

Février 2012

vol. CII no 2

L'Action NATIONALE

L'ACTION NATIONALE volume CII numéro 2 – Février 2012



Dossier

Trente ans de luttes victorieuses

Genèse de la CAQ

Le cas Rebello

Revenir aux nécessités de la lutte

Aristote, Marx et le cas du Québec

L'Action
NATIONALE

volume CII numéro 2

FÉVRIER 2012

envoi de publication

PAP N° 09113

N° de la convention 0040012293

En couverture

MARCEL BARBEAU

Le dégel des ombres, acrylique sur toile, 114 x 146 cm (45 x 57 pouces), Paris, 1994
Collection privée des Laurentides

Figure majeure de l'art canadien, pionnier de l'abstraction expressionniste au sein du Groupe des Automatistes et signataire du manifeste Refus global en 1948, Marcel Barbeau n'a jamais cessé d'explorer l'univers visuel. Peintre, dessinateur et sculpteur, il s'est occasionnellement intéressé au collage, à l'estampe, à la photographie et à la performance. Ses oeuvres ont fait l'objet de nombreuses expositions personnelles au Québec, au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Afrique du Nord; de plus, elles ont fait partie d'expositions collectives majeures à l'échelle nationale et internationale. Il est représenté dans la plupart des collections publiques canadiennes et dans plusieurs musées européens et américains importants.

Des centaines d'articles, catalogues, livres d'art, travaux universitaires, films d'art et sites Web documentent son oeuvre et sa carrière. Parmi eux, *Marcel Barbeau Le regard en fugue*, la monographie de Carole Gagnon et Ninon Gauthier (1990), le film *Barbeau libre comme l'art* de Manon Barbeau (ONF et Interaction, 2000), *Marcel Barbeau Échos et métamorphoses*, le catalogue raisonné de son oeuvre par Ninon Gauthier (2004) et le site Web www.marcelbarbeau.com permettent plus particulièrement de mieux comprendre son esthétique baroque.

Marcel Barbeau

Escapades dans les Laurentides

commissaire : Ninon Gauthier

Du 19 février au 8 avril 2012

Musée d'art contemporain des
Laurentides

101, place du Curé-Labelle
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1X6

T 450.432.7171

museelaurentides.ca

En 1952, lorsque la directrice du Centre d'art de Sainte-Adèle invite Marcel Barbeau à rejoindre sa petite équipe de professeurs, le jeune artiste accepte avec enthousiasme. Il y enseigne la sculpture, puis la peinture jusqu'en 1955. Par son enseignement, il forme de nombreux amateurs d'art de la région, les initiant à l'abstraction. Parallèlement, il participe à des expositions de groupe au Centre d'art de Sainte-Adèle. Il y trouve les premiers collectionneurs de ses oeuvres ce qui explique le volet consacré ici aux collectionneurs de la région. Au cours des années, Barbeau a aussi participé à des expositions collectives au Centre d'exposition du Vieux-Palais de Saint-Jérôme, *Présent Laurentides* (1992) et *L'art public, Modèle réduit* (1996). De son important retour à la sculpture, particulièrement à la sculpture monumentale architecturale, *L'échelle de lumière* (1993) se trouve encore à Piedmont.

Chaque séjour de Barbeau dans les Laurentides a été pour l'artiste une période de création intense, abondante, diverse et surtout libre de toute entrave, la peinture accompagnant la sculpture, le dessin ou le collage. Barbeau y poursuivait ses recherches artistiques de l'époque, tout en revenant parfois à des approches antérieures, avec une manière, une palette et des mises en page différentes, pour le simple et pur plaisir de créer et d'exprimer le bonheur d'être au monde.

Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise*

40 succursales pour mieux vous servir

simplex.ca

- Montréal : 1.800.361.1486
- Québec : 1.800.284.7571
- Ottawa : 1.888.408.8807



82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : 514-845-8533
Numéro sans frais : 1-866-845-8533
Télécopieur : 514-845-8529
revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

Directeur: Robert Laplante

Directeur adjoint: Sylvain Deschênes

Comité de rédaction: Mathieu Bock-Côté, doctorant en sociologie (UQAM); Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux, journaliste; Pierre Serré, chercheur. **Comité de lecture:** Lucia Ferretti; Alain Laramée, professeur (TÉLUQ); Chrystiane Pelchat, enseignante; Marc Urbain Proulx, économiste, UQAC; Pierre-Paul Proulx, économiste, Université de Montréal; Paul-Émile Roy, écrivain. **Membres du jury du prix André-Laurendeau:** Martin Pâquet (Université Laval), Christian Rioux (correspondant du *Devoir* à Paris); **Membres du jury du prix Richard-Arès:** Robert Comeau (Chaire Hector-Fabre UQAM); Simon Langlois (Université Laval). **Comptes rendus:** Paul-Émile Roy; Mathieu Bock-Côté.

**CURIEUX UN JOUR.
CURIEUX TOUS LES JOURS.**



ABONNEZ-VOUS



◆ On n'est jamais trop curieux ◆

SOMMAIRE

Éditorial

- Emparons-nous
du Nord!
-Robert Laplante 4

Articles

- Et la première étoile
est décernée à...
-Jacques Beaumier 13
- Génèse de la CAQ :
le cas Rebello
-Christian Gagnon 19
- Aristote, Marx et le cas du Québec*
Revenir aux nécessités de la lutte
-Simon Couillard 36

Dossier

ENVIRONNEMENT - AQLPA

TRENTE ANS DE LUTTES VICTORIEUSES

- André Bélisle 56

Lire

Lire les essais

- EUGÉNIE BROUILLET
ET LOUIS MASSICOTTE (DIR.)
Comment changer une
Constitution ? Les nouveaux
processus constitutants 118
- SEAN MILLS (TRAD. HÉLÈNE PARÉ)
Contester l'empire. Pensée
postcoloniale et militantisme
politique à Montréal, 1963-1972 124
- DAVID LEMELIN
Labeaume, la dictature amicale 131

FÉV₄ **ÉDITORIAL**

Robert Laplante

EMPARONS-NOUS DU NORD!

Il y a près de cent cinquante ans, le curé Labelle avait lancé ce mot d'ordre : « Emparons-nous du Nord ! » Le bon curé avait mobilisé les siens pour se lancer à l'assaut des Laurentides avec une vision claire de ce qu'il fallait faire : occuper ce territoire et le développer en prenant les moyens pour que ses immenses ressources servent la prospérité de notre peuple. Dans ce dernier quart du dix-neuvième siècle, Labelle proposait un modèle de développement centré sur la propriété et le contrôle. Son ambition était utopique, il ne disposait que de moyens dérisoires et ne pouvait mobiliser que des cohortes de colons encore plus pauvres que courageux. Pis encore, au moment où ces pionniers défrichent avec acharnement, les dés sont déjà jetés : le grand capital étranger a déjà fait main basse sur les ressources naturelles. Il aura eu beau multiplier discours, gestes d'éclats et projets, les moyens qu'il aura pu mettre en œuvre auront été nettement insuffisants. La bourgeoisie d'affaires canadienne-française peine à réunir des capitaux pour soutenir une mise en valeur sérieuse du territoire, l'État du Québec est dérisoire, sans moyen.

Labelle, comme beaucoup de ses contemporains, aura mis beaucoup d'espoir dans le gouvernement Mercier et ses aspirations nationales. On le sait, cela tournera court et le Parti libéral, soutenu par des élites d'affaires dont les ambitions ne se limitaient qu'à recueillir miettes et prébendes va

livrer le Québec au grand capital étranger et à la corruption. Gouin et Taschereau vont aliéner les forêts et les puissances hydrauliques et nous encarcanner pour près de trois générations dans un modèle de développement dépendant qui consacrera la paupérisation et la prolétarianisation de notre peuple. Et l'emprise du grand capital étranger se consolidera dans le développement minier de l'Abitibi d'abord et de la Côte-Nord ensuite, faisant main basse sur des richesses fabuleuses.

En prime, une culture du ratatinement marquera profondément la pensée et les débats économiques. Les intellectuels nationalistes, relayés tant bien que mal par une classe d'entrepreneurs faisant ses classes dans les PME, mettront des décennies à combattre le fatalisme du «nés pour un petit pain». La braderie du fer sous Duplessis marquera sans doute l'apogée d'une telle façon de voir qui n'aura pas laissé des traces que dans les esprits. La dépendance génère ses institutions, engraisse aussi ses gérants et satellise un ensemble d'acteurs plus que tolérants à la complaisance, au point de laisser faire le lit de systèmes de corruption qui cimentent bien les fissures que la domination peut créer dans la cohésion nationale. Il aura fallu d'immenses efforts et beaucoup d'exaspération pour extirper de cette gangue un début de formulation de notre intérêt national. La Révolution tranquille en sera tout aussi bien la manifestation tangible que l'expression métaphorique. «Maîtres chez nous» signifiera d'abord défaire l'étau. La nationalisation de l'électricité, la création des sociétés d'État telles SOQUEM et Sidbec traduiront cette ambition.

Des victoires certaines ont nourri le goût de se voir et de se considérer au centre de son propre monde. Les Québécois ont lentement appris à s'entendre sur une perception de leur intérêt national, perception nourrie d'une jubilation certaine

à s'éprouver dans une relative clarté identitaire. Perception n'est cependant pas synonyme de vision claire et les débats politiques ont été vifs pour tenter de faire émerger un corps de doctrine pouvant faire socle et réunir toute la nation sur l'adhésion à un ensemble de principes et propositions partagés par tous comme fondement de l'intérêt commun. Des avancées ont été faites, des gains ont été réalisés, mais rien de pérenne n'a été acquis.

Les transformations du Canada, le déferlement des puissances financières et économiques rendu facilité par la mondialisation, l'adhésion zélée aux dogmes néo-libéraux par une partie importante de l'élite économique qui avait, dans un premier temps, bénéficié de l'esprit de reconquête, tout cela a érodé la culture économique. Le Québec inc. a fort mal résisté aux premiers assauts, cédant d'autant plus facilement aux sirènes idéologiques qu'il pouvait être à court terme avantageux pour une première cohorte de parvenus de se gaver dans le bien d'héritage. Le projet national en a été fort ébranlé et son principal porteur politique y aura peut-être même laissé son âme. L'arrivée au pouvoir des libéraux, dopés par la frénésie du tout au marché, aura consacré la formulation explicite du projet d'arasement des piliers institutionnels qui avaient marqué l'esprit et les gestes d'émancipation.

Voilà un siècle que les efforts avaient porté sur la conception et l'utilisation de l'État comme levier essentiel de construction et de réalisation de l'intérêt national et, tout à coup, une élite d'intermédiaires se faisait le projet de saquer ses principaux instruments. Mise à mal et destruction des sociétés d'État, efforts délibérés pour réduire les compétences de la fonction publique en prétextant en améliorer l'efficacité, dilapidation de l'expertise, soumission de la culture administrative de l'État aux engouements de courte vue, tout cela

nous aura conduits jusqu'ici, dans l'effarement des constats sur l'état des infrastructures, dans l'écoeurement devant la corruption et la consternation devant les conduites de roi-nègre qui tiennent lieu de modèles de gestion. Il y a un lien entre la démission des élites de la Caisse de dépôt qui s'abaissent à «gérer» dans la langue des subalternes plutôt qu'à assumer l'autorité de leur propre langue, et ce qu'on nous donne comme des avenues de prospérité dans le gaz de schiste et autres banquets pour gloutons financiers irresponsables. Ce lien, ce n'est pas seulement celui des plans de carrière des démissionnaires qui s'emploient chez Talisman ou ailleurs, c'est celui de la fascination pour la puissance soutenant la vie par procuration. Il existe une cohorte aux prétentions affligeantes qui se trouvent grandie de sentir approuvée par les maîtres, admise aux antichambres du pouvoir et se gaussant des nominations de «vice-présidence pour le marché de l'Est» et tout à son plaisir de renouer avec les joies du *token pea soup* d'il n'y pas si longtemps.

Ceux-là sont de véritables nuisances et c'est pourquoi on nous en fait la promotion sur toutes les tribunes. Ils sont payés de prébendes et de symboles vaniteux pour tenter de nous convaincre que notre bonheur se trouve dans la dépendance, que notre intérêt est mieux servi par la condition minoritaire, qu'il vaut mieux être un gérant bien traité qu'un maître anxieux de construire son monde. Ceux-là servent à rendre acceptable la régression historique. Et on les voit s'agiter pour vanter le Plan Nord, pour tenter de faire croire qu'il y a là une grande aventure nationale. La chose est pourtant criante d'évidence: ce plan liquide l'héritage et n'aura d'autre effet que de laisser des miettes – des retombées économiques – que feront carrière à vanter et distribuer de pseudovisionnaires du monde des affaires. Manceuvre de propagande de haut vol, ce Plan est d'abord destiné à fabriquer le consentement à la dépendance. Il détourne l'État du

Québec de l'intérêt national pour l'asservir au grand capital en utilisant les ressources collectives et les institutions pour financer l'opération.

Quarante-sept milliards de dollars de fonds publics serviront à rendre possible une exploitation des ressources minières du Nord par de grandes entreprises mondialisées qui ne paieront rien pour se servir à pleins coffres. Un cadre juridique vétuste – le *free mining* du XIX^e siècle – un mode de perception des redevances et de taxation qui ne prélève que d'insignifiantes sommes en compensation de l'aliénation d'une ressource non renouvelable, un système d'échappatoires fiscales qui sert à faire assumer les risques par les contribuables, contrats aux clauses secrètes, la liste des lacunes est trop grande pour la chose tienne du hasard. On nous vend en sacrifiant l'intérêt national sur l'autel de la croissance de la «business». Il faut arrêter la braderie.

La précipitation avec laquelle le gouvernement Charest entend procéder tient de l'empressement de malfaiteurs. On ne peut laisser les affairistes utiliser Hydro-Québec pour financer des installations à haut risque, on ne peut laisser sortir des ressources brutes sans transformation, sans utilisation stratégique. On ne peut laisser couler les milliards sans une vision claire du développement régional et des relations avec les autochtones. On ne peut se contenter d'utiliser les fonds publics pour faciliter l'exportation des profits.

Il faut un examen aussi rigoureux qu'exigeant des effets de ces projets sur notre prospérité et sur notre intérêt national. Les grandes sociétés étrangères ne peuvent se voir confier l'initiative du développement sur les deux tiers du territoire national. Il faut un vaste débat public, pas une campagne de relations publiques. Il faut prendre le temps de se donner une stratégie nationale intégrée et un dispositif institution-

fév9

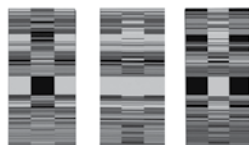
L'ACTION NATIONALE – février 2012

nel et administratif appropriés pour s'assurer que l'essentiel de la richesse tirée de la mise en valeur de ce territoire servira le Québec d'aujourd'hui et celui de demain. D'autres pays dans le monde le font avec un succès éclatant comme le démontre le cas norvégien si inspirant. Mais voilà, ce sont des pays, avec de vrais États, avec une claire conscience de l'intérêt national, pas des provinces avec des concierges qui jouent les grands visionnaires. La question des richesses naturelles a toujours été intimement liée à celle de l'indépendance nationale. Labelle avait raison. Emparons-nous du Nord! □

SUR L'ACTUALITÉ POLITIQUE NATIONALE,
SUR LES RESSOURCES NATURELLES,
SUR LES RELATIONS INTERNATIONALES,

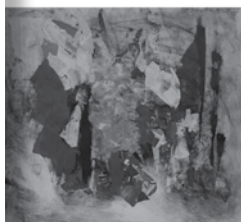
L'ACTION NATIONALE
DEMEURE LA RÉFÉRENCE AU QUÉBEC

Novembre-Décembre
2010
vol. 43 num. 9-10
**L'Action
NATIONALE**



Dossier
Gaz de schiste

Juin-Septembre
2011
vol. 43 num. 6-7
**L'Action
NATIONALE**



CATALOGNE
LA RÉSILIENCE D'UNE NATION

Novembre-Décembre
2011
vol. 43 num. 9-10
**L'Action
NATIONALE**



Dossier
Conjonctures 2011

TOUS LES NUMÉROS DE L'ACTION NATIONALE
SONT EN VENTE DANS NOTRE BOUTIQUE INTERNET

action-nationale.qc.ca

A blurred, high-angle photograph of a large crowd of people walking in various directions, creating a sense of movement and a busy environment. The image is in grayscale and serves as the background for the advertisement.

**Une épargne entreprenante
Une finance socialement responsable**

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

www.fondaction.com • www.REERvert.com

Située à New Richmond, en Gaspésie, Serres Jardins-Nature est le plus important producteur de tomate biologiques dans l'est de l'Amérique.



Contient des antioxydants et des investissements des 571 000 propriétaires du Fonds de solidarité FTQ.

Toutes les régions du Québec tirent profit des 6,4 milliards de dollars que les milliers de Québécois confient au Fonds de solidarité FTQ avec un double objectif : créer des emplois

ET FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

www.fondsftq.com

Jacques Beaumier*

ET LA PREMIÈRE ÉTOILE EST DÉCERNÉE À...

Les récentes critiques adressées au club de hockey *les Canadiens* à propos de leur «évolution» linguistique m'ont rappelé comment ils avaient été étroitement impliqués, bien involontairement, dans un événement majeur pour ma famille, qui les aurait conduits à leur propre perte... Cet incident hors du commun est relié à une énigme toujours non résolue qui marquerait peut-être le véritable point de départ de cette dérive fatidique.

C'est difficile à croire pour ceux qui ne connaissent rien au hockey... mais la défaite des *Canadiens* en demi-finale de la coupe Stanley au printemps de 1961 a été une véritable tragédie. Annoncée longtemps à l'avance, elle n'était que le dernier épisode d'une longue liste d'événements malheureux. J'avais dix ans, à cette époque, et je n'avais jamais vu *les Canadiens* perdre une seule coupe Stanley. Depuis mes cinq ans, ils la remportaient toujours chaque année... c'était normal!

Un jour, j'avais neuf ans, mon père est arrivé à la maison en nous disant qu'un vieux prêtre lui avait prédit qu'il se passerait des choses terribles sous peu dans la province de Québec. J'ai imaginé le pire.

* Conseiller principal au Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques de 2000 à 2005 et ancien rédacteur en chef du magazine acadien *Ven' d'est*.

Quelques mois plus tard, le 7 septembre, le premier ministre Duplessis est décédé subitement d'une crise cardiaque en plein voyage à Schefferville. J'étais stupéfait qu'une telle chose puisse arriver. Pour moi, qui habitais une petite ville en Mauricie, Maurice Duplessis était aux Trois-Rivières, ce que Maurice Richard était à Montréal. On n'était peut-être pas de taille, mais on était de force égale!

Puis, la semaine suivante, après avoir marqué quatre buts et récolté trois passes lors d'une partie en période d'entraînement, Maurice Richard annonce qu'il prend sa retraite. Le 6 octobre, je lis dans le journal que son chandail, le numéro 9, sera retiré à tout jamais, tout comme Duplessis qui venait de mourir... à tout jamais. Le monde que j'avais toujours connu jusque-là s'effondrait soudainement morceau par morceau.

Mais les choses ne faisaient que commencer à débouler. Quelques mois plus tard, après la mort d'un autre premier ministre qui n'a pas eu le temps de finir sa phrase pour nous annoncer que des choses allaient changer, des élections sont déclenchées pour le 22 juin 1960.

Là, deux mondes s'affrontent: l'un veut conserver le pouvoir pour nous amener *vers les sommets*, l'autre nous propose de prendre le pouvoir *pour que ça change*. Jusque-là, Maurice Duplessis avait toujours gagné les élections, chaque fois, depuis 1944. Pour moi, que les deux Maurice «scorent tout l'temps»... c'était normal. Et bien, cette année-là, ce ne fut pas le cas. Le parti adverse remporte 51 des 95 sièges du Parlement. L'élection la plus significative du Québec, celle qui devait déclencher la Révolution tranquille, venait de se produire. Tout continuait à débouler... même si je ne pensais plus au vieux prêtre avec ses sombres prédictions.

Le 1^{er} janvier 1961, l'assurance hospitalisation gratuite entre en vigueur. Quatre jours plus tard, le 5 janvier, je me fracture une cheville en glissant en *traîne sauvage* avec des amis. Mon père ne m'amène pas à l'hôpital, pourtant gratuit, mais chez le ramancheur. Il ne croit pas à ce genre de changement. Pour lui, le monde ne pouvait pas se refaire en quatre jours ! Encore plus douloureux que ma cheville, ma saison de hockey sur la patinoire des frères du collège *vient de prendre fin abruptement*, comme disait le commentateur des parties de hockey à la télévision et... *à tout jamais*, pour le reste de l'hiver !

Tel était donc le contexte dans lequel ont débuté les demi-finales de la coupe Stanley entre les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago au printemps de 1961.

Malgré la retraite de Maurice Richard, les Canadiens viennent de remporter la saison régulière avec 17 points d'avance sur Chicago. Ils sont les vainqueurs des cinq dernières coupes Stanley et rencontrent les *Black Hawks* pour la troisième saison consécutive en séries éliminatoires. De plus, ils peuvent compter sur Bernard Geoffrion, le numéro 5, devenu quelques jours plus tôt le deuxième joueur dans l'histoire de la Ligue nationale de hockey à marquer 50 buts en une saison, donc, nouveau champion des compteurs. Jean Béliveau, le numéro 4, arrive tout juste derrière lui et Doug Harvey, le numéro 3, est le meilleur défenseur de la ligue.

En comparaison, les *Black Hawks* ne sont pas de taille et ne jouent pas à force égale. Ils ont beau avoir l'un des meilleurs gardiens de la ligue pour garder leur filet, quelques vétérans pour offrir une belle résistance, quelques jeunes recrues qui commencent à faire parler d'eux, Stan Mikita et surtout, Bobby Hull, mais rien d'inquiétant pour les *Canadiens*, juste du bon hockey pour les amateurs.

Et bien justement... du côté des amateurs que nous sommes, mon frère et moi, nous avons un sérieux problème sur les bras. Les parties jouées au Forum de Montréal, télévisées depuis quelques années seulement, commencent à 8 h 30. Or, la prière en famille... récitée tous les soirs par notre père, agenouillé devant la statue de la Sainte Vierge, le dos tourné au téléviseur, existe depuis quelques siècles... et commence à 8 h 45, en plein pendant la première période.

Nous décidons alors de faire intercéder notre mère auprès du père pour qu'elle obtienne un compromis acceptable par tous. Contre toute attente, elle réussit à nous obtenir la permission spéciale que pendant que nous réciterons la prière du soir, le téléviseur pourra rester allumé, sans son.

À 8 h 30, le soir du premier match, les yeux rivés à l'écran noir et blanc, nous ne soupçonnons nullement le drame imminent. La Révolution tranquille est sur le point d'entrer chez nous... un soir d'éliminatoires de la Coupe Stanley.

Comme convenu, vers les 8 h 45, notre père s'installe à genoux, les bras appuyés sur une chaise et nous faisons de mêmes avec nos sœurs, récitant les *Je vous salue Marie* avec la tête retournée la plupart du temps pour suivre le déroulement du jeu. Tout allait très bien jusqu'à ce que soudainement, de façon tout à fait inattendue, mon frère se mette à hurler, les deux bras en l'air : « *LANCE ET COMPTE!* » Nous n'avions pas prévu ce qui arriverait dans l'éventualité d'un but des *Canadiens*. Mon père se releva, furieux, repoussant sa chaise brusquement, la bouche tordue par la colère et nous lança : « D'abord que c'est de même, arrangez-vous donc avec vos prières. » Puis, il alla se coucher.

J'ai senti que quelque chose de terrible venait de se produire : une cassure qu'aucun ramancheur ne réparerait. La

prière en famille venait de prendre fin... à tout jamais. Nous avons continué à écouter la partie de hockey en montant à peine le son pour qu'il ne parvienne pas jusqu'à la chambre des parents. Ce soir-là, les commentateurs ont dit que le premier match n'avait été qu'une formalité que *les Canadiens* gagnèrent 6 à 2. Mais cette victoire n'effaçait pas le profond sentiment de culpabilité qui m'habitait.

Ce n'est que deux jours plus tard, lors du deuxième match, que nous avons pu écouter sans chapelet, que j'ai commencé à comprendre la gravité de ce qui s'était passé. Les *Black Hawks*, remportent la partie 4 à 3, aussi bien dire de peine et de misère, contre la puissante dynastie des *Canadiens* sur la patinoire du Forum en plus. Le lendemain, le grand Turner, notre voisin d'en face, aucun lien de parenté avec le Turner numéro 11 des *Canadiens*, triomphait et n'en finissait plus de louer Bobby Hull et Stan Mikita. J'étais silencieux, encore abasourdi par le résultat désastreux de cette partie.

Les Canadiens sont retournés à Chicago à égalité avec les *Black Hawks* pour le troisième match, un dimanche. Cette partie n'était sûrement pas présentée à la télévision, je m'en souviendrais ! Nos adversaires remportent alors une victoire dramatique en troisième prolongation, après 50 minutes de jeu supplémentaire, grâce à un but de Murray Balfour.

L'ampleur de cette défaite, faisant prendre les devants aux *Black Hawks* dans la série, transforma peu à peu ma culpabilité en soupçons : la Sainte Vierge avait décidé de nous punir pour avoir mis fin à la prière en famille. Hypothèse d'autant plus plausible que cette défaite crève-cœur s'est produite un dimanche.

L'espoir est tout de même revenu au match suivant, joué à Chicago aussi, alors que *les Canadiens* égalisent la série

par une victoire de 5 à 2. Ouf... finalement, la Sainte Vierge a peut-être simplement voulu nous faire une bonne peur en nous lançant un sérieux avertissement. Mais, j'ai vite déchanté... *les Canadiens* se font blanchir 3 à 0 dans les deux matchs suivants et sont éliminés des finales de la coupe Stanley pour la première fois en onze ans.

Pour la plupart des analystes, la défaite s'expliquait par la retraite de Maurice Richard en début de saison, mais moi, de mon côté, j'ai toujours soupçonné la Sainte Vierge de nous avoir punis pour avoir mis fin à la prière en famille.

Avec le recul, je me dis qu'il est tout de même étonnant que les *Black Hawks* de Chicago aient pu mettre ainsi fin à la dynastie des *Canadiens*, *sans aide*, aux éliminatoires de 1961. Je pense qu'il est temps de reconnaître que la première étoile de cette demi-finale mémorable fut bel et bien la Sainte Vierge en personne! □

Christian Gagnon*

GÉNÈSE DE LA CAQ : LE CAS REBELLO

Le 10 janvier dernier, le député péquiste de La Prairie, François Rebello, annonçait sa défection au profit de la Coalition avenir Québec de François Legault. Ce faisant, il contredisait toutes ses pourtant récentes et répétées déclarations de loyauté au Parti québécois et à Pauline Marois. M. Rebello s'est vigoureusement défendu d'avoir menti, comme le lui ont reproché sa chef, Pauline Marois, et son «ami» Jocelyn Desjardins¹, porte-parole du Nouveau Mouvement pour le Québec, en disant qu'il ne pouvait révéler sa «réflexion» sur ce qui devint sa défection. Ne ménageant aucun subterfuge de transfuge, M. Rebello aura passé la semaine à nous servir des perles toutes plus désolantes les unes que les autres, telles que «J'ai été solidaire de ma chef jusqu'au moment de lui annoncer que je partais», ajoutant presque dans la même phrase au sujet de François Legault, «J'ai toujours été cohérent, j'ai toujours été avec lui!²». Il avait vraiment l'air de vouloir impressionner quelqu'un en déclarant, «J'ai été un bon soldat tout l'automne³». Niant être en train de renier ses convictions souverainistes, il affirma pourtant vouloir désormais se concentrer

* L'auteur a été président régional du Parti québécois de Montréal-Centre d'octobre 2002 à décembre 2005.

1 «Lettre à un ami "démissionniste"», *Le Devoir*, 12 janvier 2011

2 *Le Devoir*, 11 janvier 2012

3 Idem

sur l'essentiel : coller de près aux préoccupations des gens et « ne pas arriver dans leur cuisine comme un curé et leur faire chanter le catéchisme de la souveraineté⁴ ».

Durement malmené dans les médias, le nouveau caquiste sembla prêt à prendre n'importe quoi pour une bonne nouvelle. Le 13 janvier, l'organisation péquiste de La Prairie a publié un communiqué pour dénoncer le changement d'allégeance de son ex-député. Ce dernier a trouvé le moyen de se féliciter que la version émise n'indiquait pas qu'il avait « menti » à ses organisateurs, comme le faisait une version préliminaire. Par contre, la présidente du PQ de La Prairie y déplora que « juste avant les fêtes, François nous disait qu'il resterait au Parti québécois et qu'il ne voulait rien savoir de la CAQ ». Elle lui reprocha « d'avoir agi par opportunisme, délaissant toutes ses convictions », ajoutant que « tout ce qui l'a guidé, c'est la soif du pouvoir à très court terme au sein d'un nouveau parti affairiste ». Un autre dirigeant du PQ de La Prairie, Jacques Plante, n'a pas hésité à employer le mot « trahison ». « Ils ont refusé de me traiter de menteur », triompha M. Rebello. On se contente de ce qu'on peut. Mais pareilles manœuvres ne devraient pas surprendre quiconque a été témoin du parcours péquiste de l'homme. Un léger retour en arrière suffit pour s'en convaincre.

Dévoré ses chefs

Dès le début de son engagement militant au sein du PQ en octobre 2001, François Rebello a misé sur le clan de François Legault pour progresser dans la hiérarchie péquiste. Élu président du PQ de la circonscription de Mercier en décembre 2002, lui et quelques autres lieutenants ont déployé une énergie de tous les instants, non seulement à tisser la toile des partisans du poulain Legault, mais aussi à placer tous

4 « Rebello: Legault ne fera jamais la souveraineté », Jocelyne Richer, La Presse Canadienne, 12 janvier 2012

ses « poteaux » à diverses fonctions élues du parti en vue du grand jour de l'hallali final. Il va sans dire que chaque épisode de ce supplice de la goutte était accompagné de séances de dénigrement acidulé du chef en place qui auront éclaboussé les corridors de nos conseils nationaux des années durant.

Provisoirement revêtues d'un mince vernis d'unité derrière le chef, le temps du rendez-vous électoral d'avril 2003, les troupes du clan Legault, François Rebello en tête, ont lancé leur battue dès le lendemain du verdict des urnes. Le 5 mai 2003, trois semaines après l'élection, c'était à mon tour d'être convié par François Rebello à un dîner en tête-à-tête au centre-ville de Montréal. Le prétexte en était le plan d'action régional et le budget annuel que l'exécutif de Montréal-Centre proposait aux circonscriptions de la région pour s'ajuster à la nouvelle situation résultant de la défaite électorale. Mais M. Rebello a tôt fait de dévoiler le véritable objet de son invitation : solliciter ma défection immédiate et publique en faveur de l'aspirant François Legault sans attendre la fin de la réflexion de Bernard Landry. Deux ans plus tôt, George W. Bush avait lancé son manichéen « si vous n'êtes pas avec nous, vous êtes avec les terroristes ». Aussitôt déclinée l'invitation de mon hôte à la mutinerie, j'ai tôt fait de réaliser que d'une façon analogue à celle de l'envahisseur de l'Afghanistan et de l'Irak, même ceux de mon espèce n'aspirant qu'à une patiente neutralité, à Montréal ou ailleurs, étaient instamment classés par M. Rebello parmi les adversaires à neutraliser. Il va de soi que cet ambitieux plan de noyautage allait vite induire à la période des assemblées générales de circonscription de l'automne 2003 un désagréable climat d'épuration qui tranchait grandement avec l'atmosphère de relative camaraderie des années précédentes.

En septembre 2003, la démission de la secrétaire de l'exécutif régional de Montréal-Centre, Lucie Décoste, ouvrit

un nouveau front. Peu de temps s'écoula avant que je ne reçoive un coup de fil du président du PQ de Bourget, l'avocat Marc Michaud. Il m'expliqua que l'éventualité de devenir secrétaire régional et de rédiger des procès-verbaux ne l'intéressait aucunement jusqu'à ce que François Rebello et Sylvain Gendron, alors président du PQ de Sainte-Marie-Saint-Jacques⁵, lui en parlent. «Ils m'ont offert le poste», m'a-t-il candidement confié en guise d'annonce de sa candidature. La façon de ces deux messieurs d'«offrir» des postes électifs en disait long sur la taille de l'ego collectif de leur faction. Mais après que je l'aie informé que l'exécutif avait le bonheur d'avoir déjà recruté Nathalie Saint-Pierre, candidate défaite dans Fabre et ex-directrice générale de l'Union des consommateurs, Marc Michaud décida de s'abstenir. Je ne perdais cependant rien pour attendre.

En novembre 2003, le trésorier régional, Pierre Jacob, se voyait diagnostiquer de graves problèmes de santé qui le forcèrent à quitter son poste aussitôt⁶. La nébuleuse Rebello revint à la charge avec beaucoup plus de mordant. Cette fois, le même Marc Michaud et ses commanditaires n'allaient pas laisser François Roberge⁷, membre de l'exécutif de Laurier-Dorion sollicité par l'exécutif régional, l'emporter au paradis. François Rebello prit lui-même le dossier en main et logea au candidat Roberge l'un de ses classiques coups de fil d'intimidation. Puis un après-midi, il me téléphona à mon tour à mon travail pour me sommer d'obtenir le retrait de la candidature de Roberge, ce que je refusai. «Tu dois négocier avec nous», me répéta-t-il sans cesse, ce «nous» désignant bien sûr le clan Legault. «En vertu de quoi négocierais-je quoi que

5 Sylvain Gendron était également un compagnon d'armes de la première heure de son homologue de Mercier, François Rebello, et fidèle mercenaire du ministre de la Santé et des Services sociaux, François Legault.

6 Pierre Jacob succomba au cancer le 9 octobre 2004, à l'âge de 60 ans.

7 François Roberge sera plus tard président du Parti québécois de Laurier-Dorion.

ce soit? Quelle est donc cette façon d'employer le « nous » autrement que pour parler de l'ensemble des militants péquistes? Et pourquoi faut-il que je consacre autant d'énergie à affronter d'autres adversaires que les libéraux de Jean Charest? », lui demandai-je en substance. Cette conversation d'une bonne demi-heure se conclut en authentique dialogue de sourds. Les membres votants du conseil régional qui, durant deux mois d'une rude campagne, eurent amplement l'occasion de voir dépasser le jupon de M. Rebello allaient finalement trancher en faveur de François Roberge. Au grand dam du président de Mercier, se côtoyaient donc amicalement au sein de l'exécutif régional de Montréal-Centre quelques pro-Landry, d'autres lorgnant vers Pauline Marois et même un partisan d'André Boisclair avant l'heure, mais toujours aucun serviable exécutant du clan Legault.

Bien que M. Rebello ait eu plus de succès dans d'autres régions, dont celle de Montréal-Ville-Marie et de la Capitale nationale, il n'en sentit pas moins le besoin de diversifier ses tactiques de déstabilisation du chef. Quoi de mieux que l'exploitation d'un sujet récurrent de division des troupes pour soulever la grogne? Dès novembre 2003 se pointa le sempiternel et lancinant débat interne sur le partage des recettes de la campagne de financement. Mais cette fois, les discussions se corsèrent plus qu'à l'habitude lorsque l'exécutif national, faisant face à une situation financière critique et une lourde dette, proposa que les circonscriptions ne touchent pas un sou de redevances tant que l'objectif qui leur était fixé ne serait pas atteint. Pis encore, au terme de la campagne de financement, une circonscription qui n'aurait pas atteint son objectif conserverait pour l'année suivante, une dette au montant du manque à gagner. D'aucuns appréhenderent que, sombrant dans l'endettement et le découragement, plusieurs associations péquistes des circonscriptions montréalaises les plus difficiles se vident de leurs militants.

L'exécutif régional de Montréal-Centre mena la charge contre cette méthode de partage des recettes⁸. Mais certains autres qui se passent de présentations y perçurent un filon à exploiter pour s'en prendre au chef. Au conseil régional des 7 et 8 février 2004 où devait se conclure le débat, François Rebello déploya un zèle hors du commun à organiser la fronde. Plusieurs constatèrent avec dépit l'aiguillage outrancier de ces divergences au profit de l'aspirant-chef François Legault. Au cours du week-end, plus grandissait la confiance de M. Rebello dans la victoire des opposants, plus il propagait le « spin » à l'effet que la contre-proposition sur la table, concoctée de bonne foi par des militants de tous horizons dont je fus, était en fait celle du clan Legault, et que son éventuelle adoption ferait la démonstration de la perte de contrôle de Bernard Landry sur la base de son parti. Je garde un triste souvenir d'une réunion de coulisses des dissidents dans une salle du Centre des congrès de Laval, et de la façon dont les ouailles de M. Rebello se retournaient constamment vers lui pour savoir quoi penser de chaque intervention d'un participant qui ne soit pas un membre notoire du clan Legault. Néanmoins et comme chaque année, les délégués, écrasés par la complexité des échanges au micro, adoptèrent à forte majorité l'essentiel de la proposition de l'exécutif national. Mais quelle belle répétition de médisance anti-Landry ce fut pour M. Rebello.

Quoique se voulant relativement discrètes, certaines confidences anti-Landry plus ou moins subtiles de François Rebello à des journalistes se retrouvèrent quelques fois dans les médias, embarrassant d'abord son auteur, mais bien davantage le bénéficiaire théorique de ces salves, François Legault lui-même. Ce fut le cas d'une entrevue de M. Rebello publiée le 21 avril 2004 dans *Quartier libre*, un

8 Cette méthode de partage a été abandonnée l'année suivante.

journal étudiant de l'Université de Montréal. Alors candidat bloquiste dans Outremont, M. Rebello y constatait que «le mouvement souverainiste a une faiblesse importante en ce qui concerne les communautés culturelles» et ajoutait tout de go, «les gens de ma génération connaissent bien cette diversité culturelle, ce qui n'est pas le cas d'un politicien tel Bernard Landry qui lui, n'a pas pu étudier dans un contexte universitaire aussi multiculturel». Racontant avoir revu un ami algérien qu'il a connu dans le mouvement étudiant, il dit lui avoir demandé de l'aider à contacter les ressortissants algériens dans Outremont. «Lorsque Bernard Landry étudiait à l'Université de Montréal, il n'avait pas cette chance», conclut-il. Sans doute amusé par l'insolence du jeune politicien, réputé partisan de François Legault, mais incapable de se retenir malgré l'imminence du début de la campagne électorale⁹, *Le Soleil* de Québec reproduisit ces propos dans son édition du 4 mai 2004 et questionna de nouveau le candidat bloquiste d'Outremont. Tentant de réparer les pots cassés, M. Rebello prétendit que ses remarques concernaient «la génération de Bernard Landry», pas le chef péquiste, mais enchaîna aussitôt en disant qu'une des raisons de son appui à François Legault, c'est «qu'il m'apparaît comme quelqu'un qui est ouvert» aux communautés culturelles et qui en fait une priorité. Le grand public venait alors de déguster un échantillon homéopathique de la boue dans laquelle les sbires de M. Legault, suspendus à leurs téléphones cellulaires et loin de l'attention des médias, traînaient quotidiennement Bernard Landry.

Peu après, on entendit parler à l'interne d'une discussion haute en décibels de M. Landry avec l'ambitieux député de Rousseau. Puis, plusieurs se laissèrent dire que François Legault n'avait pour ainsi dire aucun contrôle sur les faits

⁹ Le gouvernement libéral de Paul Martin a été dissous le 23 mai 2004, déclenchant dès lors la campagne électorale.

et gestes de son virulent promoteur. La rumeur avait toutes les allures d'une opération d'apaisement, qui n'a cependant ménagé d'aucune façon les ardeurs de la clabauderie de François Rebello à l'égard du chef. Et pendant que M. Rebello répétait à tous les vents que « Landry n'a pas de leadership », son mentor François Legault s'adressant le 20 octobre 2004 à des militants réunis dans un bar de Québec, affirmait : « Je ne comprends pas qu'on pense que je n'appuie pas Bernard Landry¹⁰ ». À la même période, le journaliste Michel Corbeil, du *Soleil* de Québec, rapporta les affirmations anonymes de militants pro-Legault qui « se targu[ai]ent de contrôler 10 des 11 circonscriptions » de la région de la Capitale-Nationale¹¹. M. Legault et sa camarilla avaient beau réitérer leur appui à Landry « pour l'instant » et « *en autant* qu'il modernise le parti », l'article du *Soleil* se retrouva aussitôt sur le site Internet du député de Rousseau. Au même moment se multiplièrent dans les journaux les fuites sur les moments les plus houleux des discussions au sein des réunions hebdomadaires à huis clos du caucus péquiste¹².

Puis vinrent les 125 congrès de circonscription qui allaient élire les délégués au congrès national, scellant ainsi le sort de Bernard Landry au moment du vote de confiance à

10 *La Presse*, 24 octobre 2004

11 *Le Soleil*, 1^{er} novembre 2004

12 Inquiets que de telles manchettes ne donnent au PQ des allures de panier de crabes, le président régional des Laurentides, Denis Ménard, et moi-même entreprirent de rejoindre tous les présidents régionaux du Québec afin de les inviter à co-signer une lettre au caucus des députés les rappelant à l'ordre et les enjoignant à la discipline et au respect du vote du Conseil national du 29 août 2004 qui exprima à la quasi-unanimité le rejet de la tenue d'une course à la chefferie. Portant 14 signatures (deux présidences régionales étaient alors en vacantes), la lettre se retrouva aussitôt entre les mains du journaliste Michel Corbeil, mais tronquée de trois de ses signataires et accompagnée de commentaires de partisans anonymes de M. Legault, selon qui cette lettre « s'avance trop en faveur de Landry » et serait le fruit d'un « tordage de bras » visant « à maintenir M. Landry en selle » (*Le Soleil*, 10 novembre 2004). La fuite était virtuellement signée.

l'égard du chef. Ces assemblées locales allaient être suivies de 17 congrès régionaux où devaient être élus les membres des exécutifs régionaux et parmi lesquels se trouveraient d'autres délégués nationaux. Ces 133 réunions en six mois allaient donc être autant d'occasions pour les militantes et militants de partout au Québec de se regarder comme des chiens de faïence en se demandant qui était de quel bord.

François Rebello se porta publiquement candidat à la vice-présidence et présidence de la commission politique du PQ le 4 février 2005. Plusieurs autres partisans notoires de François Legault, dont Dominique Ollivier (formation), Isabelle Beaulieu¹³ (relations internationales) et Kerlande Mibel (citoyenneté et intégration), en firent autant aux autres postes de l'exécutif national. Pour contredire le plus possible Bernard Landry qui s'en tient à sa formule d'un référendum «le plus tôt possible», M. Rebello fera campagne en disant vouloir s'assurer que le PQ tienne un référendum sur la souveraineté dans la première moitié d'un prochain mandat¹⁴. La garde rapprochée de Landry a aussitôt saisi la nature hostile de l'opération. Mais la confiance semblait tout de même régner quant au succès de M. Landry au vote de confiance de juin. Au point où un membre de l'entourage du chef confia au journaliste Robert Dutrisac, «Qu'est-ce que tu veux qu'il [François Legault] négocie? Il est perdant. Il n'y a rien à négocier». À cela, c'est un Rebello défiant qui riposta aussitôt, «Legault, ce n'est pas pour rien qu'il dit qu'il ne négocie plus parce que même s'ils [les gens de M. Landry] voulaient négocier, il ne serait pas capable de ramener le boss. C'est fini pour

13 Isabelle Beaulieu a été présidente de Génération Québec, un groupe de jeunes souverainistes dont le vice-président était Jean-François Thuot, adversaire de François Rebello à la vice-présidence politique du PQ. Détentrice d'un Ph.D. en science politique, Mme Beaulieu est aujourd'hui conseillère politique du Département d'État des États-Unis.

14 *Le Devoir*, 5 février 2005

Landry¹⁵ ». Cette réplique valut à M. Rebello « la palme de la mouche du coche¹⁶ » décernée par le journaliste du *Devoir*. Désireux de pacifier son plus féroce détracteur, Bernard Landry rencontrera François Rebello le 13 février. Au sortir de l'entretien, M. Rebello n'a pas voulu dire si M. Landry était l'homme de la situation. Frondeur, il chercha plutôt à placer le plus haut possible la barre du vote de confiance en déclarant que M. Landry sera capable de diriger une équipe solide « dans la mesure où il va obtenir un appui massif au vote de confiance¹⁷ ».

Et plus approcha le congrès régional de Montréal-Centre des 9 et 10 avril 2005, plus l'événement s'imprégna d'un air de déjà vu. L'avocat Marc Michaud se lança à nouveau en campagne avec l'appui de François Rebello, cette fois à titre de candidat à la présidence régionale contre l'auteur de ces lignes. La course au recrutement de candidatures à tous les postes de l'exécutif régional était donc lancée. Mais après plusieurs semaines de grabuge, incapable de réunir une « slate » complète avant la date butoir du dépôt des candidatures, M. Michaud dut se résoudre à baisser pavillon. Malgré trois années d'efforts, François Rebello n'aura donc pas réussi à introduire un seul milicien pro-Legault au sein de l'exécutif de sa propre région, à temps pour le vote de confiance du 4 juin 2005. Mais force a été de constater qu'il n'avait pas rencontré partout la même résistance.

À mesure que s'égrainait le compte à rebours du congrès national, les manières du clan Legault-Rebello gagnaient en brutalité sectaire. Et comme toujours hors de cette chapelle, même les sincères aspirants à la neutralité étaient ciblés. Ce fut le cas de Philippe-Edwin Bélanger, candidat au

15 *Le Devoir*, 12 février 2005

16 *Idem*

17 *Le Devoir*, 14 février 2005

poste de vice-président à l'organisation et à la mobilisation dont l'appui avait été sollicité par François Rebello pour sa propre campagne à la vice-présidence politique. M. Bélanger préféra rester neutre plutôt que d'appuyer publiquement la candidature de M. Rebello ou toute autre candidature à l'exécutif national. Mal lui en prit. « Si tu ne m'appuies pas, je présente quelqu'un contre toi », rétorqua l'intransigeant postulant. Ainsi fut générée la candidature de Jacques Nadeau, sollicitée par Rebello, au poste convoité par Bélanger. Dès septembre 2004, le journaliste Rhéal Séguin rapportait déjà que « dans certains cercles péquistes », le groupe des lieutenants les plus intraitables de François Legault s'était vu décerner le surnom peu flatteur de « Hell's Angels¹⁸ ». On pourrait être tenté de croire que ce sont les méthodes Rebello qui ont justifié l'épithète.

Puis vint le fatidique 4 juin 2005. Le Parti québécois planait à 46 % dans les sondages alors que la souveraineté affichait un excellent 54 %¹⁹. Le XV^e Congrès national du PQ battait son plein. Devant les 1500 délégués, François Rebello assortit son discours de candidat vice-président d'un « Bernard Landry, notre chef, mon chef » en se tenant la main sur le cœur. Au même instant, la machine anti-Landry chauffée à bloc par ce même Rebello continuait à sillonner les corridors en roulant à plein régime. Quelques heures plus tard tomba le verdict que l'on sait sur le vote de confiance (76,2 %) qui avait tenu M. Rebello et ses acolytes si occupés durant toutes ces années. Sur 1461 délégués, il aurait suffi que 28 votes aillent dans le sens inverse pour que Bernard Landry atteigne son objectif des 80 % d'appuis. Celui-ci présenta sur le champ sa démission, devant des congressistes médusés. Le vote de confiance mitigé a évidemment plus

18 *The Globe and Mail*, 7 septembre 2004

19 Léger Marketing-Globe and Mail-Le Devoir du 27 avril 2005 et CROP-La Presse du 2 juin 2005

d'une source. Mais celle-là aura été, et de très loin, la plus longuement préméditée et la plus acharnée. Et il demeure paradoxal que selon les statuts, un chef du PQ soit élu au suffrage universel de centaines de milliers de membres, mais qu'il puisse être liquidé par quelques délégués. La scène mettait fin à plusieurs pénibles années de course larvée à la direction de ce bouillant parti.

Ce soir-là et les jours suivants, une réaction bien sentie a tourné en boucle dans les bulletins de nouvelles télévisés : celle de l'ex-ministre des Relations internationales Louise Beaudoin. Ce 4 juin au soir, sous le choc comme tant d'autres, madame Beaudoin se désolait du départ de Bernard Landry en déplorant que le PQ ait à ce point « tendance à dévorer ses chefs ». Ces mots sont depuis devenus un véritable lieu commun auquel François Rebello est loin d'être étranger. D'ailleurs, faut-il vraiment se surprendre que le prétendant François Legault ait décidé de passer son tour ? Tout le reste de cette soirée du 4 juin, bien des échos de corridors ont rendu palpable la rancune de nombreux délégués à son endroit à la suite de l'annonce des 76,2 %. François Legault, à qui un sondage²⁰ publié la veille du congrès national n'accordait que 9 % à titre de chef potentiel, annoncera le 8 juin suivant son désistement dans la course à la direction. Incapable de contrôler les plus enrégimentées de ses hommes de main depuis avril 2003, le député de Rousseau aurait-il pu diriger un caucus, voire un gouvernement ?

Quant à François Rebello, il ne devança le conseiller au programme sortant, Jean-François Thuot²¹, que de 19 voix, soit l'équivalent de 1,3 % du vote, mais Philippe-Edwin

20 CROP-La Presse, 3 juin 2005

21 Détenteur d'un Ph.D. en science politique, Jean-François Thuot est aujourd'hui directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec.

Bélanger l'emporta haut la main contre Jacques Nadeau. Le jour même du désistement de François Legault, le tout nouveau vice-président politique, François Rebello, exprima à la journaliste Kathleen Lévesque sa déception d'apprendre la décision de son faire-valoir en lançant, « On avait bâti une organisation. Nos candidatures [du clan Legault] au congrès ont toutes passé. Les chances étaient bonnes pour qu'on gagne²². » Voilà qui en disait long sur la sincérité de son pseudo-ralliement plus que tardif et sur sa profession de foi en faveur de Bernard Landry, la main sur le cœur, alors que chaque vote comptait pour qu'il se fasse élire.

C'était la première fois qu'on entendait un membre de l'exécutif national employer le « nous » dans les médias autrement que pour désigner l'ensemble des péquistes. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces mots n'étaient certainement pas susceptibles d'inspirer aux militants l'indispensable confiance en l'exécutif national que commandait la nouvelle conjoncture. La prochaine tâche du conseil exécutif était de préparer et de soumettre à la conférence des présidents les règles qui allaient régir l'élection du prochain chef. Il était donc pour le moins inopportun de décrire un certain nombre des membres de ce conseil comme étant voués aux intérêts d'une éventuelle candidature ou d'une certaine faction plutôt que d'être au service de l'ensemble des membres et d'assurer la neutralité du processus. Les intérêts supérieurs du PQ auraient-ils été servis si dans un prochain article de journal, M. Rebello avait énuméré lesdites personnes ? Que serait-il alors resté de leur apparence d'objectivité ?

Ces considérations n'ont manifestement pas influencé l'attitude de M. Rebello qui s'est aussitôt lancé dans la promotion publique de la candidature de Richard Legendre dans cette course. Soupesant le potentiel discutable de « premier-minis-

22 *Le Devoir*, 9 juin 2005

trable» du député de Blainville, nombreux furent les observateurs qui comprirent que ladite candidature avait pour sérieux avantage de limiter la dispersion d'un réseau si patiemment bâti. Il semble que la première allégeance de M. Rebello demeurait encore et toujours celle à son clan. Le 15 novembre 2005, M. Legendre n'a recueilli que 7% dans cette course remportée au premier tour par André Boisclair, non sans avoir fortement agité les flots du fougueux fleuve péquiste. Quelques mois plus tard et après avoir si inlassablement fomenté la déroute de Bernard Landry, François Rebello se mit à parler de succéder à André Boisclair, tout juste élu chef au suffrage universel des membres. Était-il donc incapable de se soustraire à cette fâcheuse propension à maintenir le PQ en course larvée permanente? Un parti soumis aux réflexes de caste d'une faction si gourmande et à ce point vouée à ses propres intérêts pouvait-il progresser dans la cohésion?

Une instrumentalisation de la culpabilité post-référendaire péquiste vis-à-vis les Québécois issus de l'immigration

Bernard Landry étant rentré dans ses terres et François Legault ayant fait faux bon à ses troupes d'élite, l'exécutif national du PQ se retrouvait essentiellement composé de personnes pro-Legault qui devaient bien se demander ce qu'elles faisaient encore là. Le 28 septembre 2006, Dominique Ollivier²³, vice-présidente à la formation, et Isabelle Beaulieu, vice-présidente aux relations internationales au sein de l'exécutif national du PQ, démissionnèrent avec fracas. Elles reprochèrent au nouveau chef, André

23 D'origine haïtienne et ex-employée politique d'André Boisclair, Dominique Ollivier a été candidate à l'investiture péquiste de Gouin en 2004. Malgré le déploiement massif du clan Legault-Rebello en sa faveur, elle avait été battue de justesse par Nicolas Girard, lui aussi ancien collaborateur politique d'André Boisclair. Parti étudier à Boston à l'époque, M. Boisclair avait accordé son appui à M. Girard. Plus tard dans Taillon, Mme Ollivier avait été mise de côté en faveur de Marie Malavoy.

Boisclair, de faire trop peu de cas du recrutement de candidatures issues des minorités aux fins de les présenter aux prochaines élections générales dans des circonscriptions gagnables²⁴. Ces accusations très publiques ont eu beau n'être pas nouvelles – plusieurs les ont maintes fois formulées à juste titre sous d'autres chefs –, elles allaient elles aussi plonger les militants péquistes dans l'introspection. De nos règles d'investiture, nos attitudes internes à l'égard des minorités et du jeune chef d'alors, qui donc était coupable de cette *inhospitalité* présumée? Mais une autre question a également ressurgi. Se pouvait-il que le peu d'empathie exprimé par l'exécutif national à l'égard des démissionnaires Dominique Ollivier et Isabelle Beaulieu ait eu à voir avec un quelconque excès de hardiesse de leur clan? Le problème en aurait-il été un de messenger plutôt que de message? Quoi qu'il en soit, ces démissions allaient bientôt être utiles au clan.

Les ambitions de François Rebello n'ayant jamais fait le moindre doute, il se présenta quelques jours plus tard à l'investiture péquiste de La Prairie. Personne n'était surpris de voir François Legault et Richard Legendre appuyer la candidature de leur bon vieux complice. Cependant, l'appui que lui accorda Louise Beaudoin le 27 octobre 2006 était nettement moins compatible avec ses remontrances de juin 2005 à l'encontre des «dévoreurs» de Bernard Landry. Les nouvelles accointances caquistes de M. Rebello ne soulèvent sans doute pas autant l'adhésion de Mme Beaudoin aujourd'hui. Il demeure néanmoins qu'à l'automne 2006, Louise Beaudoin s'appuya essentiellement sur le fait que ce dernier «est issu d'une famille en partie immigrante²⁵» par son père et qu'«il pourra donc continuer à aider le parti à développer ses liens avec les communautés culturelles».

²⁴ *La Presse*, 12 octobre 2006

²⁵ «Louise Beaudoin appuie Rebello», *La Presse*, 28 octobre 2006

Les « vraies affaires »

Le 8 mai 2007, six semaines après la pire performance électorale du PQ depuis 1976, André Boisclair céda aux multiples pressions exercées sur lui et annonça sa démission. François Legault ne fut pas candidat à sa succession et le 26 juin, c'est Pauline Marois qui, sans adversaire, prit la tête de ce parti ne formant plus que le deuxième groupe d'opposition. Le 20 août 2008, François Legault sema l'émoi au PQ en déclarant qu'il fallait selon lui mettre la souveraineté en veilleuse, car «les gens ne sont pas prêts à se faire proposer des projets collectifs parce qu'ils ont perdu confiance dans les politiciens». En attendant, il fallait se concentrer sur l'économie, la santé et l'éducation. Il sera rabroué par sa chef Pauline Marois et par le chef bloquiste Gilles Duceppe. Alors que le PQ est devenu l'Opposition officielle le 8 décembre 2008, M. Legault a finalement démissionné le 24 juin 2009, las d'être dans l'opposition, lui qui s'est décrit comme un «homme d'action».

Imitant André Boisclair et Pauline Marois, M. Legault s'est retiré de la politique pour y mieux revenir. En s'associant à l'homme d'affaires fédéraliste Charles Sirois ainsi qu'aux députés adéquistes, et en décrivant son parti comme ni souverainiste ni fédéraliste et ni à gauche ni à droite, il ne fait pas que ratisser très large. Il cherche à donner raison à tous ces électeurs qui, dans les sondages, se disent las du débat national. Ses alliés fédéralistes ne peuvent que jubiler. Pour ses acolytes qui, comme François Rebello, se disent souverainistes, c'est beaucoup moins clair, l'électorat ciblé vouant le PQ à sa perte et le mouvement souverainiste à la débâcle. Mais comme son mentor, M. Rebello n'est-il pas un proche de longue date de Martin Koskinen qui, en 2000, lui a succédé à la présidence du lobby Force Jeunesse? M. Koskinen a toujours été fédéraliste, ce qui n'a pas empêché François

Legault d'en faire son bras droit alors qu'il était ministre péquiste. Martin Koskinen a sûrement été très motivé dans sa participation zélée à la déstabilisation de Bernard Landry à la tête du PQ. Il est aujourd'hui le chef de cabinet de François Legault et le directeur général de la CAQ. Brigitte Legault était directrice des activités politiques de Michael Ignatieff au sein du Parti libéral du Canada (PLC). Elle est aujourd'hui directrice des opérations de la CAQ. Jean-François Del Torchio travaillait aussi pour le PLC jusqu'aux élections fédérales du 2 mai dernier. Il est aujourd'hui attaché de presse de la CAQ. Peut-on donc croire François Rebello qui, en quittant le PQ, soutenait que la CAQ renforcerait le Québec à un point tel que celui-ci sera « mieux placé »²⁶ pour devenir un pays ?

Tout électeur souverainiste, même fatigué, ne saurait commettre l'incohérence d'imiter François Rebello en appuyant la CAQ. □

Aristote, Marx et le cas du Québec

REVENIR AUX NÉCESSITÉS DE LA LUTTE

*L'ordre est un meurtre intentionnel de la densité
existentielle d'une durée jusqu'alors sans signification.*

– Roland Barthes

*Les dogmes les plus vrais et les plus saints peuvent avoir
de très mauvaises conséquences, lorsqu'on ne les lie
pas avec les principes de la société; et, au contraire,
les dogmes les plus faux en peuvent avoir d'admirables,
lorsqu'on sait qu'ils se rapportent aux mêmes principes.*

– Montesquieu

Dans le cadre de cet article, nous analyserons d'abord les résultats référendaires de 1995. Il s'agit d'établir un parallèle entre l'analyse aristotélicienne du politique et ce que révèle la sociologie électorale (plus précisément, les deux études de Pierre Drouilly: *Le référendum du 30 octobre 1995: une analyse des résultats* et *Les tendances du vote – 1985-1995*) à propos des résultats eux-mêmes et de la tendance du vote en fonction des caractéristiques socio-économiques des comtés. L'idée générale est de rendre compte d'une nouvelle fracture sociale qui s'est imposée depuis et qui perdure. Dans un deuxième temps, nous présenterons une étude reprenant la méthode, le langage et les catégories de Karl Marx et de Friedrich Engels

* Professeur de philosophie, cégep de Drummondville

tel qu'on les retrouve notamment dans ce qu'on nomme les essais d'histoire immédiate, à savoir *Les luttes de classes en France* et *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, tout en proposant une réflexion qui tient compte des limites du déterminisme socioéconomique auquel ces essais renvoient.

Tous connaissent Aristote de Stagyre le philosophe, d'aucuns connaissent le scientifique. Sa méthode, que l'on retrouve succinctement exposée dans les *Seconds analytiques*, à savoir que nous possédons la science d'une chose «[...] quand nous croyons que nous connaissons la cause par laquelle la chose est, que nous savons que cette cause est celle de la chose, et qu'en outre il n'est pas possible que la chose soit autre qu'elle n'est (S.A., I, 2, 71b, 9-11)», ne connaît pas les restrictions de celle de Roger Bacon au XIII^e siècle, ni la distinction fort productive de G.W. Leibniz entre cause nécessaire et cause suffisante. Néanmoins, elle admet une sagesse et une connaissance qui déborde la stricte positivité. Ainsi, Aristote a-t-il pu mener des entreprises scientifiques par-delà les domaines aujourd'hui recoupés par les sciences pures. S'ajoutant à ses recherches en botanique, en zoologie, en biologie, en entomologie (on lui doit la classification toujours en usage des insectes), en physique, on trouve dans le corpus aristotélicien les sciences de l'éthique, de l'économique, du théâtre... et de la politique. Pour cette dernière, les auteurs antiques, dont Diogène Laërce, racontent que le Stagirite et son équipe ont étudié pas moins de 158 cités et leur constitution afin d'établir laquelle pouvait être la meilleure, dans les faits comme dans l'imagination, et les conditions qui permettaient d'atteindre la meilleure vie commune possible. Près de 2400 ans plus tard, est-il envisageable de sauver certains résultats des recherches de l'illustre philosophe en ce domaine ? Il est quoi qu'il en soit fascinant de constater à quel point le cas du référendum perdu supporte certaines de ses analyses.

Aristote en est venu à certaines conclusions concernant la meilleure constitution possible pour une cité. Afin de mieux les comprendre, il importe de refaire le trajet des différents constats posés par le philosophe au fil de ses analyses. Il nous invite d'abord à une observation générale sur la nature humaine : pour s'accomplir pleinement et se suffire, l'homme a besoin des autres. Il s'épanouit dans la mesure où il vit conformément à sa nature sociale. Connaître les limites posées par sa nature et agir en conséquence est le fait de l'homme sage, une sagesse qui se reflète dans la pratique de la modération et de la vertu. C'est ce qu'Aristote nomme l'usage du juste milieu : pour atteindre le bonheur, il faut éviter les extrêmes.

Il en va de même au niveau politique, « car ce sont les mêmes choses qui sont excellentes pour un particulier et pour une communauté, et c'est cela que le législateur doit faire entrer dans l'âme des hommes¹ ». La cité est un corps social formé de la somme des individus, un corps qui peut être soit en santé, soit déréglé. Il importe de faire naître chez chacun des dispositions à la vertu, car « la vertu de tous, en effet, est la conséquence de celle de chacun ». L'action gouvernementale ne peut se limiter strictement à l'aménagement de la pluralité, il faut plutôt retenir que « [...] c'est en vue des belles actions qu'existe la communauté, et non en vue de vivre ensemble ». Le législateur se doit, en appliquant la justice et en éduquant les citoyens, d'encourager le bonheur et la vertu. Il y sera encouragé et épaulé par ceux parmi ses citoyens qui ont à cœur ce projet, et selon Aristote, les gens les plus prompts à suivre la vertu, tant personnelle que politique, se trouvent principalement au sein... de la classe moyenne.

¹ Toutes les citations attribuées à Aristote sont issues du traité sur les politiques. ARISTOTE (1999). *Les politiques*, traduction et présentation par Pierre Pellegrin, Paris : Flammarion, 575 pages.

Il ne faudrait pas voir là une simple mystique du milieu, il y a des raisons pratiques qui incitent Aristote à privilégier les gens intermédiaires, et d'abord parce qu'il considère que le rapport à la richesse implique une conception du pouvoir et de l'action politique: le gouvernement est perverti quand la richesse devient le bien absolu, plutôt qu'un moyen, et les gens très riches et très pauvres ont tendance à en faire le centre de leurs considérations, en ce qui a trait à la vie publique, les uns parce qu'ils pensent qu'elle est garante de leur bonheur et de leurs privilèges, les autres parce qu'ils sont principalement soucieux d'augmenter le plus rapidement possible leur niveau de vie. Les gens intermédiaires, la classe moyenne, ont intérêt à ce que l'État se porte bien sur le long terme, et une vie heureuse dans l'horizon du futur est le fruit de la prudence. Il ne faut pas confondre celle-ci avec l'attitude ultraconservatrice, qui est plutôt le propre des privilégiés et qui consiste à ne jamais attaquer de front les traditions et les pouvoirs établis. Il s'agit plutôt d'une intelligence pratique, d'une capacité à lire les événements et à agir dans le sens du meilleur ou du plus souhaitable. Une révolution peut ainsi être prudente, si sa finalité est un plus grand bonheur pour tous et pour chacun et non l'opportunité d'un plus grand pouvoir personnel, et «les gens moyens, souligne Aristote, ni ne fuient ni ne poursuivent le pouvoir, deux choses nuisibles aux cités». À l'inverse, ceux qui commettent des injustices le font généralement par ambition et par cupidité.

Un autre argument, qui, dans l'esprit d'Aristote, disqualifie les classes extrêmes, veut que, d'une part, les gens ayant en excès la fortune, les biens et la force, de par leur éducation, ne prennent pas l'habitude d'obéir, ni de se soumettre à la volonté commune, mais seulement celle d'exercer un pouvoir despotique, tandis que les plus défavorisés développent plutôt des habitudes de servilité. Une société contrôlée par ses classes extrêmes ne serait pas une société d'hommes

libres, mais une société d'esclaves et de maîtres, «[...] les uns envieux, les autres méprisants, ce qui est très éloigné de l'amitié et de la communauté politique». Aristote constate qu'il arrive que les classes extrêmes fassent alliance, bien que dans une cité saine les plus pauvres finissent par comprendre que leur intérêt est mieux servi par l'avantage commun. Les raisons qui expliquent un tel phénomène, on les retrouve également dans le roman du prince de Lampedusa, *Le guépard*, un classique de la littérature italienne. Lors du plébiscite qui visait la ratification de la nouvelle constitution républicaine et l'union de l'Italie, le personnage du prince, Don Fabrice, s'interroge sur le fait que son fidèle serviteur, Don Ciccio, ait voté contre le nouvel ordre politique, comme nombre d'autres paysans tenus dans le système féodal sicilien :

Ces derniers, écrit l'auteur, hésitaient également à ratifier la nouvelle réalité nationale pour des raisons personnelles : par foi religieuse, ou pour avoir reçu des faveurs du système passé, ou pour n'avoir pas su s'insérer assez rapidement dans le nouveau ; ou enfin parce que durant les désordres de la libération, on leur avait subtilisé quelques couples de chapons, ou quelques mesures de fèves, et fait pousser quelques paires de cornes [...]².

Pour Aristote cependant, la communauté politique suppose l'égalité et la fraternité et non le mépris ou l'envie, «[...] la cité veut être composée avant tout de gens égaux et semblables», ce qui reflète l'esprit des gens moyens. Ce sentiment d'être liés les uns aux autres engendre un sentiment de sécurité : on ne convoite pas le bien de l'autre et on n'est pas inquiet en retour. La vie communautaire devient paisible et sans danger et la constitution se porte garante de cet ordre des choses. Bref, «[...] les cités qui peuvent être bien gouvernées sont celles dans lesquelles la classe moyenne est nombreuse et au mieux plus forte que les deux autres [...]».

2 1 : DI LAMPEDUSA, G.T. (1959). *Le guépard*, Paris : Seuil, p.99.

Selon le scénario inverse, les citoyens vivent sous la menace de la tyrannie, soit d'un régime démagogique, d'une démocratie débridée, au service des envieux, soit d'une oligarchie qui sert ses intérêts plutôt que le bien commun, car «quels que soient ceux qui parviennent à prendre l'avantage sur les gens d'en face, ils n'établissent pas une constitution commune et égale, mais, pour prix de leur victoire, ils prennent la prééminence dans la constitution». La classe moyenne est davantage à l'abri des factions et le meilleur régime est celui où triomphent ses vertus d'égalité et l'intérêt public. La démocratie n'est pas, de façon absolue, l'unique mesure de la justice: on peut se tromper, ou se faire tromper. Selon Aristote, nous avons cependant de bonnes garanties empiriques qu'elle puisse être la meilleure assurance pour parvenir au bien, à une constitution stable qui prévient les privilèges et l'usurpation. À ce chapitre, le référendum de 1995 ferait exemple d'exception pour le philosophe.

Sociologie électorale du référendum sur la souveraineté du Québec

Ce qui transparait du résultat référendaire du 30 octobre 1995, c'est la disparité sociologique des partisans du non chez les francophones. Évidemment, et comme le rappelait Pierre Drouilly, professeur de sociologie à L'UQAM, dans une étude intitulée *Les tendances du vote – 1985-1995*, «Le facteur principal d'explication des élections au Québec depuis un quart de siècle est l'extrême polarisation du vote sur une base linguistique». Il existe un clivage net quant au comportement électoral des Québécois, selon qu'ils soient anglophones, allophones ou francophones, et ce clivage a aussi joué un rôle important lors du référendum. Bien que la situation linguistique soit d'une ampleur déterminante sur les plans politique et électoral au Québec, nous nous permettons d'en faire l'économie, afin de ne pas trop nous

détourner du propos de cet article. Il nous apparaît en effet légitime de parler du Québec francophone comme d'une communauté au sens sociologique.

Dans son analyse sur les tendances électorales des Québécois, Pierre Drouilly note que durant la décennie qui va de la défaite péquiste de 1985 jusqu'au référendum du 30 octobre 1995, le vote péquiste dans les circonscriptions francophones est plus fort en région urbaine qu'en région rurale. Cependant, le Parti québécois obtient toujours et globalement une majorité absolue du vote francophone. Aussi, en 1995, 60 % de celui-ci a été acquis à la souveraineté. Le sociologue indique par ailleurs que « depuis maintenant un quart de siècle, deux groupes de circonscriptions se détachent pourtant, qui ont un comportement électoral distinct de celui de l'ensemble du Québec du point de vue du vote francophone », il y a d'une part les comtés de l'Ouataouais (Argenteuil, Chapleau, Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac) et un autre groupe de circonscriptions contigües (Rivière-du-Loup, Kamouraska-Témiscouata, Montmagny-L'Islet, Bellechasse, Beauce-Nord, Beauce-Sud, Frontenac, Mégantic-Compton et Richmond) où le vote pour le Parti québécois et l'appui à la souveraineté chez les francophones est beaucoup plus faible que dans le reste du Québec.

En ce qui concerne le premier groupe, Drouilly souligne le fait que le nombre important de fonctionnaires fédéraux est le facteur décisif expliquant le faible appui aux indépendantistes. L'autre groupe de circonscriptions lui apparaît plus complexe, sur le plan sociologique. Il écrit : « On se trouve ici dans le Québec profond, et massivement français puisque la moins francophone de ces circonscriptions (Mégantic-Compton) comprenait plus de 90 % de francophones en 1996 ». Ces comtés pourtant très francophones sont plutôt tièdes quant à la question nationale et au Parti québécois.

Qu'est-ce qui explique la différence entre ces comtés et l'ensemble québécois ?

Drouilly constate que ces circonscriptions partagent toutes certaines caractéristiques sociales : elles connaissent un fort exode rural, la population y est plus âgée qu'ailleurs au Québec, une part importante de leur population est faiblement scolarisée (« entre le quart et le tiers de leur population a moins de 9 ans de scolarité, alors que pour l'ensemble du Québec cette proportion est de 20 % »), elles comptent un nombre important de cols bleus (« alors que pour l'ensemble du Québec, la proportion de cols bleus est de 29 %, dans ces neuf circonscriptions cette proportion se situe entre 34 % et 51 % »), au niveau du revenu, toutes se situent largement sous la moyenne québécoise. D'autres circonscriptions connaissent l'une ou l'autre de ces situations, mais ces 9 comtés les cumulent toutes, « Or, depuis 25 ans, les sondages révèlent que les personnes âgées, les personnes faiblement scolarisées et les personnes à faible revenu sont plus réticentes à appuyer le Parti québécois ou les options souverainistes lors des référendums. La plus forte présence de ces catégories dans ces neuf circonscriptions explique donc que l'appui au Parti québécois y soit plus faible », ajoute le professeur.

Dans une étude précédente, *Le référendum du 30 octobre 1995 : une analyse des résultats*, Drouilly notait également que les plus riches, dans une grande proportion, refusaient leur appui au Parti québécois et à l'indépendance. Il est de notoriété publique que les dirigeants des grandes entreprises québécoises souhaitent le maintien du fédéralisme (on notera que les dirigeants de PME ont pour leur part majoritairement appuyé la souveraineté, si on en croit les sondages qui ont précédé la tenue du vote. (Cf. Pierre Duchesne, *Le Régent*)), mais on trouve aussi que, dans les quartiers francophones favorisés tels Côtes-Saint-Antoine (Westmount),

Summit Circle (Westmount), le secteur d'Habitat 67 et l'Îles-des-Sœurs (Verdun), Outremont (Outremont), Saraguay (Saint-Laurent), Saint-Lambert (Laporte), etc., il existe bel et bien une corrélation entre le haut niveau de richesse et le faible appui aux souverainistes, à ce que rapporte le sociologue. On aurait pu ajouter à la liste l'arrondissement de Sillery, dans la circonscription électorale de Jean-Talon, château fort libéral dans la région de Québec.

Les résultats référendaires de 1995 ont été le reflet des caractéristiques sociologiques et électorales du Québec francophone depuis 1985, et comme l'indiquait Drouilly dans le premier article cité, «le vote au Parti québécois est plus urbain que rural, plus solide dans les classes populaires (Est de Montréal) et les classes moyennes (couronne des banlieues de Montréal ou de Québec) que dans les classes supérieures francophones (Ouest de Montréal ou circonscription de Jean-Talon à Québec par exemple). Les sondages nous apprennent régulièrement que les jeunes sont plus péquistes que les personnes âgées, que les personnes faiblement scolarisées sont moins péquistes que les personnes les plus scolarisées, que le Parti québécois rencontre des difficultés auprès des petits salariés et des cols bleus [...]». À la polarité linguistique, il faut ajouter la polarité sociale.

Ce qu'en dirait Aristote

Si l'on peut dire de l'ambiance politique au Québec qu'elle est au cynisme ou à la médiocrité, que la richesse semble avoir priorité sur tout et que les Québécois sont dans un vide constitutionnel plus de 15 ans après la défaite, Aristote pour sa part ne serait pas surpris, mais simplement un peu inquiet pour nous.

Il nous conseillerait cependant de nous retrousser les manches, d'agir avec prudence et d'éduquer à la vertu plutôt

que de céder aux factions. La première leçon pourrait se formuler ainsi : comme c'est le cas pour l'individu, le premier souci d'une société devrait être celui d'établir le sens de son existence. À ce chapitre, deux choix s'offrent aux Québécois : s'épanouir de façon autonome au sein d'un État et d'institutions faits à leur mesure ou gérer leur déclin politique et démographique, en tant que minorité mal aimée, au sein d'une fédération qui leur est de plus en plus étrangère, en menant des combats d'arrière-garde voués à la stricte préservation d'acquis vulnérables.

Cette alternative présentée est-elle exhaustive ? Découle-t-elle strictement d'une stratégie rhétorique ? Il importera de la maintenir devant les objections possibles, car il s'agit bien ici de l'armature de l'argumentation. Évidemment, on peut référer à des événements ponctuels pour lui donner crédit, par exemple les innombrables jugements de la Cour suprême sur l'inconstitutionnalité de la loi 101, ou celui plus récent sur la loi 104. Mais ces événements veulent rendre compte d'un narratif globalisant dans lequel ils prennent place. Nous est avis qu'il est temps de poser clairement ce narratif de la défaite et de la reprise qui aura, nous l'espérons, la vertu d'une certaine sagesse et d'une certaine prévisibilité. En ce sens, le cas du référendum perdu doit être analysé dans la longue durée. Il importera de souligner ses répercussions jusqu'à aujourd'hui.

Le destin historique de la question nationale

L'idée d'indépendance au Québec, celle qui se perpétue, se traduit généralement dans le langage de l'idéal républicain (État-nation, souveraineté populaire, autodétermination...). À notre avis, il faudrait retrouver le sens de cet idéal et mettre davantage en relief sa cohérence et sa force. Le républicanisme renvoie à une longue tradition intellectuelle :

d'Aristote jusqu'aux nationalistes québécois, l'essentiel demeure. Il s'agit d'un enjeu proprement constitutionnel. Pour les Québécois, il y a une cité québécoise qui est reconnaissable, à défaut de toutes les institutions nécessaires, à travers le sentiment d'identité de ses citoyens. Nous nous proposons dans cette seconde partie une science politique de l'*être-avec* québécois, si on permet l'emprunt à Heidegger, qui marque une certaine distance par rapport à la philosophie politique moderne et qui se fonde ultimement sur une sagesse pratique qui emprunte à Aristote, mais aussi à Marx, s'appliquant à l'homme, plutôt qu'à une quelconque abstraction normative qui occulterait le sens, la volonté et les sentiments nobles qui l'habitent.

Avant de commencer cette libre analyse marxienne de la politique québécoise, le lecteur nous permettra de relever une petite anecdote. Lors du premier mandat du gouvernement péquiste de René Lévesque eut lieu un débat entre professeurs de l'UQAM dans *Les cahiers du socialisme* qui avait pour but de déterminer si le Parti québécois était un parti «petit-bourgeois». Ce terme qui se veut davantage qu'une insulte est en fait un concept de la théorie marxiste et réfère aux sociaux-démocrates de bonne foi, porteurs du «mirage» républicain. Dans *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, Marx tâche d'induire de l'expérience des sociaux-démocrates de la II^e République française une généralisation au sujet de l'action politique petite-bourgeoise :

Mais le démocrate, parce qu'il représente la petite bourgeoisie, par conséquent une *classe intermédiaire*, au sein de laquelle s'émeussent les intérêts de deux classes opposées, s' imagine être au-dessus des antagonismes de classe. Les démocrates reconnaissent qu'ils ont devant eux une classe privilégiée, mais eux, avec tout le reste de la nation, ils constituent le *peuple*. Ce qu'ils représentent, c'est le *droit du peuple*; ce qui les intéresse, c'est *l'intérêt du peuple*. Ils

n'ont pas besoin, avant d'engager une lutte, d'examiner les intérêts et les positions des différentes classes. Ils n'ont pas besoin de peser trop minutieusement leurs propres moyens. Ils n'ont qu'à donner le signal pour que le *peuple* fonce avec toutes ses ressources inépuisables sur ses *oppressés*. Mais si, dans la pratique, leurs intérêts apparaissent sans intérêt, et si leur puissance se révèle comme une impuissance, la faute en est ou aux sophistes criminels qui divisent le *peuple indivisible* en plusieurs camps ennemis, ou à l'armée qui est trop abrutie et trop aveuglée pour considérer les buts de la démocratie comme son propre bien, ou encore, c'est qu'un détail d'exécution a tout fait échouer, ou, enfin, c'est qu'un hasard imprévu a fait perdre cette fois la partie. En tout cas, le démocrate sort de la défaite la plus honteuse tout aussi pur qu'il était innocent lorsqu'il est entré dans la lutte, avec la conviction nouvelle qu'il doit vaincre, non pas parce que lui et son parti devront abandonner leur ancien point de vue, mais parce que, au contraire, les conditions devront mûrir³.

Des parallèles viennent à l'esprit entre le parti des Montagnards dont il est ici question (les *Seconds analytiques*, qui occupaient les sièges du haut à l'Assemblée nationale) et le Parti québécois. Les faiblesses du premier semblent aussi celles du second : ils s'imaginent, de bonne foi, que leur voix est celle de la « nation », leurs luttes sont marquées par les traumatismes, l'impuissance, l'indignation morale, etc.

Pour Marx, chaque nouvelle classe dominante fait valoir ses intérêts de classe en les présentant comme l'intérêt national et la « nation », dans la réalité, est constituée d'intérêts antagonistes. La « volonté générale » ne fait pas l'unanimité et les luttes de ces intérêts sont visibles à l'étude attentive des faits, a posteriori. Comme l'indique Engels dans l'introduction aux *Luttes de classes en France* :

3 MARX, K., ENGELS, F. (1975). *Œuvres choisies*, Moscou : Éditions du Progrès, p. 123.

Le clair aperçu de l'histoire économique d'une période donnée n'a jamais lieu au moment même ; on ne peut l'acquérir qu'après coup, après avoir rassemblé et sélectionné les matériaux. La statistique est ici une ressource nécessaire et elle suit toujours en boitant [...]. La méthode matérialiste ne devra donc se borner [...] que trop souvent à ramener les conflits politiques à des luttes d'intérêts entre les classes sociales et les fractions de classes existantes, données par le développement économique, et à montrer que les divers partis politiques sont l'expression politique plus ou moins adéquate de ces mêmes classes et fractions de classes⁴.

En ce sens pouvons-nous poser certaines questions au sujet des résultats électoraux, comme ceux, très éloquentes, des élections de 2007 au Québec ou apparaissaient clairement les clivages sociologiques au Québec, d'abord à travers le prisme linguistique, ensuite à travers le prisme socio-économique. C'est ce dernier qui nous intéresse principalement. On note que les électeurs libéraux forment un groupe moins homogène, sur les plans culturel et économique, que les autres. La question qui peut légitimement surgir est celle-ci : Qu'est-ce qui unit l'ouvrier agricole du Kamouraska à l'industriel de Westmount ? Les intérêts particuliers peut-être ? Paul Martin, l'ancien chef du PLC, disait lors des élections fédérales de 2006 (pour vendre l'idée du fédéralisme asymétrique) qu'il existait de multiples visions du Canada. En ce sens, la question se précise, dans l'esprit d'une analyse marxiste, et il importe alors de savoir laquelle de ces visions est *effective*, c'est-à-dire qui détermine effectivement le développement de la société.

Pour Marx, suivant la 8^e thèse sur Feuerbach, « La vie sociale est essentiellement *pratique*. Tous les mystères qui détournent la *théorie* vers le mysticisme trouvent leur solution

4 MARX, K. (1946). *Les luttes de classes en France (1848-1850)*, Paris : Éditions Sociales, p. 8.

rationnelle dans la praxis humaine et dans la *compréhension* de cette praxis». Engels rajoute dans les *Journées de juin 1848* que ce sont des nécessités pratiques de la lutte que naissent les philosophies, les idéologies, les visions.

Cependant, Marx note tout de même qu'il y a des similitudes entre les plus favorisés et les plus démunis : «L'aristocratie financière, dans son mode de gain comme dans ses jouissances, n'est pas autre chose que la résurrection du lumpenprolétariat dans les sommets de la société bourgeoise⁵». Marx reconnaît des attitudes similaires quant aux classes extrêmes et invite à la lutte au nom d'un principe d'universalité. Pour lui, ce sont les travailleurs qui portent cette universalité. La force de leur besoin d'égalité est le moteur de l'histoire. Peut-on penser, avec ou sans le philosophe, que le bonheur des travailleurs passe par l'amélioration progressive des conditions de vie que peut procurer une société harmonieuse, prudente dirait Aristote, où triomphe l'égalité? Dans le mouvement historique de la reconnaissance de l'universel, il y a pour Marx des progressistes et des réactionnaires. Sans tomber dans les considérations critiques sur l'Histoire, on pourrait se demander ce qui incarnerait la négation de la volonté universaliste des honnêtes gens et pour quelles raisons.

Selon Marx, nous pouvons en avoir un indice suivant l'hypocrisie démocratique de la classe dominante. Dans l'exemple historique de la II^e République, le parti bourgeois, qui est celui de l'ordre, trahit un faux universalisme détectable du fait des modifications paradoxales imposées à la démocratie (le droit de suffrage entre autres) qui consacre son pouvoir dans le cours des luttes de classe :

⁵ *ibid*, p.28

La domination bourgeoise en tant qu'émanation et résultat du suffrage universel, en tant qu'expression de la volonté du peuple souverain, voilà le sens de la Constitution bourgeoise. Mais à partir du moment où le contenu de ce droit de suffrage, de cette volonté souveraine n'est plus la domination bourgeoise, la Constitution a-t-elle encore un sens ? N'est-ce pas le devoir de la bourgeoisie de réglementer le droit de vote de telle façon qu'il veuille le raisonnable, sa domination⁶ ?

Si l'on ose une interprétation similaire de la situation au Québec, comment interpréter la «Loi sur la clarté» qui établit la fin du principe fondamental de la démocratie ? On pourra faire toutes les contorsions idéologiques nécessaires, mais la réalité demeure limpide. Signe de la fin du mirage : ici, la constitution pourrait se maintenir sans l'aval de la majorité. Ici, dans leurs droits démocratiques, les citoyens sont inégaux. Peut-être a-t-on des raisons d'être optimiste puisque, dans l'esprit de notre philosophe, cet état de fait entérine la décomposition intérieure des vainqueurs.

Avec le marxisme, la politique, en dernière instance, suit un mouvement déterminé, en lien avec l'évolution des rapports entre travail et matière. Courageux serait celui qui aujourd'hui oserait présumer de la tournure que prendra la politique au Québec, particulièrement en ce qui a trait à la question nationale. Motivation ou déterminisme ? Il y a peut-être une chose que l'on peut dire : La reconnaissance de la dignité est un puissant moteur de l'histoire. Ce que le fédéral a servi au Québec dans les années passées va dans le sens contraire de la reconnaissance de la dignité des Québécois : resserrement de la loi sur les modifications constitutionnelles, loi c-20, commandites, etc.

6 *Ibid*, p.97

Il ne faudrait pourtant pas conclure que les fédéralistes sont nécessairement mal intentionnés. La pensée inquisitrice a prouvé à coup d'atrocités démentielles sa fausseté et sa faillite. Par ailleurs l'échec du marxisme devrait faire réfléchir quiconque prétend détenir la vérité sur l'histoire et les hommes. Les fédéralistes sont des interlocuteurs dignes et respectables et cela n'empêche pas la science humaine et les tentatives d'analyses qui dépassent le simple droit à l'opinion. Ce qu'il faudrait retenir de cette seconde partie, c'est que la faillite du fédéralisme tient entre autres à des raisons structurelles. André Pratte, lors des dernières élections, invitait ses lecteurs à voter pour un candidat qui serait à la table de décision, et pour être certain qu'on ne s'y perde pas, il proposait des noms et des circonscriptions ciblées. Il faudrait aussi réfléchir sur les raisons pour lesquelles cela ne s'est pas réalisé et être exigeant.

D'un autre côté, les souverainistes ne sont pas sans tort quand ils se font augures. René Lévesque disait que la souveraineté du Québec était inéluctable. Aujourd'hui, on peut en douter sérieusement. Peut-être faudrait-il prendre pour acquis, d'abord et par précaution, que le projet découle non pas d'une nécessité future, d'un progrès, mais d'un ajustement à certaines constantes dans la vie des peuples et des individus. Aussi, en accord avec Marx, faudrait-il se garder de réfléchir à partir de l'Idée abstraite de neutralité axiologique et considérer que le politique est une réalité faite de forces antagonistes et d'intérêts humains. La gentillesse absolue ne saurait tenir lieu de programme et l'on devrait viser davantage la réalisation de notre plein potentiel culturel, au sens où Hubert Aquin l'entendait, et assumer notre rapport, à travers lui, à l'Universel. De façon plus concrète, il importerait pour les nationalistes de chercher le moyen d'unir ceux qui ont intérêt à ce que les choses se passent bien dans la longue durée. Dans la réalité actuelle, il y a

toujours urgence à faire comprendre et à donner l'exemple, par nos prises de positions, nos revendications et notre lutte, de notre capacité à incarner la défense de la cité québécoise, de son identité et de ses intérêts constitutionnels. Le climat politique se détériore et le Québec ne se porte pas à son meilleur. Nous le savons. Pourrons-nous le comprendre et agir en conséquence? ☐

L'histoire du Québec : **NOTRE** grande aventure

L'histoire du Québec, c'est notre histoire, notre héritage collectif, notre grande aventure. Remarquable à bien des égards, cette histoire mérite d'être étudiée et d'être racontée aux jeunes générations et à toutes les personnes qui viennent d'ailleurs pour s'inscrire dans cette histoire. Voilà pourquoi à la Fondation Lionel-Groulx nous faisons de la promotion de notre histoire nationale notre cheval de bataille.

 **PARTICIPEZ À CETTE GRANDE AVENTURE
EN DEVENANT MEMBRE DE LA SEULE
FONDATION QUÉBÉCOISE QUI SE CONSACRE
À LA PROMOTION DE NOTRE HISTOIRE !**

La Fondation
LIONEL-GROULX

www.fondationlionelgroulx.org

agir pour notre monde

**Ensemble, nos actions
nous inscrivent
dans un développement
durable et solidaire.**

**Près de 10 000 membres
dont 2536 entreprises collectives,
organisations et associations.**



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Montréal 514 598-2122 1 877 598-2122

Québec 418 647-1527 1 877 647-1527

Joliette 450 753-7055 1 866 753-7055

www.cecosol.coop

DOSSIER

ENVIRONNEMENT - AQLPA

TRENTE ANS DE LUTTES VICTORIEUSES

Dossier

ENVIRONNEMENT - AQLPA

TRENTE ANS DE LUTTES VICTORIEUSES

-André Bélisle

56

FÉV56
DOSSIER
André Bélisle*

Environnement - AQLPA
TRENTE ANS DE LUTTES
VICTORIEUSES

Aujourd'hui, en ce début d'année 2012, je commence la rédaction des mémoires de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). J'entreprends, en fait, de revisiter sommairement trente ans d'histoire extraordinaire et particulièrement intense.

C'est à titre de cofondateur de l'AQLPA et président depuis vingt-neuf ans que j'entreprends ce voyage éclair dans le temps et ce retour dans des dossiers parmi les plus importants et les plus déterminants, à mon avis, de l'histoire environnementale du Québec. J'affirme ceci résolument, mais aussi, et surtout, avec grande modestie. Cette incroyable histoire me dépasse tellement que j'éprouve un vertige certain devant la responsabilité de rendre fidèlement et honnêtement compte de ce qui m'apparaît encore comme un conte de fées ou un appel de Mère Nature.

Rien, mais absolument rien, ne m'avait préparé à ce surprenant virage dans ma vie et encore moins à être régulièrement à l'origine et au centre de ce bouillonnement d'énergie de changement et progrès vert.

* Président et cofondateur de l'Association québécoise de lutte contre pollution atmosphérique (AQLPA), l'auteur nous livre ici une vision personnelle des trente années de cette organisation dont les luttes victorieuses forcent l'admiration.

La naissance de l'AQLPA arrive en juillet 1982 au moment où je suis assembleur de pylônes de ligne à haute tension au Québec et à la Baie-James, donc plutôt loin de l'écologie. Je dois quand même souligner que j'avais toujours préféré la vie à la campagne et dans le bois où j'avais passé beaucoup de temps depuis ma jeunesse, plus près de la nature que du macadam.

Regard sur le contexte de l'époque

Au mois de mai 1982, au cours d'une réunion d'un club de lecture entre amis, je faisais état de mes conclusions de la lecture d'un livre qui cristallisa mes opinions sur la façon d'aborder la vie. J'avais vingt-huit ans et la ferme volonté de changer les choses de la vie qui me semblaient incorrectes, nuisibles ou absurdes.

Je venais à peine de terminer la lecture du livre *La troisième vague* d'Alvin Tofler, essai sociologique percutant et très dérangeant pour l'époque. Une réflexion normale pour moi devint alors une orientation claire pour ma vie: l'action prouve la pensée...

Il importe de comprendre qu'étant un adepte de la contre-culture des années 70, j'avais depuis longtemps acquis la certitude qu'il fallait changer les choses sans quoi l'avenir s'assombrirait de plus en plus.

Par ailleurs, j'avais lu en parallèle le numéro spécial sur les pluies acides du magazine *Québec Science* de mai 1982 intitulé «Le péril acide».

Je me permets ici de transcrire textuellement deux extraits de *La troisième vague* pour bien décrire mon état d'esprit du moment.

À la fin de l'introduction, l'auteur écrit :

À une époque de changements explosifs – quand la vie des gens se disloque, quand l'ordre social existant s'écroule et quand un nouvel et fantastique mode de vie émerge à l'horizon –, poser les questions les plus vastes touchant à notre avenir n'est pas simple affaire de curiosité intellectuelle : c'est notre survivance qui est en jeu.

Que nous en ayons conscience ou pas, la plupart d'entre nous sommes d'ores et déjà aux prises avec la nouvelle civilisation, soit que nous y résistions, soit que nous la créions. La Troisième Vague nous aidera, j'espère, les uns et les autres à faire notre choix.

Sur plus de cinq cents pages l'auteur décrit la société de consommation, son abondance aussi ostentatoire que destructrice ainsi que ses paradoxes, ses culs-de-sac, ses absurdités et surtout, son non-sens insoutenable à long terme.

L'auteur, après une analyse systématique des divers aspects de la société de consommation, conclut sur une note d'espoir, nous encourageant à l'action résolue, en écrivant :

C'est donc nous qui, en définitive, sommes comptables du changement... Cela veut dire, surtout, engager sans plus attendre ce processus de reconstruction avant que la désintégration des systèmes politiques en vigueur n'ait atteint le seuil fatidique... Si nous nous mettons à l'œuvre sans délai, nous pourrions, nous et nos enfants, participer à cette tâche exaltante : la reconstruction, non seulement de nos structures politiques périmées, mais de la civilisation même.

Comme la génération des révolutionnaires de jadis, notre destin est de créer notre destin...

C'est donc avec cette lecture en tête et surtout avec la conclusion appelant à l'action que j'entreprends la création d'un groupe voué à l'éducation populaire face au problème des pluies acides, surtout les causes de ce problème, en espérant faire changer les choses, les habitudes et les pensées.

Un vaste chantier d'éducation populaire

Tout jeune dans les années soixante, j'aimais aller à la pêche, particulièrement dans la région de Portneuf. Provenant d'une famille modeste, j'avais l'extraordinaire chance d'avoir comme voisins une famille maniaque de la chasse et de la pêche. Ceux-ci m'amenaient régulièrement à leur camp, très isolé, à l'époque des clubs privés, dans les montagnes derrière le village de Rivière-à-Pierre où l'on faisait des pêches miraculeuses de «truites rouges du Québec» à chaque occasion dans une multitude de lacs plus enchanteurs les uns que les autres.

Le père de mon ami et voisin aimait beaucoup que j'aille avec eux, car son fils ne tolérait pas les mouches noires et n'aimait donc pas tellement aller à la pêche. Mais quand j'étais là, je l'encourageais à supporter un peu plus les désagréments et on finissait tous par profiter de la nature époustouflante et de bons soupers à la truite du jour.

Les années passèrent, je perdis de vue mes voisins suite à un déménagement, mais je gardais toujours un amour profond pour la vie en forêt, pour cette région et pour la bonté de la nature. Plus tard, je retournais de temps en temps à la pêche dans ce coin de pays remarquable, mais les choses changeaient rapidement et pas toujours pour le mieux.

D'abord, le club privé où j'allais fût «déclubé», ce qui d'un côté était une bonne chose pour permettre un accès démocratique à la pêche dans ces innombrables lacs, mais d'un autre côté, les nouveaux pêcheurs n'avaient pas nécessairement tous le respect des lieux comme leurs prédécesseurs et cela paraissait beaucoup.

Quoiqu'il soit, avec le temps, il y avait de moins en moins de bonnes pêches à faire et la truite rouge que j'aimais tant semblait de plus en plus rare.

Plus tard, je réaliserai à la lecture du « Péril acide » de *Québec Science* et autres documents plus techniques – car j'avais commencé une recherche ambitieuse pour comprendre le phénomène des pluies acides –, que la grande région des Laurentides, mon paradis sauvage, était l'épicentre de l'acidification des lacs au Québec, un choc acide...

Et tout un coup de pied au derrière... Je marche encore aujourd'hui sur cet élan...

À cette époque, j'étais membre de quelques groupes environnementaux, mais le dossier des pluies acides n'était pour ainsi dire pratiquement « nulle part sur le radar ».

Un clin d'œil de la vie

Lors d'une autre soirée de notre club de lecture, mon amie Danielle me refila un dépliant invitant la population du Plateau Mont-Royal à une soirée de réflexion sur les pluies acides tenue par le tout nouveau Groupe d'Action pour une Société Écologique, le GASÉ...

Muni du résultat de mes recherches sur ce sujet et cherchant un moyen de « faire bouger les choses » je me rendis à cette rencontre. Il y avait là une trentaine de personnes, quelques représentants de groupes écologistes dans une ambiance typique du monde alternatif.

À ma grande surprise, j'étais une des plus renseignées parmi les personnes présentes. Heureusement, je fis la rencontre de trois personnages qui changeront ma vie : Alain Brunel du GASÉ, Bruce Walker du groupe STOP et Jean Hudon de la commune de l'Anse Saint-Jean.

Suite à moult débats et discussions et avec une approche plutôt « rock and roll », après avoir constaté et déclaré « qu'il

faut faire beaucoup plus d'éducation populaire, car avec des écolos qui sensibilisent des écolos *on n'ira pas loin*», je proposai la création d'une association vouée à l'éducation populaire sur ce problème, ses causes et ses solutions, la belle affaire...

Certains représentants d'autres groupes écologistes présents eurent des réactions désolantes, quant à moi, dont un qui me dira sèchement «qui es-tu comme gars de la construction pour te mêler d'environnement?».

Piqué au cœur, je répondis sans trop réfléchir «checke ben ce qu'un gars de la construction qui met son cœur à l'ouvrage peut faire comme ménage en environnement», je m'en souviens comme si c'était hier... À ma grande surprise, le doyen des écolos présents, Bruce Walker du groupe STOP fondé en 1972, m'invita à en discuter davantage. Ce que je fis avec grand plaisir.

J'expliquai qu'à mon avis il fallait, face à un problème aussi vaste et impliquant au moins deux pays, les États-Unis et le Canada, ainsi que des dizaines d'États et provinces, commencer par éduquer les populations de ces deux pays. Puisque ce problème environnemental était aussi un problème de société et de politique, il fallait créer par l'éducation populaire un mouvement solide pour pousser les gouvernements à agir. J'inventai une expression sur le champ pour bien imaginer ma pensée, «l'action politique repose sur l'opinion publique exprimée».

Le projet que j'avais en tête était de mettre sur pied une association à partir des groupes et personnes désireuses de participer à un effort collectif sans précédent d'éducation populaire sur cette question dans le but d'obtenir des réductions des émissions polluantes à l'origine des pluies acides

tant aux États-Unis qu'au Canada, et ce, en commençant chez nous au Québec.

Je proposai qu'on fasse le tour des centres d'achats, des expositions, des foires, des clubs sociaux, des chambres de commerce, des syndicats, des écoles, collèges et universités, avec un bagage d'information vulgarisée et visuelle à l'aide de kiosques voyageant partout au Québec. Je proposai aussi qu'on fasse signer une pétition demandant une réduction minimale de 50 % des émissions d'anhydride sulfureux SO₂ et des oxydes d'azotes NOX des États-Unis et du Canada.

Je croyais de façon très candide que tous les groupes se rallieraient, mais ce ne fût pas le cas. Heureusement, Bruce Walker, démontrant encore une fois une ouverture et une solidarité remarquable, déclara que STOP était partant et, au même moment, Alain Brunel en fit autant au nom du GASÉ ainsi que Jean Hudon de la commune de l'Anse Saint-Jean qui, bien qu'habitant très loin de Montréal, soit au Saguenay, annonça son intention de faire partie de l'équipe de fondation de ce qui deviendra l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides (AQLPA) qui vit le jour officiellement le 23 juillet 1982.

C'est au Québec que se gagna la bataille des pluies acides en Amérique

C'est en septembre 1982 que l'AQLPA lança, avec l'appui du ministre Marcel Léger, parrain de l'AQLPA, le plus vaste chantier d'éducation populaire sur une question environnementale de l'époque. Aujourd'hui encore, plusieurs aspects de cette campagne sont inégalés comme le nombre de 176 000 signataires de la pétition remise au consul américain à l'intention du président Reagan à Montréal en 1987 ou encore le nombre et la fréquence des rencontres d'information ainsi que le nombre de personnes y ayant participé.

De 1982 à 1988, l'AQLPA rencontra directement plus de 1 000 000 de personnes partout au Québec. Durant l'été 1984, la Caravane sur les pluies acides parcourra tout le Québec, présentant dans 75 villes son kiosque roulant et obtenant l'appui de toutes ces municipalités. De 1986 à 1988, l'AQLPA tint une rencontre d'information tous les deux jours quelque part au Québec. Il faut dire qu'à cette époque l'AQLPA avait six équipes réparties dans les régions de Montréal, de l'Estrie, de Lanaudière, des Bois-Francs, des Laurentides et de la Beauce.

L'AQLPA savoure une victoire éclatante

Le ministre de l'Environnement monsieur Clifford Lincoln annonça en 1988 que le Québec serait le premier à imposer une réduction des émissions polluantes comme nous le demandions. Le ministre Lincoln, de qui nous gardons un souvenir très cher dans nos cœurs, ira jusqu'à dire que «grâce à l'extraordinaire travail d'éducation populaire mené par l'AQLPA sur ce sujet, le Québec avait fait un bond incroyable dans la compréhension des enjeux signifiant clairement son appui aux mesures contraignantes qu'il fallait appliquer [...]».

Il faut savoir que la minière Noranda à Rouyn en Abitibi était responsable de 80 % des émissions de SO₂ de loin le gaz acide le plus important provenant du Québec. Les NOX, bien que très dommageables, ne représentaient que quelque 25 % du volume du SO₂ à l'époque. Le ministre Lincoln imposa à la Noranda de réduire ses émissions de SO₂ de 70 %, malgré une opposition féroce de la compagnie qui mena une campagne systématique de chantage aux jobs dont le message principal était «une réduction de 70 % des émissions amènera 70 % de perte d'emplois à l'usine». Dans ces conditions, on comprend bien l'opposition éga-

lement agressive de la part du syndicat des employés de l'usine d'affinage des métaux.

Rappelons-nous que l'anhydride sulfureux, SO_2 , tout comme les oxydes d'azote, NOX , se transforment en acides sulfurique et nitrique au contact de la vapeur d'eau dans l'atmosphère et voyagent sur des milliers de kilomètres au gré des vents. Lorsque les précipitations acides retombent (pluie, neige et poussières), elles brûlent littéralement la peinture des voitures à proximité ainsi que le feuillage des arbres sans oublier qu'elles acidifient les lacs au point d'y rendre la vie aquatique impossible à des centaines de kilomètres à la ronde. La neige acide, elle, s'accumule tout au long de l'hiver et libère sa charge acide au printemps à la fonte des neiges causant le choc acide printanier coïncidant malheureusement avec la période d'éclosion des alevins extrêmement sensibles à ce choc acide.

À l'AQLPA on encourage le progrès

Heureusement la logique écologique proposée par les défenseurs de l'environnement comme l'AQLPA et le ministre Lincoln allait créer beaucoup d'emplois, contrairement aux propos anachroniques et volontairement catastrophistes de la compagnie.

La solution proposée était de bâtir une usine de récupération des gaz acides pour les transformer en acide sulfurique sous contrôle en usine et la mettre « en barils » pour vente sur le marché industriel.

La construction de l'usine de *désulfurisation* créa 200 emplois pour la phase de construction et 80 emplois permanents pour son fonctionnement en plus de faire faire des profits de l'ordre de 10 à 15 millions de dollars par année à la compagnie, sans parler de l'amélioration importante de la

qualité de l'air dans les quartiers environnants et le soulagement des problèmes de santé qui s'y rattachaient.

Cette amélioration technologique amenait à elle seule une réduction annuelle de 300 000 tonnes de SO₂ de l'usine de Noranda.

N'est-ce pas là encourager le progrès ?

Un premier ministre conservateur, Brian Mulroney, engage le Canada et les États-Unis

Cette avancée remarquable obtenue grâce à de chaudes luttes menées par le ministre Lincoln au Québec pava la voie pour une entente pancanadienne entraînant les sept provinces à l'est de la Saskatchewan et le Canada dans son sillage. Pendant ce temps, l'AQLPA travaillait de plus en plus au Canada et aux États-Unis pour rallier un maximum d'appuis des deux côtés de la frontière notamment via le projet « Arc-en-ciel » visant à unir les populations des régions affectées par les pluies acides.

Le ministre fédéral de l'environnement de l'époque, le conservateur Tom MacMillan, épaulé solidement par le ministre québécois Clifford Lincoln, conclut cette entente pancanadienne en 1988. Les temps ont bien changé... Il fût remplacé par un autre ministre conservateur, Lucien Bouchard, qui brilla par son inaccessibilité et son manque d'enthousiasme à poursuivre le travail en cours...

Remarquablement, ce sera Jean Charest comme ministre fédéral de l'Environnement qui terminera le travail pour conclure cette entente au Canada.

Tout au long, le premier ministre Brian Mulroney, d'abord très discrètement puis clairement et publiquement, sèmera

l'espoir signalant à l'occasion son inquiétude face aux dommages qui s'accumulaient dans l'est du Canada et particulièrement au Québec. Le gars de Baie-Comeau, comme il aimait se présenter, s'était engagé à convaincre son vis-à-vis le président Ronald Reagan de passer à l'action et ce n'était pas une mince affaire.

Le travail acharné de l'AQLPA à la base d'une bonne partie d'un succès historique

Certains se rappelleront peut-être la formule-choc utilisée par le président Reagan, républicain, pour justifier le rejet à répétition des demandes de l'Agence de protection de l'environnement, l'EPA aux États-Unis, des États du Nord-Est américain et du Canada, tous victimes des pluies acides produites abondamment par les centrales thermiques au charbon dans le Midwest américain: «les pluies acides sont causées par les fientes des oiseaux».

Malgré tout, le premier ministre Mulroney réussira ce que tous croyaient impossible tant que Ronald Reagan serait président. Il obtiendra à l'arraché en juin 1991 l'Accord nord-américain sur les pluies acides imposant une réduction de 50 % des émissions affectant l'est du Canada.

Mais il y eut gros péril en la demeure: pendant les négociations canado-américaines, le gouvernement du Québec failli tout faire dérailler en automne 1989 après le départ du ministre Lincoln.

Quand le côté droit du cerveau n'est plus connecté avec le côté gauche

Heureux des succès obtenus, l'AQLPA s'attela à la tâche d'obtenir des réductions des émissions de NOX, qui provenaient et proviennent encore aujourd'hui au Québec, prin-

cipalement du secteur des transports. Malheureusement, ce secteur fût négligé et l'est toujours maintenant. La situation depuis ce temps c'est sérieusement envenimé avec la croissance annuelle moyenne de 2 à 5 % du parc automobile et le délabrement rapide de ces véhicules, mais ça c'est une autre histoire.

Pendant que l'AQLPA travaillait pour la mise en place de mesures pour réduire les émissions provenant du parc automobile en préconisant un recours massif aux transports collectifs, l'encouragement au télétravail et la mise en place d'un programme d'inspection obligatoire des émissions des véhicules automobiles (PIEVA), tiens tiens ça me rappelle quelque chose... le gouvernement du Québec est venu bien près de tout faire dérailler.

L'année 1988 fut une année particulièrement chaude et sèche au Québec, plusieurs y voyaient une manifestation possible du réchauffement planétaire, on y reviendra plus tard...

Parallèlement à ces conditions météo extrêmes, Hydro-Québec qui voulait exporter le plus d'énergie possible vers les États-Unis, espérant engranger un maximum de dividendes pour *l'actionnaire, le gouvernement du Québec*, vida littéralement les bassins hydroélectriques et plus particulièrement ceux tout nouveaux de la Baie-James.

Deux problèmes se conjuguèrent alors pour créer une situation inédite et inquiétante au Québec, on manquait d'eau dans le nord et malheureusement dans un tel contexte on exportait trop d'énergie au sud. Les bassins immenses, mais très peu profonds, de la Baie-James avaient subi une évaporation accélérée non prévue, prenant Hydro-Québec par surprise au moment où, à la demande du gouvernement

du Québec, on forçait les exportations d'électricité vers les États-Unis.

Je me souviens très bien qu'à l'époque, quand nous évoquions nos craintes face au réchauffement planétaire on se faisait ridiculiser. L'AQLPA et les rares groupes écologistes défendant déjà ce dossier furent contraints de monter au front une nouvelle fois.

Pour pallier le manque de disponibilité d'électricité engendré par le niveau extrêmement bas des bassins hydroélectriques dans le nord à l'automne 1988, le gouvernement du Québec autorisa Hydro-Québec à remettre en service à plein régime la vieille centrale thermique de Tracy qui fonctionnait au mazout lourd. De plus, Hydro-Québec mit un terme à l'alimentation en électricité des chaudières industrielles dans le secteur des pâtes et papiers, forçant par le fait même le fonctionnement des vieilles chaudières au mazout lourd. Enfin, Hydro-Québec élimina les tout nouveaux programmes biénergie dans les bâtiments, amenant encore plus d'utilisation de mazout.

Tout cela sans réaliser que ces «arrangements de dernier recours» amenaient une importante augmentation des émissions de SO₂ que l'AQLPA, avec les moyens du bord, évaluait à plus de 100 000 tonnes au moment même où on venait de s'engager à la face de l'Amérique à les réduire substantiellement soit de 300 000 tonnes, chercher l'erreur...

L'AQLPA lance la mobilisation pour obtenir un débat public sur l'énergie au Québec

Réalisant le non sens de la situation où, d'un côté le nouveau ministre de l'Environnement Pierre Paradis devait s'assurer du respect de l'engagement du Québec afin d'atteindre les réductions de SO₂ prévues et de l'autre, la ministre de l'Éner-

gie Lise Bacon autorisait Hydro-Québec à mettre en place ses arrangements de dernier recours avec le consentement aveugle de l'Assemblée nationale, l'AQLPA sonna l'alarme.

En novembre 1988, l'AQLPA lança un appel à la mobilisation des groupes environnementaux et de la population du Québec afin d'obtenir un débat public sur l'énergie dans le but de définir une première stratégie intégrée de développement énergétique. Présentant publiquement l'état de la situation et les conséquences périphériques de cet imbroglio énergétique, l'AQLPA créa la Coalition pour un débat public sur l'énergie avec plusieurs groupes environnementaux du Québec tels le Mouvement Vert, Greenpeace Québec, les Ami-E-s de la terre, le Regroupement pour la surveillance du nucléaire et le Réseau québécois des groupes écologistes, le RQGE.

Parcourant le Québec à la manière développée par l'AQLPA dans la bataille des pluies acides, les porte-parole de la coalition appuyés par un secrétariat sous la responsabilité de l'AQLPA livraient le message que le Québec est bien désorienté et qu'il y a un urgent besoin d'une planification intégrée des ressources énergétiques.

Face au développement de filières énergétiques non souhaitables comme le thermique pétrole et gaz ou le nucléaire comme Gentilly 1 et 2, le mouvement s'amorça. Rapidement, les groupes de défense des rivières s'ajoutèrent au noyau initial. Parmi ces groupes sont apparues des communautés des Premières Nations: les Attikameks-Montagnais et les Cris. D'autres groupes plus spécialisés dans le domaine énergétique comme le Mouvement Au Courant joignirent la coalition.

Les représentants de la coalition multiplièrent les rencontres d'information durant trois années consécutives faisant prendre conscience à la population des enjeux de l'éner-

gie. La bataille devint farouche, le gouvernement, Hydro-Québec et plusieurs grandes corporations n'acceptaient tout simplement pas qu'on lève le voile sur le développement énergétique et encore moins qu'on pose des questions sur la justification et les impacts de tous ces projets.

Mais le travail porta ses fruits. La logique écologique voulant qu'on favorise d'abord et avant tout la conservation de l'énergie, plutôt que la surproduction et le gaspillage, fut bien reçue par la population. La notion nouvelle d'efficacité énergétique, une fois expliquée et comprise, souleva tout autant l'enthousiasme de la population.

La proposition de développer les énergies vertes comme l'éolien, le solaire et la géothermie, alors bien peu connues, piqua la curiosité partout où passèrent les porte-parole de la coalition.

La production hydroélectrique, chère à la population québécoise, fut débattue plus âprement. Cette énergie renouvelable bien plus propre que l'énergie thermique et nucléaire est responsable d'une grande prospérité au Québec et est un gage d'indépendance énergétique, ce que tous reconnaissaient.

Mais devant le fait qu'il ne restait qu'une dizaine de grandes rivières vierges au Québec, un constat s'imposa : il faut faire le plein d'énergie via la conservation de l'énergie, l'efficacité énergétique et le développement des énergies vertes d'abord et garder nos rivières en réserve, disaient les gens. Comme j'étais parmi les principaux porte-parole pour les trois tournées successives du Québec, j'ai pu constater une rapide évolution des mentalités.

Parmi les revendications de la coalition discutées lors de ces rencontres, la création d'une Régie de l'énergie présentée

comme un outil fondamental pour veiller aux meilleurs intérêts économiques du Québec en matière de développement énergétique attire une attention relativement discrète.

Quand le ciel, tout à coup, nous tomba sur la tête

Malheureusement plus la coalition obtenait du succès, plus des pressions indues handicapèrent l'AQLPA. Pour ouvrir le bal des horreurs, une initiative indépendante et particulièrement malheureuse de Greenpeace Canada ébranla sérieusement la coalition.

La publication d'une pleine page de publicité dans le *New York Times* en octobre 1991 dénonçant le génocide de la population crie au Québec que s'apprêtaient, selon eux, à commettre Hydro-Québec et le gouvernement du Québec, fut perçue très négativement par tous au Québec incluant les groupes environnementaux membres de la coalition. Tous les médias, grands et petits, s'enflammèrent et accusèrent la coalition et l'AQLPA de trahison...

Pire, cette initiative qui avait déjà été rejetée par l'ensemble des membres de la coalition, incluant Greenpeace Québec, en mai 1991, arriva au moment où l'AQLPA organisait trois grands spectacles-bénéfices au profit de la coalition. Ces spectacles eurent lieu quand même à Montréal, Sherbrooke et Joliette, mais l'impression de salissage du Québec par la coalition sur la scène américaine, même si ce n'était absolument pas de sa responsabilité, détruisit tout espoir de faire des bénéfices. Bien au contraire, cela ajouta à un déficit important déjà encouru pour soutenir les activités de la coalition.

De l'automne 1991 au printemps 1993, les contrôles gouvernementaux se multiplièrent : vérifications des livres comptables à répétition, inspections des normes du travail,

des enquêteurs de police qui viennent même au bureau de l'AQLPA à Montréal, siège de la coalition pour s'assurer par une surveillance rapprochée que nous n'étions pas devenus... des terroristes ?

La quantité de problèmes nous affectant à ce moment devint si importante que tous comprirent que ce n'était certainement pas l'effet du hasard.

Durant ce temps, l'AQLPA n'arrivait même plus à obtenir de fonds du gouvernement du Québec. Curieusement, les valeureux combattants des pluies acides étaient devenus trop dérangeants. L'AQLPA vécut sur le métabolisme de base pendant plusieurs années, le temps de rembourser tous ses comptes, et se vit contrainte de mettre la clé sous la porte de cinq de ses six bureaux régionaux. Il ne resta qu'une équipe bénévole, extrêmement réduite soit deux personnes en Beauce, Jocelyne Lachapelle, originalement bénévole de l'équipe des Laurentides, devenue ma conjointe, et moi-même.

Par ailleurs, l'Accord nord-américain sur les pluies acides entra officiellement en vigueur en juin 1991.

Fière de ses succès dans la bataille des pluies acides et malgré la crise en cours, l'AQLPA changea son nom pour mieux refléter ses préoccupations : Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, AQLPA...

Les semences de la réflexion populaire ont germé

Heureusement, un nouveau gouvernement du Parti québécois, sous la direction de monsieur Jacques Parizeau, remplaça en septembre 1994 celui du Parti libéral de messieurs Robert Bourassa et Daniel Johnson.

À la surprise générale, à l'automne 1994, le premier ministre du Québec monsieur Jacques Parizeau annonça l'abandon pur et simple du mégaprojet hydroélectrique Grande-Baleine. Expliquant que les besoins d'énergie justifiant un tel projet n'existaient tout simplement pas, que les coûts de production avaient grandement augmenté par rapport aux prévisions et que d'autres options de conservation d'énergie et d'efficacité énergétique devaient d'abord être envisagées, le premier ministre venait de tourner la page. De plus, le Débat public sur l'énergie au Québec fut lancé, ce qui constituait une autre belle victoire et une grande satisfaction qui apportèrent un peu de baume sur nos plaies encore vives.

L'AQLPA, à la fin de 1993, avait dû transférer la responsabilité du secrétariat de la coalition à Greenpeace Québec. Malheureusement quand son directeur général fût nommé au poste de commissaire à la nouvelle Commission du débat public sur l'énergie, Greenpeace Québec ferma les livres de la coalition.

La traversée du désert à pied

L'avalanche de problèmes tombés sur l'AQLPA causa pratiquement sa faillite, une période très dure financièrement occupa la majeure partie du temps de la petite équipe restante durant quatre ans.

Comme j'étais le dernier responsable en poste et que sous aucun prétexte je n'aurais accepté de baisser les bras, il fallut trimer très dur. Heureusement j'étais appuyé très solidement par ma collègue Jocelyne Lachapelle ma conjointe depuis 1988.

Le hasard faisant parfois bien les choses, Lorraine Lachapelle, la sœur de Jocelyne, nouvellement déménagée près de chez

nous, nous prêta main-forte bénévolement pendant des mois. Lorraine, ex-commis comptable dans une caisse populaire, nous aida à faire le ménage des comptes en souffrance de toutes les équipes régionales et assura la comptabilité générale le temps de tout rétablir.

Pendant que je travaillais dans le bois pour assurer la subsistance de ma famille et la survie financière de l'AQLPA, Jocelyne assurait la permanence du bureau bénévolement elle aussi. Graduellement, les administrateurs de l'AQLPA apportèrent un soutien essentiel tant en représentation qu'en sollicitation. Personnellement, j'étais devenu *quêteux professionnel* quand je pouvais quitter temporairement mon travail en forêt.

Sollicitant l'aide des groupes qui avaient été membres de la coalition, nous avons obtenu un certain nombre d'appuis. Par exemple, constatant la quasi-disparition de l'AQLPA, le Grand Conseil des Cris du Québec proposa d'assumer une part appréciable du déficit accumulé de l'AQLPA, soit environ 25 % d'un montant estimé à 100 000 \$.

Parfois c'est dans le besoin qu'on reconnaît ses amis. L'AQLPA eut l'heureuse surprise de pouvoir compter sur une aide inusitée, mais fort utile de la part de mon collègue et ami Normand Maurice, qui malheureusement nous a quittés beaucoup trop tôt, et de l'équipe du Centre de formation en entreprises et récupération le CFER de Victoriaville.

L'AQLPA ayant aidé solidement et gracieusement à la création du CFER dans les années 80, reçu gratuitement un énorme *voyage* de peinture recyclée, un produit révolutionnaire développé par le CFER: *un dix-roues de gallons de peinture recyclée à vendre pour aider à nous soutenir pendant la traversée du désert à pied.*

Le retour du balancier

Après le changement de gouvernement en septembre 1994 d'abord, et surtout après le départ en janvier 1996 de Jacques Brassard, premier ministre de l'Environnement nommé sous le nouveau gouvernement, ce fut le retour du balancier. Ce nouveau « ministre de l'Environnement » restera mémorable pour son incompétence et son mépris des questions environnementales.

Le dossier de la réduction des émissions de NOX comme convenu dans l'Accord nord-américain sur les pluies acides refit surface. Ce dossier resté sur la tablette devint une affaire urgente à régler pour le gouvernement du Québec après les élections et surtout à cause de l'incompréhension et de la mauvaise volonté du ministre Brassard.

Le ministre de l'Environnement suivant, David Cliche, nommé par le nouveau premier ministre monsieur Lucien Bouchard, entrés tous les deux en fonction en janvier 1996, changea totalement la donne. David Cliche était bien au fait des questions environnementales. Il avait été membre de plusieurs groupes écologistes et directement associé à une grande organisation environnementale soit l'Union québécoise pour la conservation de la nature, l'UQCN, aujourd'hui connue sous le nom de Nature Québec.

Le ministre Cliche avait clairement pris l'engagement d'agir de manière cohérente et efficace face aux défis à relever comme la réduction des émissions atmosphériques polluantes et le problème de plus en plus préoccupant de la production porcine. Formée de personnes jeunes, compétentes et dynamiques sa nouvelle équipe aborda de front les problèmes à régler.

L'adjoint du ministre au cabinet, monsieur Christian Simard, ancien directeur général de l'UQCN, demanda à l'AQLPA de les conseiller sur les moyens à mettre en œuvre dans le dossier de la pollution atmosphérique pour respecter les engagements du Québec.

Sachant fort bien de part et d'autre qu'il fallait réduire les émissions de NOX provenant principalement du secteur des transports, il fût convenu de retenir deux orientations principales. D'abord, mettre rapidement en place un Programme d'inspection et d'entretien des véhicules automobiles, PIEVA, comme l'avait fait déjà une quarantaine d'États américains et, en parallèle, encourager le gouvernement du Québec à investir massivement dans les transports collectifs.

Tout ce qui ne tue pas rend plus fort

Dans le premier cas l'AQLPA fût mandatée pour définir un PIEVA dans le cadre du projet-pilote « Un air d'avenir ». Ce nouveau mandat nous aida à respirer un peu mieux tout en permettant de rebâtir une équipe de base enfin rémunérée.

Quant à la deuxième proposition, à savoir investir massivement dans les transports collectifs, la vieille garde du Parti québécois, fortement influencée par les nouveaux ministres des Transports et de l'Énergie, respectivement messieurs Guy Chevette et Jacques Brassard, la relégua aux oubliettes. Malheureusement, des pressions importantes provenant du milieu agricole feront précipitamment mettre un terme, par le premier ministre Lucien Bouchard, à la carrière prometteuse du jeune ministre de l'Environnement.

Au même moment l'UQCN et l'AQLPA, partenaires fréquemment réunis depuis le début des années 80, invitèrent le milieu environnemental et, par la suite, l'ensemble de la

société québécoise à la tenue d'états généraux sur l'environnement pour établir un premier plan en développement durable.

Cette importante consultation au Québec culminera en juin 1996 avec la tenue d'un grand rassemblement de trois jours à Montréal nommé ÉcoSommet où 850 délégués provenant de partout au Québec présenteront le premier véritable plan québécois de développement durable.

Pendant ce temps le Débat public sur l'énergie au Québec bouillonnait

Annoncé en 1994 par le premier ministre Jacques Parizeau et mené par la Commission sur le débat public au Québec présidé par monsieur Alban D'Amour, ancien président du Mouvement Desjardins, le Débat public sur l'énergie au Québec mobilise le Québec au cours des années 1994 et 1995. Quelque 14 000 citoyennes et citoyens y participeront dans toutes les régions; un record en matière de consultation dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

Les rencontres, partout au Québec, reflètent les discussions et les conclusions des rencontres que nous avons tenues lors des trois tournées du Québec menées par la Coalition québécoise pour un débat public sur l'énergie.

L'abandon de la production d'énergie nucléaire, comme à la centrale de Gentilly 2, et aussi d'électricité produite par des centrales thermiques au pétrole, comme à Tracy, ou encore provenant de projets de production d'électricité par des centrales au gaz, est demandé par une large majorité des participants.

Le désir de la grande majorité de la population pour que le Québec devienne un chef de file en matière de conservation

de l'énergie et en matière d'efficacité énergétique se confirme à chacune des rencontres de la commission. De fait, c'est la grande révélation de cette consultation, démontrant que les Québécois à cet égard sont plus ambitieux qu'Hydro-Québec et le gouvernement. Le virage pour les énergies vertes comme l'éolien, le solaire et la géothermie se voit confirmé comme une priorité d'une majorité des Québécois aussi.

L'action politique repose sur l'opinion publique exprimée

Les recommandations de la commission seront déposées en automne 1995. Elles intégreront l'ensemble des demandes de la population qui étaient très proches des revendications de la Coalition pour un débat public sur l'énergie.

La logique voulant que pour assurer le développement intégré et cohérent des ressources, il faille créer une Régie de l'énergie est confirmée à notre grand plaisir. La Commission sur le débat public sur l'énergie au Québec recommande également la création d'un organisme voué à la promotion de l'efficacité énergétique qui deviendra l'Agence de l'efficacité énergétique.

On croyait rêver, nous obtenions plus que nous avions demandé. La population québécoise se rallia aux principes présentés par le mouvement écologiste et encouragea Hydro-Québec et le gouvernement à renouer avec la volonté d'être les meilleurs dans le domaine de l'énergie électrique comme ce fût le cas dans les années 60-70.

Le gouvernement du Québec adopta en 1996 la première politique énergétique basée sur les recommandations émanant du débat public. Reflétant la volonté des Québécois, elle était inspirée en bonne partie par la pensée écologique, une vision citoyenne rafraîchissante et par des experts reconnus provenant de partout au Québec.

L'été 1996 restera marqué dans la mémoire des gens par la catastrophe des inondations du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, que plusieurs lieront au réchauffement planétaire avec ses événements climatiques extrêmes comme le prévoyaient déjà depuis quelques années de nombreux experts de la question.

Comme la politique et la logique ne se rejoignent pas souvent, les années à venir nous réserveront bien des surprises.

L'AQLPA, tel un phénix, renaît de ses cendres

L'année 1997 commença vraiment sur les chapeaux de roues pour l'AQLPA suite à la demande du ministre Cliche à l'effet de définir un PIEVA adapté au Québec dans le cadre du programme « Un air d'avenir ».

C'était la première fois qu'un gouvernement mandatait un groupe environnemental malgré le fait qu'une quarantaine de programmes semblables étaient en application en Amérique du Nord. L'AQLPA proposa deux choses ; d'abord faire l'inventaire et l'analyse de tous les programmes américains et canadiens existants et ensuite, réunir un groupe d'experts sur l'ensemble des questions se rattachant à ces programmes pour participer avec nous à l'élaboration d'un tel programme.

Une quarantaine de personnes provenant des secteurs de l'automobile, de l'environnement, de la santé, du gouvernement et d'entreprises de gestion de programmes en place ailleurs furent conviées à la tâche dans le but d'assurer un programme d'inspection des émissions polluantes des véhicules automobiles qui atteindrait réellement ses objectifs tout en respectant les gens.

Il fût aussi convenu de déployer une campagne de sensibilisation publique sur un PIEVA et d'organiser des cliniques d'inspections volontaires afin de familiariser la population avec son fonctionnement.

Malheureusement en août 1997 le ministre David Cliche quittera le ministère de l'Environnement muté ministre responsable de l'Autoroute de l'information...

Nombreux seront ceux qui penseront que son engagement à contrôler la production porcine, source de tensions sociales importantes et de pollution de l'eau, lui aura coûté son poste. Le ministre Cliche aura également eu à faire face à une fronde menée par certains groupes lui reprochant pratiquement d'être responsable des événements du Saguenay.

De l'été 1997 à l'automne 2000, l'AQLPA et ses partenaires effectueront quelques 15 000 inspections de véhicules légers et 1200 inspections de véhicules lourds dans le cadre du programme « Un air d'avenir ».

Fiers d'avoir lancé cette initiative, le gouvernement du Québec, le nouveau ministre de l'Environnement Paul Bégin et l'AQLPA entendaient bien assurer le respect de nos engagements dans l'Accord sur les pluies acides et finir le travail avec ce programme, entre autres.

Par ailleurs, un accord sans précédent est conclu dans le dossier du réchauffement planétaire à Kyoto au Japon. L'Accord de Kyoto engagea tous les pays du monde incluant le Canada et les États-Unis à faire leur part respective dans la réduction des gaz à effet de serre responsables du réchauffement planétaire. Cet accord engage tous les pays signataires à agir rapidement et de manière responsable face à la menace de plus en plus évidente en réduisant globalement

les émissions mondiales de 5,6 % par rapport à 1990. Le Canada a choisi de réduire les siennes de 6 %.

Le Québec adopta unanimement une motion à l'Assemblée nationale engageant le Québec à réduire ses émissions des gaz à effet de serre de 6 % par rapport à 1990 cette même année.

De plus, les experts participant à l'élaboration du PIEVA se rencontrèrent à plus d'une dizaine d'occasions pour une journée complète tout en assurant un important travail de recherche et de synthèse.

L'AQLPA était bel et bien de retour à l'avant-scène pour assurer l'amélioration de la qualité de l'air et répondre aux engagements du Québec.

Hydro-Québec subitement frappée d'Alzheimer

Hiver 1998, le sud du Québec subit un autre événement climatique extrême, la Tempête de verglas. Pendant plus d'un mois, la Montérégie sera figée dans la glace. C'est la désolation, pannes d'électricité généralisées pendant des semaines, des dizaines de pylônes effondrés, les poteaux et les fils électriques aussi, le réseau de transport et de distribution d'électricité subit une destruction jamais imaginée. Ajoutant un air de cauchemar à l'ensemble des dommages, partout on observa la destruction de dizaines de milliers d'arbres. La grande région de Montréal, la ville de Laval, les Basses-Laurentides, l'Estrie et une partie de Lanaudière furent affectées sérieusement aussi.

La ville de Montréal frôla la catastrophe de peu, manquant d'électricité, les équipements d'épuration d'eau fournissant la ville sont venus à un cheveu de rendre l'âme, ce qui était

craint comme la peste pendant de très longues heures. Comme le dit le vieux proverbe, à quelque chose, malheur est bon, cette nouvelle catastrophe climatique sonna le réveil de la solidarité ainsi que des consciences...

Malgré un court séjour à son ministère, le ministre Bégin lança une large consultation pour l'élaboration du premier plan d'action sur les changements climatiques, les événements du Saguenay en 1996 et surtout la toute récente tempête de verglas ayant convaincu le ministre et le gouvernement d'agir avec détermination. L'AQLPA participa avec un nombre impressionnant d'organismes de toutes vocations à la conception de ce plan d'action.

Pendant que l'AQLPA et ses partenaires s'affairaient intensément dans le programme « Un air d'avenir », une initiative absolument choquante du nouveau président d'Hydro-Québec, monsieur André Caillé, ancien président de Gaz Métropolitain, frappe le Québec.

Le président d'Hydro-Québec annonça à l'automne 1998 son projet de construire pas moins d'une douzaine de centrales thermiques au gaz dont plusieurs près des frontières américaines.

Nommé par le premier ministre Lucien Bouchard à l'automne 1996, monsieur Caillé avait annoncé sa volonté de changer les choses, mais à mon avis c'était plutôt mal parti pour l'image propre propre propre d'Hydro-Québec et dans la perception de la population.

Au moment où le Québec tentait de terminer le travail pour respecter ses engagements sur les pluies acides, rompant avec la volonté populaire exprimée clairement lors du Débat public sur l'énergie et la toute nouvelle politique énergétique

du Québec, cette annonce colossalement grotesque nous sidéra, car elle était aussi en pleine contradiction avec nos engagements de réduction des gaz à l'origine des pluies acides.

De plus, dans un contexte d'après catastrophe climatique liée au réchauffement planétaire, cette histoire détonnait et choquait. L'AQLPA dénonça immédiatement ce projet et appela à la mobilisation.

Quelques groupes environnementaux parmi les plus anciens dont l'AQLPA et l'UQCN montèrent au front. Curieusement, ils seront longtemps presque les seuls à s'opposer fermement et publiquement à ce virage thermique aussi paradoxal qu'absurde en matière de production d'électricité. Monsieur Caillé et Hydro-Québec restèrent par la suite remarquablement discrets sur cette affaire pendant de longs mois.

Dans le cadre du projet « Un air d'avenir », la nouvelle équipe responsable de tenir des cliniques d'inspections volontaires des émissions polluantes des véhicules automobiles fit le tour du Québec réalisant des milliers d'inspections et expliquant à autant de gens pourquoi un tel programme devait être mis en place au Québec.

Par ailleurs, une entente supplémentaire entre le Canada et les États-Unis, Le plan de gestion des émissions de NOX et COV, insistant sur l'importance de réduire ces émissions pour contrer les pluies acides et le smog, entra en vigueur à la fin de 1998. La part de responsabilité du Québec dans ce dossier était largement attribuable à son parc automobile.

Les cliniques d'inspection des émissions confirmèrent les craintes de l'AQLPA

Durant l'année 1999, l'AQLPA et ses partenaires ont poursuivi l'évaluation systématique de l'état du parc automobile québécois dans le programme « Un air d'avenir ». Un constat alarmant s'imposa : bien que le parc automobile québécois soit plus jeune que dans les autres provinces, il est dans un état particulièrement préoccupant au niveau des émissions polluantes comme les oxydes d'azote NOX, le monoxyde de carbone CO et les composés organiques volatils COV.

Suite à des milliers d'inspections volontaires des émissions des véhicules inspectés, il est apparu qu'au moins 16 % de ces véhicules légers n'étaient pas conformes aux normes d'émissions des programmes en place chez nos voisins comme l'Ontario ou l'État de New York. Le premier rapport du programme « Un air d'avenir », en avril 1999, a fait état de la situation très précisément.

Il est clairement ressorti aussi que le parc de véhicules lourds était dans un état tout aussi préoccupant et que les boucanes noires qui témoignent d'émissions excessives de particules de suie étaient très répandues ; plus de 20 % des camions inspectés n'étaient pas non plus conformes aux normes de ces programmes.

Le premier rapport du programme « Un air d'avenir » recommanda fermement l'inspection de tous les véhicules légers et proposa un modèle tout à fait nouveau de programme rendant plus efficace le travail de contrôle des émissions et plus simple pour les automobilistes.

Le ministre de l'Environnement monsieur Paul Bégin, comme un jésuite particulièrement discret et sévère depuis

son arrivée en poste, annonça à notre grande surprise à l'automne 1999 son intention d'aller de l'avant avec la mise place d'un PIEVA pour les véhicules légers et lourds. Il demanda à l'AQLPA de poursuivre la planification d'un tel programme en mettant l'accent sur les véhicules lourds initialement oubliés par le gouvernement.

L'an 2000, début d'un nouveau millénaire, sera-t-il plus vert?

Madame Pauline Marois, présidente du Conseil du trésor, lança la mise en œuvre du PIEVA prévu pour mai 2002 dans le discours du budget prononcé à l'Assemblée nationale en mars 2000.

Grande victoire! L'AQLPA se réjouit de cette nouvelle avancée pour l'amélioration de la qualité de l'air, pour la santé des gens et aussi beaucoup pour le sens des responsabilités démontré par le gouvernement du Québec qui répondit, jusque-là, à la lettre à ses engagements face à l'Accord sur les pluies acides.

Le Plan d'action 2000-2002 sur les changements climatiques, résultat de la consultation lancée en 1998 par le ministre Bégin, a été rendu public en mai par le ministre Boisclair. On y retrouvait, comme mesure urgente et incontournable, le PIEVA. De plus, on pouvait y lire que «la production thermique d'électricité devait être restreinte au minimum». L'AQLPA jubile.

Malheureusement, le Syndrome du côté gauche du cerveau déconnecté du côté droit frappera encore le gouvernement un peu plus tard...

Au cours de l'automne, André Caillé annonça que «dorénavant Hydro-Québec n'achètera plus d'énergie plus chère que

2,8 cent du kilowatt/heure» pour assurer une plus grande rentabilité d'Hydro-Québec.

La stratégie proposée par le président d'Hydro-Québec reposait sur la déviation de grandes rivières vers les bassins hydroélectriques existants sur la Côte-Nord et à la Baie-James, elle consistait pratiquement à faire disparaître des rivières pour augmenter le niveau d'eau de ces bassins!

Parmi les conséquences environnementales sérieuses, il y avait aussi la mort évidente de l'industrie naissante des énergies vertes en plus de la disparition de grandes sections de rivières ou pire, de rivières presque complètement.

Un dossier en dormance refit surface

Une mauvaise nouvelle arriva durant l'hiver 2001: le ministre Paul Bégin dut se résoudre à quitter ses fonctions pour raison de maladie. Avant le départ du ministre, il fut convenu avec lui de pousser plus loin le développement du PIEVA.

Suite au deuxième rapport du programme «Un air d'avenir» dans lequel nous recommandions des mesures pour témoigner d'un souci réel pour les personnes moins bien nanties sachant que certaines personnes pourraient devoir se départir d'un véhicule irrécupérable après une inspection des émissions et un diagnostic d'un mécanicien qualifié, le ministre demanda de développer l'alternative souhaitée par l'AQLPA. Le programme de recyclage de vieilles voitures «Faites de l'air» fût planifié à ce moment pour répondre à ces préoccupations.

Le ministre Bégin fût remplacé le 8 mars par le jeune et fringant ministre André Boisclair.

Se présentant lui-même comme un défenseur de l'environnement très convaincu, le nouveau ministre Boisclair fait sien le dossier de Kyoto et du réchauffement planétaire, rien ne l'arrêterait dans sa croisade... Curieusement au même moment, l'appellation de ce problème atmosphérique majeur changea pour devenir les changements climatiques. Les plus vieux d'entre-nous réfèrent à ce dossier depuis les années 80 comme celui du réchauffement planétaire causant des bouleversements climatiques, mais la nouvelle mode se voulant moins alarmiste on préféra cette appellation et le nouveau ministre était de la dernière mode...

Ce nouveau ministre de l'Environnement était partout, on le voyait avec son fan-club select dans toutes les occasions imaginables, très jet set, il était de toutes les tribunes à la mode.

Soucieux de bien se faire entendre et apprécier, il publia 276 communiqués en un peu plus d'un an... un record jamais égalé! L'AQLPA insista fortement auprès de son cabinet pour ne plus recevoir tant d'information sur l'emploi du temps du ministre puisque ses communiqués étaient envoyés à tous les grands groupes environnementaux aussi.

Le virage au gaz proposé par monsieur André Caillé président d'Hydro-Québec et, il faut s'en souvenir, ancien président de Gaz Métro, réapparaît sous une forme plus douce moins agressive: une seule centrale plutôt que la douzaine de centrales au gaz qu'il avait déjà présentées subrepticement sans insister, la miraculeuse centrale au gaz Le Suroît était née... sur papier.

La centrale Le Suroît, selon les dires de monsieur Caillé, devait permettre au Québec d'assurer sa sécurité énergétique, expression nouvelle, à la mode surtout aux États-Unis dans la stratégie du mégaconsortium énergétique améri-

cain, ENRON, qui voulait accaparer le marché de l'énergie pour combler la pénurie d'énergie appréhendée aux USA.

La centrale au gaz «à cycle combiné», dernier cri technologique à la mode, devait régler une grande partie des problèmes de pollution atmosphérique transfrontalière, lire les pluies acides, et nous enrichir admirablement. Cette centrale de 640 mégawatts devait permettre de libérer de l'hydroélectricité au Québec qu'on pourrait exporter vers les États de la Nouvelle-Angleterre tout en comblant une pénurie d'énergie appréhendée au Québec...

L'AQLPA ne mordit jamais à l'hameçon, bien au contraire... Ni d'ailleurs plusieurs autres groupes qui demandèrent tous une étude d'évaluation d'impact et des audiences publiques menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE. Le ministre de l'Environnement accéda à nos demandes.

Le Chevalier de Kyoto

Dans ce contexte complètement absurde et paradoxal au Québec encore une fois, au début janvier 2001, on s'attendait à voir le nouveau et fringant ministre Boisclair monter fermement au front pour défendre l'environnement, la réduction des gaz à effet de serre et le respect de nos engagements dans la lutte aux pluies acides. Ce ne fut pas le cas, bien au contraire comme on verra...

Tout d'abord cherchant à rencontrer le nouveau ministre de l'Environnement monsieur Boisclair, nous avons tenté pendant des mois d'obtenir une rencontre pour discuter de sa stratégie et de ses intentions face à la mise en œuvre du PIEVA, peine perdue, après de multiples demandes et des mois d'attente; rien...

Voyant rapidement approcher l'échéance du mois de mai 2002, moment où le PIEVA devait être mis en place, l'AQLPA a insisté auprès du cabinet de monsieur Boisclair pour obtenir des réponses claires.

Plusieurs autres dossiers importants pour l'AQLPA méritaient selon nous qu'on puisse avoir une bonne discussion avec le ministre, par exemple le fait qu'il avait coupé et exclu l'AQLPA, et certains autres groupes disons moins conciliants, de tout financement statutaire disponible aux groupes environnementaux reconnus par son ministère.

Il fallut neuf mois pour enfin avoir une première rencontre en novembre 2001 avec le ministre Boisclair. Cette première rencontre avec l'AQLPA et huit représentants des partenaires du programme «Un air d'avenir» qui insistaient de plus en plus fut très décevante. D'abord le ministre arriva en retard d'une heure et demie sans présenter la moindre excuse aux participants et il était ensuite manifeste qu'il ne comprenait rien ou ne voulait rien comprendre au PIEVA.

À la question parfaitement légitime que je lui avais posée à savoir «Comment entendez-vous, monsieur le ministre, donner suite aux engagements de votre gouvernement à l'égard de la mise en place du PIEVA?» La réponse du ministre choqua sérieusement tout le monde quand il dit «J'ai bien réfléchi à cette affaire et je me suis dit qu'on devrait mettre le PIEVA en place strictement dans l'ouest de Montréal, les Anglais aiment ça ces programmes-là...»

Ces propos choquèrent à ce point les représentants des partenaires d'«Un air d'avenir» et en particulier celui de l'Association des industries de l'automobile qui avait consenti des investissements importants pour soutenir le développement du programme à la demande de son prédécesseur et de son

gouvernement, qu'il fallut mettre un terme abruptement à cette rencontre.

Le temps passait et le ministre, toujours aussi distant et insaisissable, ne démontrait aucune envie de s'opposer au projet de la centrale au gaz Le Suroît. Malgré l'opposition ferme de plus en plus de groupes environnementaux dont l'AQLPA, l'UQCN, le Mouvement Au Courant et le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) qui lui demandaient d'intervenir; rien toujours rien...

Puis, un jour, lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur le projet de la centrale au gaz Le Suroît, le ministre Boisclair le plus sérieusement du monde déclara «oui je suis ministre de l'Environnement, mais aussi membre du gouvernement et en ce sens je suis très très solidaire de la décision du gouvernement pour la création d'emplois... Je dis oui à la centrale au gaz de Melocheville...»

Le Chevalier de Kyoto avait probablement dû mettre lui-même les œillères de son cheval et avait en plus perdu sa selle...

Le *Journal de Québec* rapporta les propos du ministre dans son édition du 6 octobre 2001 et le chroniqueur Normand Girard alla jusqu'à conclure que le ministre rejetait du revers de la main tous les arguments des opposants à ce projet incluant même ceux des autorités du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, organisme gouvernemental nouvellement appelé à se prononcer sur cette question.

Et le pieva monsieur le ministre ?

L'année 2002 étant sensée être l'année de mise œuvre du PIEVA au Québec, l'AQLPA et ses partenaires continuèrent à travailler à l'élaboration de ses différentes composantes de

ce programme, à la préparation du milieu, à la formation des mécaniciens et à la tenue de cliniques d'inspection des émissions des véhicules. Tant les fonctionnaires du ministère de l'Environnement, que les partenaires du programme «Un air d'avenir», que les mécaniciens et les écoles de formation que les responsables de l'AQLPA, tous travaillaient avec acharnement pour être prêts au mois de mai.

Voulant établir un programme efficace, nous avons bien fait comprendre qu'il fallait s'assurer de la formation adéquate des mécaniciens qui seraient appelés à poser un diagnostic et faire les ajustements nécessaires sur les véhicules ayant échoué au test des émissions.

Nous disions à qui voulait l'entendre :

L'acteur principal dans ce domaine est le mécanicien, pas un fonctionnaire, pas un écologiste, ni même un ministre de l'Environnement, mais un mécanicien dans un garage. Le mécanicien est en lien direct avec le propriétaire d'un véhicule défectueux et il est le responsable de sa mise aux normes. L'efficacité d'un tel programme repose en bonne partie sur la compétence et l'honnêteté de l'ensemble des mécaniciens, d'où l'extrême importance de leur rôle.

Quelque deux mille mécaniciens suivirent des cours de formation en contrôle des émissions à raison 500 \$, d'une durée d'environ six mois.

Malgré des relations difficiles avec le ministre Boisclair, le dossier suivait son cours en ce début d'année, quand le réveil fut brutalement sonné.

Le ministre Boisclair, pressé de toutes parts, refusant depuis des mois de répondre clairement aux questions, mit un terme au programme en mars 2002. Sa seule explication fût «j'ai fait le calcul de la sympathie populaire à l'égard de mon

gouvernement et à l'approche des élections j'ai décidé de ne pas aller de l'avant avec le PIEVA. » Les élections auront lieu un peu plus d'un an plus tard...

Le Chevalier de Kyoto cette fois, venait de perdre sa monture...

Réalisant que le « ministre de l'Environnement » avait totalement abdiqué ses responsabilités face aux principales recommandations du Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques comme celles sur le PIEVA et les centrales thermiques, l'AQLPA, appuyée fermement encore une fois par l'UQCN, lança un nouvel appel à la mobilisation en novembre 2002.

Le Mouvement Au Courant, l'UQCN, le RNCREQ, le Parti vert et l'AQLPA s'associèrent en fin d'année pour créer une nouvelle coalition.

Le ministre Boisclair peinturé dans le coin annonça la tenue d'une commission parlementaire sur la mise en œuvre des mesures nécessaires pour réduire les gaz à effet de serre au Québec.

La coalition Québec-Vert-Kyoto à la rescousse

Dès le début 2003, ces groupes se réunirent et dénoncèrent unanimement la contradiction aberrante du gouvernement du Québec face à ses engagements dans les dossiers des gaz à effet de serre, des pluies acides et du smog. Le double discours du ministre de l'Environnement Boisclair détonnait de plus en plus.

Le très controversé projet de la centrale au gaz Le Suroît reçut un avis de refus d'acceptation par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, transmis au ministre Boisclair en février 2003.

Les commissaires et le président du BAPE étaient unanimes sur le fait que la centrale au gaz Le Suroît aurait rendu impossible l'atteinte de nos engagements à réduire nos gaz à effet de serre avec ses 2 400 000 tonnes de gaz à effet émis par année, ce qui correspondait à un ajout de 3 % au lieu d'une réduction.

Pourquoi respecter nos engagements à réduire nos gaz à effet de serre, demanda le président d'Hydro-Québec

Par ailleurs, le 19 février 2003, le président d'Hydro-Québec, monsieur Caillé, défendra une position grotesque et absolument contraire à la logique écologique élémentaire et clairement empreinte d'intérêts particuliers extérieurs à Hydro-Québec durant la Commission parlementaire sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec.

André Caillé proposera que le Québec accepte d'augmenter ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 4 % sans distinction de date, plutôt que de les réduire de 6 % par rapport à 1990 dès 2008 jusqu'en 2012 comme prévoyait l'engagement du Québec.

Ses propos ont été repris dans le journal *Le Soleil* du lendemain, le 20 février 2003, où on pouvait lire que le président soutenait encore la construction d'une douzaine de centrales au gaz...

Malgré les recommandations du BAPE, des groupes environnementaux, des ingénieurs d'Hydro-Québec et des spécialistes en énergie indépendants, le ministre Boisclair ne rejeta jamais publiquement le projet de centrale au gaz Le Suroît ni par ailleurs les onze autres projets de centrales au gaz de même acabit.

Les annonces « hors sujet » du ministre Boisclair se multipliaient, mais le travail nécessaire selon les engagements du Québec était toujours pratiquement inexistant.

Les relations avec le ministre Boisclair étaient impossibles pour les groupes en dehors de son fan-club select et la grogne était grande, on sentait une odeur désagréable de fin de régime.

Au printemps 2003, les élections furent annoncées pour le mois de juin.

Jean Charest serait-il le premier premier ministre vert comme il l'avait dit en campagne électorale?

Suite aux élections, un nouveau gouvernement libéral sous l'autorité du premier ministre Jean Charest prit le pouvoir. Une lueur d'espoir pointait à l'horizon; Jean Charest n'avait-il pas été le ministre de l'Environnement canadien, ayant signé l'Accord nord-américain sur les pluies acides?

La nomination du nouveau ministre de l'Environnement Thomas Mulcair était perçue comme un soulagement par plusieurs, mais définitivement pas par les membres du fan-club select de l'ex-ministre Boisclair.

Le ministre Mulcair comme la grande majorité de ses prédécesseurs convia les groupes environnementaux, tous les groupes, pour faire connaissance et exposer leurs attentes. Rapidement le ministre annonça à l'AQLPA sa volonté de mettre en place un Programme d'inspection et d'entretien des véhicules lourds, le PIEVAL, et de lancer le Programme de recyclage de vieilles voitures « Faites de l'air ».

Pour ce qui était du PIEVA, tout étant à refaire après le passage destructeur de l'ancien ministre Boisclair, le nouveau ministre Mulcair ne pouvait s'avancer...

Durant l'été 2003, l'AQLPA continua ses cliniques d'inspection volontaires des émissions polluantes des véhicules automobiles et la tendance en termes de non-respect des normes anti pollution se démontrait toujours aussi préoccupante. Encore 16 % d'échec, même lors d'inspections volontaires, ce qui voulait dire que la réalité était encore pire 18, 20 ou 25 % ?

Le ministre tint parole: «Faites de l'air» fût officiellement lancé en septembre 2003 et le PIEVAL le sera en 2005.

Le programme «Faites de l'air» fût lancé à Longueuil en septembre 2003 par l'AQLPA et ses partenaires, Environnement Canada, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le ministère des Transports, la Société de transport de Montréal (STM), le Réseau de transport de Longueuil RTL, la Société de transport de Laval STL, l'Agence métropolitaine de transport de Montréal AMT, le Réseau de transport de la Capitale RTC, le Comité de transport interrégional CIT, l'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions ARPAC, Pièces d'auto Kenny de Laval et Pièces d'autos Mainguy de Québec.

«Faites de l'air» débuta même s'il n'était pas encore lié au PIEVA afin d'en tester le fonctionnement et son appréciation auprès du public. Il offrait d'échanger une vieille voiture de dix ans et plus rendue à «bout de souffle» contre six mois de transport collectif.

Un déblocage enfin était survenu et on comptait sur l'AQLPA pour reprendre le travail sur le PIEVA. Les choses semblaient vouloir se replacer.

Le fantôme du Suroît réapparaît

Revenant de la tombe, le projet de centrale au gaz Le Suroît réapparut sans avertissement lors d'une annonce conjointe du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Sam Hamad, et du président d'Hydro-Québec, André Caillé.

La réaction publique d'opposition de l'AQLPA fut immédiate. Nous convoquâmes une réunion de la coalition Québec-Vert-Kyoto pour bloquer une fois encore ce non-sens. Nous fûmes réellement étonnés des messages d'appui que nous reçûmes de partout.

Mais, l'année 2003 se terminait sur une bien mauvaise note.

Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir dit l'adage populaire

Profitant d'une vague de froid coutumière en janvier 2004 le président d'Hydro-Québec invita la population à réduire sa consommation d'électricité afin de ne pas manquer de courant...

Questionnés par les médias sur cette affirmation du président d'Hydro-Québec, nous avons soutenu nous aussi cette demande de réduction de la consommation, mais pour des motifs très différents. Ne craignant pas du tout de manquer de courant, nous souhaitions encourager la conservation de l'énergie.

Prenant ces invitations au sérieux, la population du Québec réduisit sa consommation d'électricité en quelques heures d'une quantité égale à ce qu'aurait produit la centrale Le Suroît. La conclusion était on ne peut plus claire, pas du tout besoin de la centrale Le Suroît...

Nos liens étroits et discrets avec de hauts responsables chez Hydro-Québec nous permirent d'obtenir la confirmation de cette étonnante réduction de consommation.

Lors d'une réunion de l'exécutif de la Coalition Québec-Vert-Kyoto, tenue à Montréal entre Daniel Breton et Xavier Daxhelet du Parti vert et moi-même André Bélisle de l'AQLPA, il fût décidé de lancer une invitation à la population le 1^{er} février, soit dix jours plus tard, pour une grande manifestation contre Le Suroît et pour les énergies vertes dont l'éolien en premier lieu.

Nous fûmes quelque 7500 personnes à braver le froid de moins 20 degrés un dimanche du Super Bowl, à marcher sur la rue Sainte-Catherine pour se rendre rue René-Lévesque sur le parvis d'Hydro-Québec afin de livrer clairement et directement notre message.

Ce fut un succès sans précédent et en fait, ce fut à ce moment, la plus importante manifestation pour l'environnement jamais tenue au Canada. Nous flottions littéralement dans la satisfaction grâce à ce geste d'appui de nos concitoyens...

Le ministre Sam Hamad, visiblement ébranlé, déclara dans les médias quelques semaines plus tard « Le Suroît fini, Le Suroît fini, Le Suroît fini... » et il fût muté ailleurs.

Malheureusement, quelques semaines plus tard, une autre manifestation cette fois contre la centrale au gaz de Bécancour ne connut pas le succès escompté. La distance des grands centres et l'isolement relatif des lieux y étaient pour beaucoup.

Une audience comparable à celle du projet Le Suroît fût tenue par d'autres commissaires sur une autre des douze centrales au gaz de monsieur Caillé, soit la centrale de Bécancour. Au printemps 2004, les conclusions, étaient relativement semblables, mais comme l'opposition populaire fût moins importante elle ne fût pas rejetée aussi clairement même si elle serait responsable de 1 800 000 tonnes de gaz à effet de serre.

Lors d'un point de presse, le nouveau ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre Corbeil, et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair, annoncèrent dans une présentation aux allures théâtrales l'enterrement définitif de la centrale Le Suroît, mais aussi la construction de la centrale au gaz de Bécancour qu'on présentait comme «nécessaire, mais non indispensable»...??? Une demi-victoire au goût amer en définitive, puisque nous étions, depuis le début de la saga des centrales au gaz, absolument convaincus que tout cela était totalement inutile pour le Québec.

La liberté d'expression et la démocratie baillonnées

En ce début d'année 2005, une situation plutôt difficile au niveau financier, occasionnée par les réductions imposées par l'ancien ministre Boisclair en plus de la mort clinique du PIEVA causée aussi par le même André Boisclair, nous rendait la tâche bien difficile.

Seul le programme «Faites de l'air» nous permettait de subsister.

Vers le mois de mai, une demande d'aide face à des problèmes d'écoulements suspects sur les berges de la rivière Etchemin aux abords du site d'enfouissement de Lévis de la

part de citoyens et du Comité de restauration de la rivière Etchemin nous amena dans une aventure rocambolesque.

Après avoir constaté nous-mêmes des écoulements suspects dans la rivière provenant selon toute vraisemblance du site d'enfouissement connu pour ses multiples problèmes d'écoulements et d'émissions atmosphériques comme le méthane. Nous nous étions adressés au ministère de l'Environnement pour porter à son attention ce qui nous semblait problématique.

De plus, nous avons remarqué un projet industriel important en construction sur le site d'enfouissement et nous étions plutôt d'avis que cette construction pouvait être à l'origine de ce problème d'écoulement. Selon le ministère, il n'y avait aucun problème; selon nous, c'était absolument impossible. Leur réaction choqua tous les gens ainsi que nos deux organisations.

Nous avons demandé au ministère ainsi qu'à la ville de Lévis s'il y avait eu une étude d'impact avant l'autorisation de la construction de ce projet industriel et si la compagnie avait obtenu son certificat d'autorisation pour commencer ses travaux. À notre grand étonnement, ces deux organismes publics responsables de l'application des lois nous informèrent que dans les deux cas la réponse était non...

Nous nous retrouvions donc face à la construction d'un important projet industriel sur un vieux dépotoir connu pour ses problèmes importants et récurrents de pollution de l'eau et de l'air depuis des décennies. Ce projet se réalisait en pleine contravention des lois, causait selon nous des émissions polluantes et était condamné à en causer bien d'autres puisqu'il n'y avait eu aucune caractérisation du terrain, ni évaluation des impacts, ni aucun certificat d'autorisation.

Face à cette situation, nous avons redemandé à ces deux organismes publics comment ils entendaient faire respecter les lois environnementales et jamais nous n'avons pu obtenir de réponse...

Constatant un laxisme renversant dans cette affaire et sachant qu'il y avait bel et bien des dégagements de polluants dans l'eau et dans l'air, sans oublier plusieurs infractions non sanctionnées, nous avons invoqué la loi sur la qualité de l'environnement pour nous adresser à la cour en juillet afin de faire cesser tous ces problèmes et faire appliquer la loi.

La décision de la cour fut sans équivoque; elle ordonna l'arrêt immédiat des travaux.

La compagnie se croyant injustement accusée intenta en novembre une poursuite de 5 000 000 \$ contre nous pour nous faire abandonner nos démarches. Plus tard, la cour blâmera la compagnie, le ministère de l'Environnement ainsi que la ville de Lévis et reconnaîtra la légitimité des démarches de l'AQLPA.

L'AQLPA et la campagne «Citoyens taisez-vous»

Stupéfaits et choqués profondément devant cette tentative d'intimidation visant clairement à nous faire taire et abandonner la défense de ce dossier, nous avons résolu de ne pas nous laisser museler. Face à ce que certains groupes américains appelaient une SLAPP, ou Strategic Lawsuit Against Public Participation, ou encore en français, une poursuite judiciaire stratégique contre la participation publique, l'AQLPA décida dès janvier 2006 de contre attaquer avec une campagne publique nommée «Citoyens taisez-vous».

Cette campagne visait deux objectifs; faire connaître cette SLAPP ou poursuite bâillon au public pour ainsi tenter de renverser l'odieux et la pression sur la compagnie et surtout amasser des fonds pour soutenir notre défense.

Cette campagne fut un franc succès de relations publiques et financier; tout le Québec fût choqué devant cette bataille de David contre Goliath. La pression populaire et médiatique accula la compagnie à proposer une entente hors cour pour mettre fin aux procédures.

Suite à nos interventions, le ministre de la Justice, monsieur Clément Marcoux, décida de créer un groupe d'expert afin d'évaluer la situation au Québec dans le but de savoir si cette affaire démontrait en réalité un danger pour la liberté d'expression et la participation citoyenne. Comme quelques autres poursuites semblables avaient vu le jour après la nôtre, il semblait bien y avoir une tendance qui se concrétisait.

Qui croyait que le virage thermique était chose du passé?

En cette année 2006, deux projets de ports méthaniers faisaient les manchettes au Québec. D'abord le projet Gros-Cacouna dans le Bas-Saint-Laurent et ensuite le projet Rabaska à Lévis.

Dans les deux cas, ces ports méthaniers proposaient de pallier la pénurie appréhendée de gaz naturel au Québec. Pire, à Gros-Cacouna les promoteurs Pétro-Canada et Trans-Canada Pipelines invoquaient l'augmentation, au Québec, de besoins de production d'électricité produite par des centrales au gaz pour justifier en grande partie leur projet!!!

Pour Rabaska, les promoteurs Gaz de France, Gaz Métro et Enbridge ont d'abord invoqué la pénurie appréhendée au

Québec pour ensuite reconnaître que c'était plutôt pour l'exportation vers les États-Unis avec, bien sûr, l'urgent besoin de pallier la pénurie appréhendée au Québec.

Dans les deux cas, l'AQLPA s'est présenté aux audiences du BAPE pour présenter son analyse rejetant toute affirmation de pénurie et démontrant avec beaucoup de soin les problèmes environnementaux potentiels, les dangers pour les communautés immédiates et surtout, le non-sens de la théorie de pénurie appréhendée.

Il en ressortait que c'était bien plus pour rendre disponible le gaz naturel que le Québec importait de l'Ouest canadien et pour supporter l'augmentation vertigineuse prévue de la production de pétrole dans les sables bitumineux en attendant la production de gaz du bassin du Mackenzie dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'AQLPA a bien sûr appuyé les groupes de citoyens se mobilisant pour stopper cette nouvelle stratégie insensée.

Le projet de Gros-Cacouna est mort à cause de l'augmentation des prix du métal, du manque de ressources provenant de Russie et de débouchés en Amérique.

Quant au projet Rabaska, l'affaire était encore moins compréhensible, mais le projet était toujours en attente.

Curieusement, le ministère de l'Environnement du Québec demeura très silencieux et distant face à nous après le départ du ministre Mulcair. Le nouveau ministre Claude Bécharde refusa de rencontrer l'AQLPA déclarant à un certain moment que « dorénavant seuls les bons groupes seraient financés ». L'opposition aux projets Le Suroît, Rabaska et le blâme de la cour envers son ministère dans l'affaire du site d'enfouissement de Lévis y furent probablement pour beaucoup.

Tiens tiens tiens, y aurait-il eu des liens à établir avec le fan-club select d'André Boisclair ?

Suite à une décision du gouvernement, le ministre Béchard fut remplacé par madame Line Beauchamp à titre de ministre de l'Environnement du Québec. Une nouvelle ère, plus harmonieuse, débuta dans nos relations avec ce ministère et le gouvernement.

Une fois encore l'AQLPA confrontée à la disette

Suite à son aventure juridique, l'AQLPA se retrouva une fois encore, en ce début de 2008, aux prises avec une crise financière majeure. Les frais encourus pour sa défense et les pertes d'entrées de fonds causés directement par cette affaire qui fit croire à bien des partenaires habituels que c'en était fini pour l'AQLPA nous laissèrent sans autres choix que de cesser de verser quelque salaire que ce soit.

Par ailleurs le nouveau ministre de Justice, monsieur Jacques Dupuis lança une commission parlementaire sur les moyens de contrer le recours abusif aux tribunaux pour intimider et bâillonner des défenseurs de droits reconnus.

Une élection, en fin d'année le 8 décembre, laissa en plan cette commission parlementaire. Par contre, le ministre Dupuis s'engagea à revenir en commission parlementaire pour finir le travail. Il dit même qu'il avait été profondément bouleversé par notre histoire et voyant que d'autres gens subissaient le même genre de traitement, il fallait y voir. Il nous donna sa parole en gage...

De six employés salariés, l'AQLPA tombe à un bénévole et demi à temps plein

Même le programme « Faites de l'air » verra certains partenaires se retirer. Les ministères de l'Environnement cana-

dien et québécois stoppèrent leurs participations dans le programme sans avertissement. Pire, le ministre canadien de l'Environnement John Baird décida de donner la gestion de notre programme à une organisation de Toronto, la Clean Air Foundation!!!

Heureusement certains de nos partenaires notamment les sociétés de transports et certaines entreprises de recyclage choisirent de maintenir leur soutien à l'AQLPA dans « Faites de l'air » qui fût notre planche de salut.

Il y a un Bon Dieu pour les innocents

Les fonctionnaires d'Environnement Canada renversèrent totalement la situation. Ceux-ci reconnaissaient l'injustice flagrante de la dépossession de l'AQLPA de son programme développé et soutenu, beau temps mauvais temps, depuis des années avec les maigres moyens de l'AQLPA. Environnement Canada finança l'AQLPA pour soutenir « Faites de l'air » et nous permettre d'éviter d'être expropriés de notre propre programme...

La difficile année 2008 se termina sur une note d'espoir et la promesse des responsables québécois d'Environnement Canada que la nouvelle stratégie canadienne de recyclage de vieilles voitures, largement inspirée par l'AQLPA, respectera notre droit de propriété. Ceci signifia que nous obtiendrions sous peu le plus gros contrat de l'histoire de l'AQLPA...

2009 Année de l'obtention du plus gros contrat à vie de l'AQLPA

L'année 2009 commença d'une façon absolument remarquable. L'AQLPA dût négocier âprement avec la Clean Air Foundation un contrat pour intégrer le programme « Faites de l'air », au tout nouveau Programme canadien de recyclage

de voitures nommé « Adieu Bazou/ *Retire your ride* ». La Clean Air Foundation avait obtenu du ministre de l'Environnement canadien John Baird la gestion et le contrôle de la majorité des programmes provinciaux avalant par le fait même plusieurs groupes et programmes qui existaient bien avant.

Deux groupes de deux provinces, soit l'AQLPA au Québec et BC Scrap-It en Colombie-Britannique, préférèrent se battre plutôt que de perdre leurs programmes respectifs. Ces deux organisations avaient développé ensemble et depuis longtemps leurs propres programmes qui fonctionnaient fort bien par ailleurs. Fortement appuyé par son gouvernement, BC Scrap-It réussit à garder une indépendance totale de la gestion de son programme tout en intégrant le programme canadien.

Tel ne fut pas le cas pour l'AQLPA et « Faites de l'air ». D'abord, le ministère québécois de l'Environnement n'avait toujours pas réintégré le programme, notre position dans ces négociations était donc moins solide et nous dépendions fortement de l'appui d'Environnement Canada qui, dans les circonstances, était assez mal à l'aise entre l'arbre et l'écorce.

Il n'y en aura pas de facile disait quelqu'un

Dans le dossier des poursuites abusives, conformément à son engagement envers nous, le nouveau ministre de la Sécurité publique convoqua une nouvelle commission parlementaire pour développer une loi contre les poursuites abusives ou bâillons. Le ministre Dupuis tint parole jusqu'à ce jour...

De janvier à avril, un marathon de négociations eut lieu et pas moins de soixante-et-une versions du contrat furent nécessaires avant de pouvoir signer une entente avec la

Clean Air Foundation, la BIG SISTER. L'AQLPA n'allait certainement pas se laisser dépouiller sans se battre et nous avons eu gain de cause au final, mais nous n'avons pas eu la paix avant longtemps.

Quoi qu'il en soit, «Faites de l'air» resta et devint «Adieu Bazou/Faites de l'air» qui fût lancé en avril 2009 avec l'objectif de recycler 10 000 véhicules «à bout de souffle» âgés de quatorze ans et plus en échange de titres de transport collectif, de vélos ou d'un montant de 300 \$.

Malgré toutes les tracasseries les plus incroyables, l'AQLPA voyait s'accumuler de mois en mois des résultats très positifs et forts étonnants.

Mais le 30 septembre, coup de théâtre, la Clean Air Foundation envoya une lettre d'avocat de dix pages à l'AQLPA pour l'informer qu'elle entendait l'évincer du programme pour des raisons de problèmes d'administration. Ce fut la guerre ouverte.

Après des semaines de batailles, l'AQLPA fit reconnaître par Environnement Canada et, malgré elle, par la Clean Air Foundation aussi, que les blâmes adressés à l'AQLPA étaient en fait mal intentionnés, car les problèmes invoqués étaient la conséquence directe de manquements majeurs de la part de Clean Air Foundation à notre égard.

Le 4 décembre, la Clean Air Foundation reconnut ces faits dans un message laconique de quatre lignes sans reconnaître ses torts et sans aucune excuse...

Malgré tout l'AQLPA établit un record de participation et de rendement au Canada dans «Faites de l'air».

Je dirai longtemps en termes de conclusion philosophique
«imaginons un peu qu'au lieu de se battre entre nous on
aurait véritablement travaillé en collaboration...»

En marge de cette histoire plutôt burlesque, un autre dossier
se profilait.

Citoyens, citoyennes, dormez-vous au gaz de schiste?

Suite à quelques interventions publiques de monsieur
André Caillé, un revenant maintenant promoteur de l'indus-
trie des gaz de schiste, l'AQLPA décida de fouiller le dossier
des gaz de schiste au Québec dès février 2009. Rapidement
il devint évident qu'à part les initiés de l'industrie, personne,
mais vraiment personne ne connaissait l'existence de gaz de
schiste ni son industrie.

Pourtant, l'AQLPA avait découvert, par des recherches
menées par Kim Cornelissen, vice-présidente, Dominique
Neuman, conseiller juridique et moi-même, qu'entre autres
choses, plus de 500 permis d'exploration et d'exploitation
des gaz de schiste avaient été octroyés à l'industrie dans la
plus totale obscurité.

On réalisa après des discussions avec les autorités du minis-
tère de l'Environnement que ce ministère, de l'aveu même
du cabinet de la ministre et du sous-ministre, ne connaissait
pas l'industrie des gaz de schiste, ni ses impacts potentiels,
et n'avait aucune réglementation pour y face...!!!

Une autre grande victoire pour l'AQLPA

Entretemps, à la surprise générale le 4 juin 2009, le
gouvernement du Québec sous la direction du ministre
Jacques Dupuis adopta la loi 9, la loi protégeant la société
québécoise contre les poursuites-bâillons, les SLAPP.

Une vraie révolution au Canada, le Québec devenant la première province à mettre en place une telle loi en permanence. J'ai déclaré partout avec une grande insistance « Le ministre a vraiment tenu parole et le Québec lui devra une grande reconnaissance pour son apport remarquable à la liberté d'expression, bravo monsieur le ministre ».

Retour au gaz de schiste ou de schisme

L'AQLPA constata, après plusieurs rencontres avec des représentants du gouvernement tant du ministère de l'Environnement que du ministère des Ressources naturelles, qu'une industrie gigantesque se mettait en place sur les terres de milliers de citoyens sans aucune consultation, sans aucune connaissance des dangers, en toute contradiction avec plusieurs lois comme la Loi sur le développement durable.

L'AQLPA, le 27 septembre 2009, soit un an avant quiconque, demanda publiquement une audience publique pour évaluer la situation dans son ensemble et exigea un moratoire immédiat et total sur le développement de cette industrie.

Les succès obtenus attirèrent d'autres succès

« Faites de l'air » battait en 2010 tous les records de participation, l'AQLPA dépassait allègrement tous les objectifs que lui avait fixés Environnement Canada. D'une équipe d'une personne et demie bénévole à temps plein, l'équipe de « Faites de l'air » passa à quatre, puis huit, puis quinze puis vingt personnes et ça continuait pour se rendre à vingt-cinq employés salariés. L'AQLPA était devenu le plus gros employeur de Saint-Léon-de-Standon en moins d'un an.

Au printemps, le retour en force du ministère de l'Environnement du Québec dans «Faites de l'air» y était pour beaucoup. La ministre Line Beauchamp fit preuve elle aussi d'une grande ouverture d'esprit malgré l'affaire des gaz de schiste.

Dans le dossier des gaz de schiste, l'appel à la mobilisation lancée par l'AQLPA au début du printemps battait aussi des records des comités de citoyens apparaissaient partout dans la vallée du Saint-Laurent.

Lancée officiellement le 31 mai à Saint-Marc-sur-Richelieu par Kim Cornelissen, Lucie Sauvé, Johanne Béliveau, Pierre Batelier et moi-même, telle une trainée de poudre, cette mobilisation grossissait de semaine en semaine.

Au mois d'août, le nouveau ministre de l'Environnement monsieur Pierre Arcand, accompagné de la ministre des Ressources naturelles, madame Nathalie Normandeau, annonça la tenue d'une audience du BAPE sur la question des gaz de schiste et une réglementation élémentaire et temporaire encadrant les travaux de forages et de fracturation des compagnies gazières.

J'avais mis en garde ces deux ministres de ne pas prendre à la légère la mobilisation des Québécoises et des Québécois sur ce sujet en disant «vous êtes mieux de réaliser que les gens sont vraiment très choqués dans ce dossier; vous verrez bientôt que l'affaire de la centrale Le Suroît n'aura été qu'une pratique pour ce qui s'en vient...» Nous n'aurions jamais cru si bien dire.

Octobre 2010, le BAPE tint ses audiences sur l'industrie des gaz de schiste; des centaines de gens mécontents se manifestèrent. Malgré un mandat inquiétant que l'on considéra

comme trop court et restreint, le BAPE nous donna entièrement raison.

Vis-à-vis le manque ahurissant de connaissances sur cette question, le BAPE recommanda la création d'une Évaluation environnementale stratégique (ÉES) pour fouiller l'affaire. Il recommanda l'arrêt de toute fracturation.

Le mémoire de l'AQLPA semblait avoir été copié-collé tellement les recommandations du BAPE coïncidaient avec nos demandes... WOW! Quel revirement de situation provoqué encore une fois par l'AQLPA!

Pendant ce temps, dans «Faites de l'air», c'était record par-dessus record.

En cette année 2010, il y avait beaucoup de raisons d'être vraiment très fiers de toute l'équipe.

L'AQLPA termina un cycle en 2011, 29 ans déjà bientôt 30

Les dossiers de l'AQLPA continuèrent à progresser rondement toute l'année. «Faites de l'air» fût reconduit par le ministre de l'Environnement du Québec, monsieur Pierre Arcand, malgré la controverse des gaz de schiste. Une fois encore, nous avons été surpris pour le mieux de l'attitude magnanime d'un ministre de l'Environnement qu'on «presurisa» d'un côté tout en espérant travailler avec lui sur d'autres plans.

«Faites de l'air» continue à établir des records, notamment en termes de recours aux transports collectifs, à l'acquisition de véhicules moins énergivores et de vélos.

Le dossier des gaz de schiste poursuit son cours avec la mise œuvre de l'Évaluation environnementale stratégique.

Probablement que la manifestation organisée à Montréal le 18 juin, entre autres par l'AQLPA et ses partenaires et amis des comités de citoyens, comme Dominic Champagne et Serge Fortier, a porté ses fruits. Quand 15 000 personnes disent la même chose « On veut un vrai moratoire, on veut une ÉES inclusive indépendante et transparente », il en ressort du bon.

Malheureusement, nous n'avons pas obtenu tout ce qu'il fallait... encore... mais nous ne lâcherons jamais.

Il faut une ÉES comprenant la participation d'un représentant des citoyens et le vrai et légitime représentant des groupes environnementaux comme voulu par ces groupes et non par le gouvernement, on ne l'oubliera pas non plus.

2011 est aussi l'année où l'électro smog est devenu une priorité de l'AQLPA

Nous avons fait nos devoirs de notre mieux et il en reste beaucoup à faire assurément. Mais nous avons acquis suffisamment de connaissances pour demander un temps d'arrêt, un moratoire, sur le développement de cette industrie des ondes électromagnétiques, le temps d'assurer une bonne compréhension des enjeux à tous et pour faire des choix éclairés.

Nous avons trouvé suffisamment d'informations crédibles faisant des liens avec certains problèmes de santé que nous avons convenu de prendre position par un questionnement critique face aux ondes électromagnétiques.

Nous sommes intervenus sur les compteurs intelligents d'Hydro-Québec avec une foule de questions, nous avons obtenu « la cassette », nous ne nous en contenterons pas.

Nous sommes intervenus sur les antennes à micro-ondes, on nous a ignorés longtemps puis même un peu ridiculisés, mais nous persistons et nous persisterons.

Smog et électro smog rien ne semble pouvoir arrêter le progrès sauf...

Fidèle à ses habitudes et suite à de nombreuses demandes du public et de ses membres, l'AQLPA a entrepris une recherche synthèse systématique des connaissances disponibles sur la question des ondes électromagnétiques afin de se faire une opinion éclairée avant de prendre la parole publiquement.

Nous avons utilisé la même recette pour les gaz de schiste, pour les ports méthaniers, pour les centrales au gaz, pour le réchauffement climatique, pour les pluies acides ou pour le smog. Nous émettons notre opinion sur le problème potentiel que nous envisageons, mais aussi, et beaucoup sur l'alternative que nous considérons seulement lorsque nous sommes convaincus qu'il le faut.

Comme bien souvent, on nous présenta ce nouveau développement technologique comme la Mère de tous les bienfaits qui nous comblera dans un proche avenir. Il n'y a aucun problème à craindre et il faut faire confiance. Les promoteurs utilisent toujours la même recette.

Dans les gaz de schiste, pour Le Suroît et les centrales thermiques, on retrouvait la même approche. C'est exactement comme ça qu'on s'est fait endormir avec la centrale au gaz de Bécancour. Car cette centrale a produit de l'électricité sale, 1800 000 tonnes de gaz à effet de serre en un an seulement, pour l'exportation aux États-Unis.

Toutes ces tonnes de gaz à effet de serre ont gravement alourdi notre bilan de gaz à effet de serre, rendant impossible l'atteinte de nos objectifs de réduction de ces gaz tant que cette centrale au gaz fonctionnerait. Malheureusement, nous en subissons encore les contrecoups aujourd'hui.

Les conséquences écologiques et économiques étaient prévisibles.

Souvenons-nous qu'on a perdu environ 1 MILLIARD DE DOLLARS pour garder fermée depuis 2008 cette centrale au gaz afin qu'elle ne produise plus.

Nos voisins américains ayant déclassé la valeur globale de nos exportations d'hydroélectricité parce qu'elles étaient salées par la production d'électricité au gaz polluant l'air avec des émissions à l'origine du smog, des pluies acides et du réchauffement climatique, cette centrale devait impérativement être fermée.

Par exemple, dès la fin des années 1990, l'État de New York a établi une grille pour fixer la valeur de l'énergie qu'il entendait acheter. Maintenant l'énergie provenant de la conservation d'énergie vaut le plus cher, vient ensuite les énergies vertes, éoliennes, solaires et la géothermie, ensuite les énergies renouvelables comme l'hydroélectricité. Les énergies à base de combustibles fossiles, charbon, pétrole et gaz sont tout au bas de l'échelle, on comprend la conséquence aisément.

L'AQLPA dès le début avait en vain mis en garde le gouvernement et la haute direction d'Hydro-Québec face à cette situation et de ses conséquences au plan financier tout autant qu'au plan écologique.

La logique de l'AQLPA s'applique maintenant aux ondes électromagnétiques, aux gaz de schiste, mais aussi aux autres dossiers que nous défendrons au cours des prochaines années.

Saint-Léon-de-Standon 27 janvier 2012

- www.aqlpa.com
- www.faitesdelair.org
- www.aqlpadepuis30ans.com





Martine Ouellet

Députée de Vachon

Tél.: 450 676-5086

www.martineouellet.org







*Société
Saint-Jean-Baptiste*
de la MAURICIE

Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance-vie

www.ssjbmauricie.qc.ca
819-375-4881 - 1-800-821-4881

Pierre Allard CA

Comptable agréé
Chartered accountant
8175, boul. Saint-Laurent, 3^e étage
Montréal (Québec) H2P 2M1
T. 514 385-6601, F. 514 385-6177
allard.pierre@videotron.ca

ALLARD CA INC.





Sansregret, Taillefer & Associés inc.
Cabinet en assurance collective de personnes

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

Téléphone : (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799

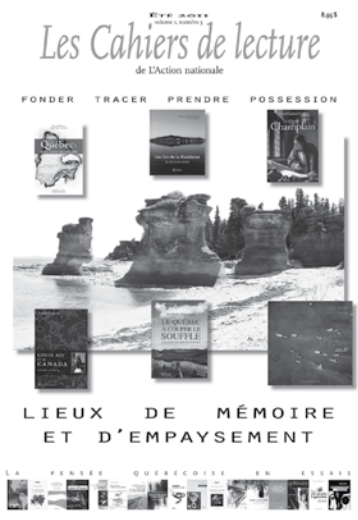
Télécopieur :
(450) 471-0026
(514) 355-7923

info@sta-conseil.com
www.sta-conseil.com

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

36 pages couleurs
format tabloïd
3 numéros par année



25 \$ par année

45 \$ pour deux ans

taxes et expédition comprises

Commande par la poste:
L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533
À la boutique internet

www.action-nationale.qc.ca

La pensée québécoise en essais

Pour savoir ce qui se produit dans le monde des essais au Québec, il faut s'abonner aux *Cahiers de lecture de L'Action nationale*, un périodique entièrement consacré aux recensions des essais québécois. D'un format journal agréable, *Les Cahiers* paraissent trois fois l'an et font un survol de l'actualité éditoriale québécoise comme il ne s'en fait nulle part ailleurs. Des comptes-rendus, des analyses critiques, des notes de lecture, 36 pages qui vous permettent de partager le point de vue de collaborateurs aguerris sur les essais publiés durant l'année.

LIRE

Lire

Lire les essais

EUGÉNIE BROUILLET ET
LOUIS MASSICOTTE (DIR.)
**Comment changer une
Constitution ? Les nouveaux
processus constitutants** 118

SEAN MILLS (TRAD. HÉLÈNE PARÉ)
**Contester l'empire. Pensée
postcoloniale et militantisme
politique à Montréal** 124

DAVID LEMELIN
Labeaume, la dictature amicale 131

EUGÉNIE BROUILLET ET LOUIS MASSICOTTE (DIR.)

Comment changer une Constitution ? Les nouveaux processus constitutants, PUL, 2011, 152 pages

Fille de la Liberté et de la Raison, fondement de tout État de droit, la Constitution est un sujet d'intérêt permanent, particulièrement pour les juristes et les politologues. *Comment changer une Constitution ? Les nouveaux processus constitutants*, un ouvrage dirigé par une juriste et un politologue, Eugénie Brouillet et Louis Massicotte, mérite *a priori* une certaine attention.

Cela est d'ailleurs confirmé par une habile introduction où ces co-directeurs identifient bien la pertinence de l'ouvrage dans le contexte historique actuel, celui d'une hausse du nombre de démocraties, mais aussi d'un désenchantement à l'égard de la démocratie. Le premier phénomène découle entre autres de la chute de l'URSS et, dans une moindre mesure, le second aussi, puisque la disparition de ce repoussoir aurait aiguisé les exigences à l'égard de la démocratie libérale un peu partout en Occident. Car c'est bien de l'Occident dont il est question dans cet ouvrage collectif qui fait suite à un colloque ayant réuni des universitaires d'Europe et d'Amérique.

La première contribution est signée Karol Soltan, un Américain d'origine polonaise. Cet auteur propose une

espèce de méta-récit, celui du «projet de la modération globale» au cœur duquel on retrouverait le constitutionnalisme et la primauté du droit. Ce projet consiste à créer un terrain neutre où il est possible de trouver un équilibre entre droits, revendications et principes, et ce, dans le but de mettre fin à toute forme de violence ou de destruction. Soltan s'inspire de nombreux penseurs réputés pour préciser sa pensée: Hayek et son insistance sur la paix, la justice et la prévisibilité de l'emploi de la violence par l'État comme moyens de vaincre la destructivité; Rawls, Habermas et leur idée de raison publique qui serait le noyau rationnel du terrain neutre; ou encore Burke et sa croyance en l'importance de poursuivre des projets légués par les générations précédentes. S'inspirant sans doute là aussi de Burke, l'auteur rejette l'idée de révolution. Il y préfère celle de renaissance qui, outre la modération, se caractériserait par une continuité avec le passé, un niveau exceptionnellement élevé d'améliorations et un renversement momentané des tendances désenchantées de la modernité.

Cette réflexion théorique de l'auteur est intéressante, mais les principaux exemples concrets qu'il donne pour l'appuyer sont peu convaincants. Car s'il est vrai que la chute de l'URSS a été rendue possible par la modération de Gorbatchev, il est moins évident qu'on puisse voir de la modération dans l'attitude des peuples qui ont préféré l'économie de marché et l'indépendance à une «autre voie vers le socialisme» à l'intérieur de l'union, aussi légitime et sensée que fût cette attitude. Quant à l'autre exemple abordé longuement par l'auteur, celui de la convention sur le projet de Constitution européenne, il convainc encore moins. D'abord, Soltan nous apprend que cette convention préférerait la recherche de consensus à la mise aux voix, ce qui «n'est pas sans rappeler la démocratie des communes hippies et des réunions de Quakers». Si cette comparaison a l'avan-

tage de mettre au jour le lien entre l'Union Européenne et les *Sixties*, quoique le figure emblématique de Daniel Cohn-Bendit l'avait déjà révélé, elle parvient mal à soutenir la thèse de la construction européenne comme triomphe de la modération. D'autant plus que ce processus ayant mené à un projet de constitution rejeté par des peuples, mais tout de même adopté sous forme de traité, peut aussi être vu comme une tentative radicale de destruction des souverainetés nationales, voire des nations elles-mêmes. Car au-delà du fait que ce projet visait à codifier et simplifier le droit existant davantage qu'à créer du droit nouveau, l'utilisation du concept de constitution traduisait une volonté de substituer l'Europe aux nations comme source ultime de normativité et de légitimité, ce qui n'est ni souhaitable, ni probable. L'auteur le mentionne lui-même, mais beaucoup trop rapidement et sans en tirer toutes les conséquences, il n'existe pas de peuple européen. Il s'agit là de la faiblesse majeure de sa vision : à ses lectures des grands philosophes, il aurait dû ajouter Herder et Fichte. Ainsi, peut-être que son concept de «projet de la modération globale» ne se détruirait pas aussi facilement au contact de la réalité des nations.

La deuxième contribution de l'ouvrage, signée John Dinan, est plus terre-à-terre. L'auteur étudie seize pays dans le but de comparer les processus constitutants nationaux et infranationaux. Il arrive à la conclusion que les processus infranationaux accordent davantage de place à l'électorat (référendum, proposition de modification, etc.). Par contre, il est plus rare que les processus infranationaux prévoient la participation d'instances municipales, alors que les processus nationaux prévoient généralement celle des gouvernements infranationaux. Selon Dinan, cette dernière différence découle du fait que les gouvernements infranationaux sont représentés au sein des gouvernements nationaux, ce qui n'est pas le cas des municipalités au sein des États

fédérés, et du fait que l'implication directe de la population dans les processus infranationaux rend moins utile celle des municipalités. Bien qu'il y ait du vrai dans ces explications, elles passent à côté d'une autre fort importante. S'il est pertinent que les États fédérés jouent un rôle dans les processus constituants nationaux, c'est parce que leurs compétences sont fixées par la Constitution nationale. À l'inverse, s'il n'est pas aussi pertinent que les municipalités participent aux processus constituants infranationaux, c'est parce que leurs compétences sont souvent déterminées davantage par des lois ordinaires que par la Constitution de l'État fédéré. Cela nous amène d'ailleurs à penser que la différence la plus importante n'est sans doute pas celle qui existe entre les processus constituants nationaux et infranationaux, comme semble le croire Dinan, mais plutôt que celle qui existe entre les processus constituants des États fédéraux et ceux des États unitaires. Malgré cela, et malgré l'absence d'un tableau qui aurait facilité la compréhension des multiples exemples cités, le texte de Dinan est fort intéressant. Et comme le font remarquer les co-directeurs de l'ouvrage, il comble en partie une lacune de la recherche en droit constitutionnel qui, trop souvent, néglige les constitutions des États fédérés.

Dans une moindre mesure, Jonathan Rose comble aussi une lacune de la recherche en se penchant sur la participation directe des citoyens au processus constituant via des assemblées citoyennes. L'auteur avance, d'une part, que les tentatives de réforme constitutionnelle de la fin des années 1980 et du début des années 1990 au Canada ont échoué en raison du manque de participation citoyenne et, d'autre part, qu'il existe un autre modèle plus participatif qui a servi lors des tentatives de réforme du mode de scrutin en Ontario et en Colombie-Britannique. Le raisonnement est peu convaincant. Il faut se rappeler que si ces tentatives de réformer la Constitution de 1982 ont failli réussir, c'est

entre autres parce qu'elles étaient l'œuvre de politiciens canadiens-anglais qui en avaient fait une priorité, même si cela ne correspondait pas à une priorité pour leur électorat. Et si elles ont échoué, c'est parce que des politiciens comme Clyde Wells se sont mis au diapason de leur électorat majoritairement hostile à toute concession au Québec. Quant au « modèle » que constituerait le processus employé en Ontario et en Colombie-Britannique, il est fort peu attrayant considérant que ce processus a mené à des échecs. En effet, dans les deux cas, la population a rejeté la proposition de réforme issue d'un processus alambiqué impliquant une assemblée formée de citoyens pigés au hasard. Les seuls exemples crédibles de participation citoyenne ayant mené à des réussites que l'auteur cite se situent plutôt au niveau local. Même si ce n'était pas l'intention de l'auteur, ce texte a donc le mérite de rappeler que c'est à ce niveau que la participation citoyenne est la plus susceptible de mener à des réformes réussies.

Le texte suivant, signé Bertrand Mathieu, révèle d'ailleurs qu'au niveau national un processus sans participation citoyenne peut mener à une réforme constitutionnelle réussie. L'auteur se sert de l'exemple de la réforme de la Constitution française de 2008 pour faire cette démonstration. Cette réforme, qui visait entre autres à renforcer le Parlement, a été réalisée grâce à un comité de sages qui a fait des recommandations, lesquelles ont été légèrement modifiées par le président et le Parlement, avant d'être adoptées en congrès à Versailles. Bien que ce processus exclut la participation citoyenne, il a l'avantage de faire évoluer la Constitution, et surtout, de le faire d'une manière beaucoup plus démocratique que ne le ferait un juge nommé qui ne serait redevable à personne. Le passage du texte où Mathieu critique à mots couverts la logique qui fait que « la constitution n'est plus un texte substantiel, mais un texte attributif de compétences au juge » est d'ailleurs très juste.

La contribution de Javier Corrales porte elle aussi sur des réformes constitutionnelles réussies et démocratiques. Cet auteur étudie dix pays latino-américains ayant modifié leur constitution. Il en conclut que lorsque les rapports de force sont favorables à l'opposition, il en résulte une réforme qui diminue les pouvoirs du président. À l'inverse, lorsque les rapports de force sont favorables au gouvernement, il en résulte une réforme qui augmente les pouvoirs du président. La démonstration est claire et convaincante.

Le dernier texte de l'ouvrage porte sur la conférence nationale du Mali de 1991 auquel a participé l'auteur, Louis Massicotte. Cette conférence, qui eut lieu suite à un coup d'État mettant fin à une dictature, a rassemblé plusieurs centaines de personnes issues de différents secteurs de la société malienne (associations, partis politiques, subdivisions administratives, etc.). Grâce au leadership du lieutenant-colonel Toumani Touré, cette conférence a été un succès, puisqu'elle a permis l'adoption d'une constitution et d'un code électoral, inspirés de ce qui existe en France, et la naissance d'une démocratie qui fonctionne toujours deux décennies plus tard. Sans doute que cela n'est pas étranger au fait que les partis politiques religieux ont été interdits par la même occasion. Fait à noter, cette interdiction a été adoptée contre la volonté d'intellectuels musulmans, mais avec l'accord des représentants de l'Église catholique. Cela contredit la thèse de ceux, nombreux au Québec, qui prétendent que toutes les religions sont pareillement hostiles à la laïcité et aux valeurs démocratiques.

Cependant, vous ne trouverez pas cette réflexion sur le Québec à partir du cas malien dans ce livre, ni aucune autre réflexion sur le Québec, sauf exception, et c'est là sa principale faiblesse. La seule exception est une note en bas de page contenue dans le texte de John Dinan. Cette note est

toutefois digne de mention, car elle nous révèle que la principale raison de l'absence d'une constitution écrite formelle au Québec est la préoccupation de voir la Cour suprême du Canada devenir l'interprète d'une telle constitution. Si nous ne pouvons tenir rigueur à Dinan de ne pas avoir poussé sa réflexion encore plus loin, il nous serait apparu intéressant de lire un auteur québécois reprendre la balle au bond dans une conclusion synthèse. Sur ce point, il aurait pu suggérer une formule d'amendement constitutionnel requérant une majorité simple de l'Assemblée nationale lorsqu'il s'agit de contrecarrer une interprétation d'un tribunal de nomination fédérale. Une conclusion synthèse aurait pu relever dans la plupart des textes de cet ouvrage des éléments pertinents pour mieux comprendre le Québec. Pensons au concept de renaissance de Soltan et à la possibilité de l'utiliser pour qualifier la Révolution tranquille qui, sous ce jour, apparaîtrait moins comme une rupture avec la « Grande Noirceur » que comme une continuité avec le nationalisme progressiste des années 1930 ou même avec l'époque de Mercier. Bref, ce livre propose plusieurs réflexions fort intéressantes, mais il rate l'occasion de les rendre utiles.

Guillaume Rousseau

SEAN MILLS (trad. Hélène Paré)

Contester l'empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972, Hurtubise, 2011, 360 pages

Qu'on en commun la Ligue des noirs du Québec et le mouvement de libération du taxi? Selon Sean Mills, professeur adjoint au département d'histoire de l'Université de Toronto et auteur de l'ouvrage *Contester l'empire*, ces deux organisations militantes auraient, durant les années 60, participés à un commun mouvement démocratique qui eut pour princi-

pale caractéristique d'intégrer la solidarité sociale aux revendications de souverainetés individuelles et collectives. Ils eut donc, à leur manière, livré à « l'empire », fourre-tout conceptuel dont l'inhérence même exclut tout usage pondéré de la nuance, un combat aux visées émancipatrices ponctué d'une commune grammaire de contestation. La contre-culture, voilà un terme qui définit avec exactitude sur quoi s'appuie un tel mouvement pour arriver à ses fins, soit la critique des institutions dominantes, mais dont l'auteur se garde bien de faire usage dans son livre, pour mieux masquer son évidente complaisance envers ces vertus autoproclamées.

Montréal fût donc largement à l'origine de ce mouvement au Québec. Il faut par ailleurs rappeler que Montréal était, à cette époque, la métropole économique et la ville la plus peuplée de la fédération canadienne. Malgré cela, l'auteur la définit largement comme une ville aliénée, aliénée de sa majorité francophone certes, mais aussi de ses minorités raciales et ethniques. Montréal est donc une ville bien particulière car à la fois siège de l'expansion capitaliste mais aussi « théâtre d'un vaste mouvement de contestation fondé sur les théories de la décolonisation (p. 13) ».

Mais la métropole québécoise se démarque, en outre, par une autre particularité. En effet, tous ne se représentent pas l'empire de la même façon. Les rapports de domination dans le cadre impérial se révèlent complexes et d'une pluralité quasi-infinie. Si certains francophones estiment que le Québec est colonisé par la majorité anglaise à l'échelle de la fédération canadienne, d'autres, selon un point de vue autochtone, assimilent sans hésitations la majorité française du Québec à « une première race d'envahisseurs (p. 17) ».

Ainsi l'empire des uns n'est pas nécessairement celui des autres. Aux dires mêmes de l'auteur, tous sont suscep-

tibles d'y collaborer en pensant le combattre puisque les contestataires, en parlant « différents modes d'exploitation et d'aliénation » demeurent eux-mêmes, par exemple, « aveugles à une forme d'oppression qui se loge au cœur de leurs propres organisations » soit celle de l'exclusion des femmes (p. 25).

L'auteur voit donc dans le combat contre l'empire la voie royale vers une société démocratique dont le pavé serait la pluralité des revendications. Mais ne se caractérise-t-il pas aussi et surtout par la diabolisation incessante de tout ce que l'on veut bien opposer à soi, son instrumentalisation dans le cadre d'un imaginaire manichéen aux fins d'une rhétorique victimaire, dont l'usage s'effectuerait au gré de notre convenance ? Nous serions éminemment tentés d'y voir là la naissance d'un mode de revendication, d'une rhétorique victimaire toujours largement utilisée aujourd'hui dans le cadre des groupes à caractères identitaires.

Ainsi, suite à son introduction générale, Mills ouvre la première partie de son ouvrage concernant la période de 1963 à 1968. Telle période constituerait, selon l'auteur, un tournant dans l'histoire du Québec puisqu'une nouvelle définition de l'identité québécoise désormais « centrée sur le territoire et la langue plutôt que sur la religion et l'ethnicité » entrerait en vigueur (p. 31). Ainsi, la Révolution tranquille dévoilerait en outre un Québec des années 50 où le gouvernement de l'Union nationale, dirigé par Maurice Duplessis, « entretenait une structure de pouvoir qui exerçait une discrimination systémique contre les Canadiens français et les limitait à des postes inférieurs dans toutes les sphères de la société (p. 36) ». Malgré Duplessis et son discours appropriatif de la nation, subsistait tout de même durant les années 50 une diversité idéologique qui mènera à l'éclosion de la Révolution tranquille et du projet de modernisation de l'État

québécois, désormais voué à vaincre l'infériorité économique des Canadiens français.

C'est dans ce nouveau contexte que Montréal s'ouvre de plus en plus aux influences extérieures pour en venir à se situer «à l'intérieur de l'univers plus vaste de la contestation mondiale (p. 42)». Les montréalais de gauche en viennent donc à l'idée de la décolonisation en établissant «des corrélations entre leur condition et celle des peuples du tiers-monde (p. 46)». C'est qu'il s'agit-là d'une période où le régime colonial perd en légitimité et donc, «les militants montréalais ont beaucoup à gagner à qualifiant de «coloniale» leur situation (p. 46)».

Conformément à la pensée de Franz Fanon, ils exhortent donc les tenants du Québec français à dépasser le nationalisme canadien-français pour adhérer à une nouvelle forme de nationalisme accompagné «nécessairement de la découverte et de la promotion de valeurs universalisantes (p. 47)». En outre, selon les mots de Aimé Césaire, la souveraineté nationale, pour être pleinement effective en contexte post-colonial, doit travailler à l'affranchissement individuel de ses membres puisque «totalement irresponsables hier, les masses entendent aujourd'hui tout comprendre et décider de tout (p. 47)». Dans ce cadre, si l'indépendance du Québec devient rapidement pour la gauche montréalaise une nécessité, elle ne peut aussi faire l'économie d'une révolution sociale, sans laquelle elle «ne mènerait nulle part (p. 74)».

L'internationalisme, affirme l'auteur, loge donc au cœur du projet politique national dans le cadre de la décolonisation. Le statut colonial du Québec demeure cependant foncièrement ambiguë du fait qu'il est communément admis, conformément à la pensée de Fanon, que «le colonialisme a créé un monde manichéen séparant le colonisateur blanc

de la population indigène (p. 95)». Pour plusieurs, l'appartenance occidentale du Québec et le niveau de vie de sa population, correspondant à celui des sociétés industrielles avancées de l'époque, l'écarte pour de bon du schéma colonial. Mais pour d'autres, tel le militant Pierre Vallières, point d'hésitation à qualifier les Québécois de «nègres blancs» pour «leur donner accès à une identité universelle de souffrance et de résistance (p. 107)».

La seconde partie de l'ouvrage concerne les années 1968 à 1973. Mills spécifie que c'est durant cette période que le militantisme noir prend son essor à Montréal. Du mouvement des droits civiques au Black Power, des différents organismes qui s'y adonnent, certains prônent l'intégration raciale tandis que d'autres la suprématie et le séparatisme noir. Le militantisme noir à Montréal est donc largement aligné sur celui des États-Unis. Pour le lecteur qui n'a que très peu effleuré la question, il est éminemment surprenant de constater la radicalité de certaines franges idéologiques du militantisme noir. On notera les propos tenus lors du Congrès des écrivains noirs où l'on convenait qu'à mesure que le fait d'être noir «devenait un symbole du bien, les blancs présents devaient, par définition, être les symboles du mal (p. 122)».

Viens ensuite un chapitre sur le militantisme féministe. En effet, le féminisme de cette période aurait, selon l'auteur, comme caractéristique de s'appropriier le langage de la gauche décolonisatrice pour «conceptualiser la libération selon des termes plus inclusifs (p. 142)». On vise donc l'émancipation des femmes, elles qui avaient apprises «à être les objets plutôt que les sujets de l'histoire (p. 145)». Elles sont entre autres conviées à rompre avec l'instrumentalisation de leur corps qui les condamnaient, conformément aux préceptes de l'église catholique, à «perpétuer la *race* (p. 156)».

Mills enchaîne ensuite sur la question linguistique dans chapitre bien aménagé qui recense de façon fort exhaustive les développements de ce volet militant de l'époque. Tout y est : de l'opération McGill français, la promotion de l'unilinguisme français au RIN, tout autant que les différentes lois linguistiques qui seront adoptés durant cette période. L'auteur a bien saisi l'envergure de la crise autour de l'Université McGill sur fond de tensions linguistiques : plus encore qu'une simple question de langue, il situe cet enjeu dans la cadre d'une lutte pour « la possession et le contrôle de Montréal même (p. 176) ».

Pour clore la deuxième partie de son ouvrage, Mills élabore un chapitre composite qui traitera à la fois de la CSN, du FRAP (Front d'action politique), du FLQ et de la Crise d'octobre. L'auteur s'exerce donc à articuler ce qui lie ces différents groupes en termes de proximité idéologique et dans leur collaboration ponctuelle. À une certaine époque, affirme l'auteur, le mouvement syndical se percevait lui-même « comme le principal instrument de promotion de la démocratie dans la province (p. 196) ». À sa tête, la CSN mais surtout le célèbre Conseil central de Montréal encourageront diverses initiatives dont l'unilinguisme, la publication du *Petit manuel d'histoire du Québec* de Léandre Bergeron et aussi indirectement la fondation du FRAP, un parti municipal progressiste.

Au final, que dire de cet ouvrage ? D'emblée, nous dirons qu'il est bien documenté. Mills connaît manifestement bien la période qu'il s'est donné d'explorer. Mais voilà qui résume pour l'essentiel la dimension élogieuse de notre propos. Puisqu'à la lecture de cette ouvrage, le lecteur avisé ne peut que trouver insupportable les travers idéologiques de l'auteur. Sans cesse tracassé par la perspective de l'exclusion, Mills rappelle sans répit aucun les grands exclus de chaque

volet de militantisme. Non pas qu'il ait foncièrement tort d'en faire mention. Mais le ton ici adopté, et le fait qu'il y réserve toujours le dernier mot, donne l'allure d'un procès truqué. Chaque fois, l'impression laissée est celle d'un déficit de légitimité qu'encourrait automatiquement la perspective de l'exclusion. L'exclusion des autochtones du projet de modernisation de l'État québécois dans la perspective de vaincre l'infériorité économique des Canadiens français en rend-t-elle la nécessité moins criante, la légitimité amoindrie ? Et l'exclusion des lesbiennes et des transsexuelles du féminisme officiel moins insupportable l'inégalité hommes-femmes ? Déplorable tic idéologique que cette propension à tout relativiser au nom de l'inclusion.

D'autant plus déplorable qu'un tel tic résume l'essentiel de l'exercice de l'esprit critique de l'auteur, puisqu'il s'agit d'un ouvrage dédié. Oui, dédié. Dédié à encenser unilatéralement les *sixties* et la révolution culturelle. De cette bulle temporelle, devons-nous comprendre qu'il n'y aurait eu que du bon ? Toujours davantage de solidarité sociale, d'émancipation individuelle et collective, de démocratie ? Que de concepts auxquels Mills fait violence en ne leur reconnaissant aucune limite intrinsèque, en ne faisant que les vouer à un expansionnisme forcené. Attention pourtant, ce jeu-là est dangereux. Car en ne reconnaissant pour légitime que l'arbitrarité individuelle, l'action et le jugement de soi sur soi, ce n'est plus tant qu'une commune grammaire de contestation que l'on fonde, non plus qu'une « simple » contestation impériale supposée produire des individus émancipés, mais bien la perspective, l'assurance d'une société corroborant sa propre dissolution.

Mathieu Pelletier

DAVID LEMELIN

Labeaume, la dictature amicale, Édition Michel Brûlé, 2011, 256 pages

Le 24 août 2007, disparaissait la colorée mairesse de Québec, Andrée Boucher. La course à sa succession qui s'en suivit devait couronner la cheffe du Renouveau municipal de Québec, parti majoritaire à l'Hôtel de Ville qui avait perdu deux ans plus tôt la course à la mairie. Certains sondages donnaient même à Ann Bourget la majorité absolue dans les intentions de vote. Le seul autre candidat « sérieux » était Marc Bellemare, ex-ministre de la justice sous Jean Charest. Dans la catégorie « autres », s'élevant à trois pourcent dans les premiers sondages, figurait un individu méconnu nommé Régis Labeaume. Le citoyen moyen de Québec en savait bien peu sur lui, si ce n'est qu'il avait précédemment été attaché politique pour le Parti Québécois, candidat défait à l'investiture péquiste dans le comté de Montmorency en 1998, administrateur d'une société minière et candidat à la direction du RMQ, parti qu'il allait littéralement pulvériser quelques années plus tard. L'homme a peu à peu su s'imposer dans la campagne, et a finalement remporté avec 59% des suffrages exprimés, faisant mordre la poussière à ses concurrents. Bien peu d'observateurs croient qu'il va tenir le cap : le renouvellement des conventions collectives approchait, de même que le 400^e anniversaire de la ville de Québec ; le nouveau maire indépendant était par définition minoritaire à l'Hôtel de Ville, et devait chausser les souliers d'Andrée Boucher et de Jean-Paul L'Allier. Labeaume a su gérer la ville d'une main de fer, enregistrant des taux de popularité record et se faisait réélire en 2009 avec 80% des votes, cette fois-ci avec la quasi-totalité de son équipe.

David Lemelin, portant les chapeaux d'« animateur », de « journaliste », de « conseiller en communications », d'au-

teur et d'«humoriste», nous livre ici le premier livre sur le phénomène Labeaume. Il y aurait fort à dire sur ce dernier : on a dit de la ville de Québec qu'elle était un repère de fonctionnaires, qu'elle était conservatrice, fédéraliste, villageoise, fermée d'esprit, etc. Les radios de cette ville, pratiquant du journalisme à l'américaine, auraient véritablement fanatisé un auditoire pour faire de Québec la forteresse de la droite. Il y aurait également une haine primaire contre Montréal, pour ce qu'elle représente idéologiquement. On a également beaucoup du mystère de Québec, la capitale ayant voté pour l'ADQ, pour les Conservateurs et récemment pour le NPD.

Or, une analyse sérieuse montre que la vraie forteresse de la droite est bien davantage la région de Chaudière-Appalaches que celle de la Capitale nationale, et que les radios, en dépit de leur effet amplificateur, constituent davantage la conséquence que la cause d'un certain malaise. Nous aurions tort de sur-idéologiser la ville. La soi-disant haine anti-Montréal en est davantage une de l'élite qu'elle représente, et qu'incarnait le maire Jean-Paul L'Allier. Il existe, par ailleurs, un certain conflit entre la Haute-Ville et la Basse-Ville, se traduisant parfois par un conflit entre les enjeux de la culture et du développement économique. Le Vieux-Québec, par exemple, a su résister tout autant aux vagues conservatrices et adéquistes qu'au tsunami Labeaume en 2009. La victoire de Labeaume est justement celle de l'anti-élitisme de Québec. La ville de Québec est beaucoup plus complexe qu'elle n'y paraît : une très grande partie de la population travaille dans le secteur privé, et principalement dans les nouvelles technologies. Il existe donc un dynamisme indéniable à Québec, et Labeaume semble constituer le chef d'orchestre parfait pour permettre son éclosion. Labeaume, c'est l'expression politique d'une ville souhaitant retrouver sa fierté et vaincre son complexe d'infériorité de capitale négligée.

Or, il n'y a aucun élément de cette analyse dans le livre de Lemelin, qui s'intéresse exclusivement au Labeaume stratège, politicien et communicateur. Cela n'est pas inintéressant en soi, mais une analyse sérieuse de la ville en elle-même est essentielle pour comprendre la popularité, et même l'adoration que suscite ce personnage coloré. Le quatrième de couverture du livre indique que l'auteur laisse la parole aux « politologues, universitaires, conseillers municipaux, journalistes et experts ». C'est le moins qu'on puisse dire: l'ouvrage est une collection de citations. Il oublie de mentionner qu'il interroge presque exclusivement des adversaires du maire, et que les « experts » interviewés expriment presque toujours un point de vue négatif par rapport à Labeaume. Si le fait d'offrir aux dissidents une tribune correspond en soi aux objectifs de Lemelin, qui craint que le pouvoir du citoyen ne soit en perte de vitesse à Québec, qu'il prétende qu'il s'agit d'un travail journaliste est plus douteux. Si l'auteur n'emploie pas, heureusement, un ton pamphlétaire, il cherche néanmoins constamment à prendre Labeaume à défaut.

Le système Labeaume ressemble, à travers ses pages, à celui construit par Silvio Berlusconi en Italie. Labeaume est un dictateur démocrate pour qui l'impulsivité est une seconde nature. Le maire est effectivement connu pour ses mémorables montées de lait: l'opposition à l'Hôtel de Ville, les syndicats, les députés fédéraux, la mairesse de Lévis ou les journalistes, etc. ; autant de victimes du labeaumisme et d'une intimidation traduisait le mépris du maire pour ceux qui osent le contester. Labeaume en est venu, selon Lemelin, à penser que la ville, c'est lui. Il ne faudrait cependant pas voir dans le caractère colérique du maire une certaine authenticité: cette dernière n'est qu'une fabrication communicationnelle. Son soi-disant franc-parler serait l'instrument parfait d'un brillant calculateur.

Lemelin nous décrit en effet Labeaume comme étant un politicien dans l'âme, ayant soigneusement préparé son coup à l'avance (cette interprétation ne passe malheureusement pas l'épreuve des faits). Après son élection, il est peu à peu devenu, malgré son talent naturel pour la «clip», une construction de quatre créateurs d'hommes politiques : Lyne Sylvie Perron, Paul-Christian Nolin, Louis Côté et Alain Marcoux. Or, une simple recherche sur la personne de Lyne Sylvie Perron nous démontre qu'elle a une formidable expérience dans la défaite et un penchant très prononcé pour l'échec : après avoir contribué à détruire le leadership de René Lévesque et celui d'André Boisclair, elle est parvenue à être une des deux seules candidates de l'Équipe Labeaume à rater son élection à l'Hôtel de Ville. On a vu mieux...

Le maire marketing sait utiliser les médias lorsqu'il doit gagner, et les fuir lorsque ces derniers posent trop de questions. En grand marchand de rêves, il organise allègrement des partys et des spectacles en guise d'écran de fumée, pendant que le bon peuple le suit aveuglément... Le portrait caricatural de Labeaume prend des dimensions sur-réalistes lorsque l'auteur parle d'«état totalitaire (p. 116)» pour décrire la décision du maire de renforcer la présence policière et d'interdire la consommation d'alcool dans les rues le soir de la fête nationale... Inutile même de préciser qu'il tiendrait son équipe en laisse, en grande partie par la menace et l'intimidation.

Une dimension du système Labeaume décrite abondamment par Lemelin est également la collusion avec Quebecor, laquelle constituerait une pièce maîtresse dans le maintien de son pouvoir. Par exemple, Lemelin cite un journaliste du Journal de Québec à propos des dépenses du maire tout-puissant : Lorsque le journaliste décrit certaines dépenses pouvant sembler inutiles, c'est, nous dit Lemelin, «pour

envoyer [au maire] un message au sujet des négociations entourant l'amphithéâtre (p. 91)»; lorsque le journaliste souligne que le maire est plutôt économe comparativement à ses prédécesseurs, Lemelin souligne qu'il le fait « peut-être pour l'épargner ».

En tant que gestionnaire, Labeaume ne mériterait pas non plus les honneurs qui lui sont habituellement servis. Par son caractère bouillant, celui qui administre sa ville comme une PDG a tendance à prendre des décisions sur un coup de tête et de manière arbitraire. S'il change d'idée, Labeaume, en bon illusionniste, serait aisément en mesure de vendre son volte-face sans trop de dégâts. Par exemple, le projet majeur de Labeaume, soit la construction d'un nouvel amphithéâtre, est l'excentricité d'un mégalomane qui ne supporte pas, par ailleurs, que les détails du projet soient questionnés.

De plus, à force de vouloir tout contrôler, il sacrifie la profondeur avec laquelle il devrait connaître les dossiers. Nous sommes cependant forcés de donner raison à l'auteur en ce qui concerne l'embauche de Clotaire Rapaille. Ramassé sans appel d'offre, le maire a été littéralement charmé par Rapaille. Payé par les contribuables de Québec, Rapaille s'est surtout fait remarquer pour les avoir traité de « névrosés », lui qui incarnait la réussite. L'ennui, c'est que ces succès étaient inventés de toute pièce dans un curriculum vitae des plus originaux au niveau de l'imagination. Lorsque le caractère fallacieux du CV de Rapaille a été rendu public, Labeaume l'a laissé partir, suite à une décision unilatérale, avec une partie des sommes prévues dans le contrat. L'affaire Rapaille reste sans aucun doute le principal dossier noir de l'administration Labeaume. Si la cote de popularité du maire n'a aucunement été égratignée dans la population, son image auprès des hommes d'affaire l'a été.

L'initiative de Lemelin est louable: l'absence d'opposition est dangereuse pour la démocratie. Jusque là, nous le suivons. Cependant, si la population de Québec a choisi de n'élire que deux conseillers n'appartenant pas à l'Équipe Labeaume, peut-on vraiment reprocher à cette dernière de ne pas créer d'opposition à elle-même? Ajoutons également que les radios dites poubelles sont, depuis quelques années, en guerre contre le maire. On a pourtant dit que ces dernières étaient toutes-puissantes...

Tout n'est pas à admirer chez Labeaume, cela va de soi. Son inaction face à la canadianisation des fêtes du 400^{ème} anniversaire de Québec, son appui à la ridicule reconstitution de la Bataille des Plaines d'Abraham en 2009, son peu de considération pour la langue française lors de l'évènement du Red Bull Crashed Ice, sa remise des clés de la ville à William et Kate lors de leur visite le jour même du 403^{ème} anniversaire de la ville et ses déclarations douteuses quant à sa volonté de revenir au concept de «Cité-État» sont très certainement condamnables. Labeaume incarne en cela parfaitement sa ville, laquelle est entrée dans une phase postnationale faisant passer l'économie et le sport avant la culture et la fierté nationale. Ses rêves de grandeur constituent un prix de consolation pour la ville, qui est passée à côté de son destin de capitale de pays.

Cependant, dans un Québec en manque et en recherche de leadership, n'est-il pas réjouissant que notre capitale se soit trouvé un chef?

Simon-Pierre Savard



GUY BERTRAND AVOCATS

M^e Guy Bertrand

250, Grande Allée Ouest, bureau 801
Québec (Québec) G1R 2H4
Téléphone : 418-683-8585 Télécopieur : 418-614-1458
Courriel : gbertrand@guybertrandavocats.com
Site internet : www.guybertrandavocats.com



Liberté pour ma nation

Quoi de plus important,
Pour soi-même et pour son peuple,
Que la liberté?

Ainsi, pourquoi chaque québécois
Ne se poserait-il pas, au moins une fois dans sa vie,
La question suivante:

La nation québécoise est-elle libre?

Une nation minoritaire, au sein d'un pays,
Peut-elle prétendre à la liberté,
Lorsqu'il lui est interdit par la Constitution
De la nation majoritaire :
D'adopter toutes ses lois,
De percevoir tous ses impôts,
De signer ses traités,
D'être présente dans les instances internationales, et
De participer aux jeux olympiques, sous les couleurs de son drapeau?

Non, le Québec, au sein du Canada, n'est pas libre,

Voilà pourquoi il est condamné
À faire du surplace
Et à tourner en rond.

Ma nation a soif de liberté et d'indépendance.

Québec, ce 24 juin 2011

Me Guy Bertrand

Prévenez le coût!



Action
nationale

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

ID : 28417

Date d'échéance : 01-juin-12

159

4/1

xx20(A)

Rosaire Morin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal QC H2X 1X3

Votre date d'échéance est indiquée
sur votre feuillet d'adressage

Nouveau

Païement direct

Nos avis de renouvellement contiennent dorénavant le numéro SPC 6178 de la Ligue d'action nationale qui vous permet – quand il est jumelé à votre numéro d'abonné – de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet chez Desjardins et dans les autres institutions participantes.

Autres modes de paiement

Rappelons que vous pouvez également payer votre abonnement

- *par la poste (chèque et cartes de crédit*)* ;
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- *par téléphone (cartes de crédit*)* ;
514-845-8533 ou 1-866-845-8533
- *par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Autorisation de prélèvement annuel

L'avis de renouvellement vous donne également l'occasion de signer une autorisation de prélèvement annuel de votre abonnement sur carte de crédit.

Chaque abonné est important pour nous.

* VISA et MASTERCARD acceptées

L'Action nationale en héritage

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'Action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité et ce, sans s'éloigner, même après 90 ans d'existence, de notre mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous émettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés

a/s: Jacques Martin

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

(514) 845-8533 ou, sans frais , au 1-866-845-8533

CLUB DES 100 ASSOCIÉS DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Fernand Allard	Marcel Henry
Patrick Allen †	Henri Joli-Cœur
François-Albert Angers †	Lucie Lafortune †
Gaston-A. Archambault †	Anna Lagacé-Normand †
Robert Ascah	Bernard Lamarre
Jean-Paul Auclair †	Denis Lazure †
Paul Banville	Richard Leclerc
Thérèse Baron	Clément Martel
François Beaudoin	Jacques-C. Martin
Gaston Beaudry †	Yvon Martineau
Dominique Bédard †	Roger Masson
Yvan Bédard	Daniel Miroux
Henri Blanc	Louis Morache
David Boardman	Rosaire Morin †
Antoinette Brassard	Reginald O'Donnell
Henri Brun	Arthur Prévost †
Jean-Charles Claveau	Ghislaine Raymond-Roy
Roch Cloutier	René Richard †
Robert Comeau	Jacques Rivest
Robert Côté	Jean-Denis Robillard
Louis-J. Coulombe	Ivan Roy
Gérard Deguire	Paul-Émile Roy
Bob Dufour	Serge Therrien
Yves Duhaime	Claudette Thériault
Nicole Forest	Marcel Trottier †
Léopold Gagnon	Réal Trudel
Henri-F. Gautrin †	Cécile Vanier
Claude Ghanimé	André Verronneau
Paul Grenier	Claude-P. Vigeant
Michel Grimard	Madeleine Voora
Yvon Groulx	André Watier

Le Club des 100 associés regroupe les donateurs de 1000 \$ et plus.

L'Action NATIONALE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

MISE EN PAGE

Sylvain Deschênes

IMPRESSION

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Vice-président

Christian Gagnon

Secrétaire

Gilles Lavoie

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Isabelle Le Breton

Jacques Martin

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Mathieu Bock-Côté

Jean-Louis Bourque

Robert Comeau

Charles-Philippe Courtois

Myriam D'Arcy

Pierre de Bellefeuille

SiouFan Houang

Henri Laberge

Josée Lacourse

Anne-Michele Meggs

Danic Parenteau

Joëlle Quérin

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Michel Sarra-Bournet

Pierre-Paul Sénéchal

Pierre Serré

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Jean-Jacques Chagnon †, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Rhéaume

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jean-Marc Léger †, Georges Meyers †, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy

Tarifs 2012

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	80 \$ (70,22 \$ + taxes)	140 \$ (122,89 \$ + taxes)
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	45 \$ (39,50 \$ + taxes)	80 \$ (70,22 \$ + taxes)
Institution	140 \$ (122,89 \$ + taxes)	235 \$ (206,28 \$ + taxes)
Autres pays	150 \$	275 \$
Version numérique Abonnement PDF	55 \$ 48,28 \$ + taxes	95 \$ 83,39 \$ + taxes

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé Desjardins dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement au guichet (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone: 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

Pour nous joindre par courriel:
revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications - Enregistrement N° 09113